



# L'immigration francophone en milieu minoritaire :

POUR UNE DÉMARCHE AUDACIEUSE,  
COORDONNÉE ET RENFORCÉE

MARS 2023

Rapport du Comité sénatorial permanent  
des langues officielles

L'honorable René Cormier, président  
L'honorable Rose-May Poirier, vice-présidente



SÉNAT | SENATE  
CANADA

Renseignements :

Par courriel : [OLLO@sen.parl.gc.ca](mailto:OLLO@sen.parl.gc.ca)

Par la poste : Comité sénatorial permanent des langues officielles

Sénat, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0A4

Le rapport peut être téléchargé à l'adresse suivante : <https://sencanada.ca/fr/comites/rapports>

Le Sénat est présent sur Twitter : @SenatCA,

suivez le comité à l'aide du mot-clic #OLLO

*This report is also available in English.*

## TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE .....	i
MEMBRES DU COMITÉ .....	ii
ORDRE DE RENVOI .....	iv
FAITS SAILLANTS .....	v
RECOMMANDATIONS .....	viii
INTRODUCTION .....	1
CHAPITRE 1 – LE PORTRAIT DE LA SITUATION ET LES PRÉOCCUPATIONS DES INTERVENANTS .....	4
La baisse du poids démographique des francophones .....	4
Le portrait statistique .....	4
Les facteurs favorisant ou nuisant au maintien du poids démographique de la population d'expression française à l'extérieur du Québec .....	7
La mobilité interprovinciale .....	7
La non-atteinte des cibles en immigration francophone .....	8
La cible fédérale .....	8
Les cibles provinciales et territoriales .....	11
Le rétablissement du poids démographique des francophones .....	15
L'approche selon les différentes catégories d'immigrants .....	17
Les immigrants économiques .....	17
Le parrainage familial .....	19
Les réfugiés .....	19
Les candidats des provinces .....	20
Les étudiants étrangers .....	22
Les travailleurs temporaires .....	24
Les programmes ciblant des régions spécifiques .....	25
La reconnaissance des titres de compétences étrangers .....	25
Les voies vers la résidence permanente .....	26
Les réussites et les défis du parcours d'intégration francophone .....	27
La promotion à l'international .....	27
Les capacités d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et des ambassades en Afrique et dans les autres pays de la Francophonie .....	28



## L'immigration francophone en milieu minoritaire : pour une démarche audacieuse, coordonnée et renforcée

Les capacités d'accueil des communautés et de leurs réseaux .....	31
Les facteurs de rétention des nouveaux arrivants francophones .....	33
Le renforcement des capacités à toutes les étapes du parcours d'intégration francophone .....	36
Le succès des communautés francophones accueillantes .....	37
Le corridor en immigration francophone .....	38
La collaboration entre les différents acteurs du système d'immigration .....	39
La gouvernance et la coordination interministérielle .....	40
Les attentes relatives au contenu d'une future politique en matière d'immigration francophone .....	42
Une politique globale .....	43
Une politique coordonnée .....	44
Une politique ambitieuse .....	45
Une politique adaptée aux besoins des communautés francophones en situation minoritaire .....	46
Les besoins des communautés anglophones du Québec et leur contribution possible à la politique en matière d'immigration francophone .....	47
<b>CHAPITRE 2 – AGIR POUR UNE FRANCOPHONIE CANADIENNE FORTE, DIVERSIFIÉE ET VIBRANTE .....</b>	<b>50</b>
Adopter une politique en matière d'immigration francophone globale, coordonnée, ambitieuse et adaptée aux besoins des communautés .....	50
Fixer une cible de réparation et de croissance adaptée aux besoins des différentes régions .....	51
Adapter la conception des mesures et des programmes aux besoins de la francophonie canadienne .....	53
Cibler l'immigration francophone dans le Plan des niveaux d'immigration .....	55
Accroître l'appui pour l'ensemble du parcours d'intégration francophone .....	56
Miser sur les bassins francophones .....	57
Lever les barrières, réduire la lourdeur administrative et améliorer la transparence .....	59
Faciliter la transition vers la résidence permanente .....	61
Miser sur une gouvernance efficace .....	62
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>63</b>
<b>ANNEXE A – Témoins .....</b>	<b>i</b>
<b>ANNEXE B – Mémoires et autres documents .....</b>	<b>vi</b>

## PRÉFACE

Rarement le dossier de l'immigration francophone n'aura autant attiré l'attention que dans les deux dernières années. L'approche de l'échéance de la cible d'immigrants d'expression française, fixée par le gouvernement fédéral pour 2023, la parution de divers rapports et la diffusion des données du recensement de 2021 ont motivé la tenue de notre étude.

Notre comité a entendu les revendications de nombreux intervenants lors de l'étude sur la modernisation de la Loi sur les langues officielles (la *Loi*), dont le rapport final est paru en 2019. Nous avons reconnu l'importance de ce secteur de développement des communautés en recommandant de l'inscrire dans la partie VII de la *Loi* ainsi que dans les domaines prioritaires soutenus dans un futur plan d'action pour les langues officielles. Dans la présente étude, nous souhaitons proposer des moyens de renforcer l'appui à ce secteur et d'assurer l'atteinte des objectifs en matière d'immigration francophone.

Peu de temps après avoir reçu notre mandat, la ministre des Langues officielles a déposé le projet de loi C-13, Loi modifiant la Loi sur les langues officielles, édictant la Loi sur l'usage du français au sein des entreprises privées de compétence fédérale et apportant des modifications connexes à d'autres lois. Celui-ci contient une reconnaissance, à la partie VII de la *Loi*, de la responsabilité du gouvernement fédéral de contribuer au maintien ou à l'accroissement du poids démographique des minorités francophones. Cet engagement doit se traduire par l'adoption d'une politique en matière d'immigration francophone comprenant des objectifs, des cibles et des indicateurs. La Chambre des communes était toujours saisie de cette mesure législative au moment de rédiger notre rapport.

L'urgence d'agir pour ralentir, voire renverser, le déclin du poids démographique de la francophonie canadienne est évidente. Notre rapport contient des propositions pour mieux adapter les mesures et les programmes en matière d'immigration aux réalités et aux besoins des communautés francophones en situation minoritaire. L'engagement à mettre en œuvre une stratégie nationale ambitieuse d'immigration francophone dans tout le pays pourra ainsi se transposer en actions concrètes sur le terrain et apporter des effets structurants sur le développement et l'épanouissement de ces communautés.

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont soumis des témoignages et des mémoires. Nous espérons que nos recommandations seront considérées avec intérêt par le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté et la ministre des Langues officielles et qu'elles inspireront la future politique en immigration francophone promise et tant attendue.

*Le président,*  
L'honorable René Cormier

*La vice-présidente,*  
L'honorable Rose-May Poirier

## MEMBRES DU COMITÉ



L'honorable  
René Cormier  
*Président*



L'honorable  
Rose-May Poirier  
*Vice-présidente*

### Les honorables sénatrices et sénateurs



Bernadette Clement



Jean-Guy Dagenais



Pierre J. Dalphond



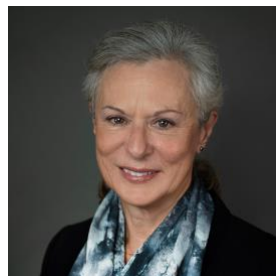
Raymonde Gagné



Marie-Françoise Mégie



Percy Mockler



Lucie Moncion

### ***Membres d'office du comité :***

L'honorable sénateur Marc Gold, c.p. ou Raymonde Gagné

L'honorable sénateur Donald Neil Plett ou Yonah Martin

***Autres sénateurs ayant participé à l'étude :***

L'honorable sénatrice Mobina S.B. Jaffer

L'honorable sénateur Tony Loffreda

L'honorable sénatrice Yonah Martin

***Service d'information et de recherche parlementaires :***

Marie-Ève Hudon, analyste

***Direction des comités du Sénat :***

Gaëtane Lemay, greffière du comité

Angus Wilson, greffier du comité

Marc-André Lanthier, adjoint administratif

Oswaldo Lopes da Silva Jr, adjoint administratif

***Direction des communications du Sénat :***

Amely Coulombe, agente de communications

Jérémie Spadafora, agent de communications

## ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat*, le jeudi 10 février 2022 :

L'honorable sénateur Cormier propose, appuyé par l'honorable sénatrice Pate,

Que le Comité sénatorial permanent des langues officielles soit autorisé à examiner, pour en faire rapport, l'immigration francophone en milieu minoritaire;

Que, étant donné l'intention du gouvernement fédéral d'élaborer une stratégie nationale ambitieuse d'immigration francophone dans tout le pays, le comité soit autorisé à :

- a) examiner l'atteinte de la cible d'immigrants d'expression française qui s'établissent à l'extérieur du Québec;
- b) examiner les facteurs favorisant ou nuisant à l'établissement d'immigrants d'expression française dans les communautés francophones en situation minoritaire;
- c) examiner les facteurs favorisant ou nuisant au maintien du poids démographique de la population d'expression française dans le contexte des mesures et programmes d'immigration en place au Canada;
- d) examiner les mesures et les programmes mis en place par le gouvernement fédéral dans le but de recruter, d'accueillir et d'intégrer les immigrants, les réfugiés et les étudiants étrangers d'expression française;
- e) examiner l'incidence de ces mesures et programmes sur le développement et l'épanouissement des communautés anglophones du Québec;
- f) identifier les moyens de renforcer l'appui à ce secteur et d'assurer l'atteinte des objectifs fixés par le gouvernement fédéral en la matière;

Que le comité présente son rapport final au Sénat au plus tard le 31 mars 2023, et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions dans les 180 jours suivant le dépôt du rapport final.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

*Le greffier intérimaire du Sénat,*  
Gérald Lafrenière



## FAITS SAILLANTS

Le poids démographique de la francophonie canadienne décline, et cela s'explique en partie par le manque à gagner de nouveaux arrivants francophones et les retards dans l'atteinte de la cible fédérale en immigration francophone. À cela s'ajoutent d'autres facteurs comme le vieillissement de la population, la baisse du taux de natalité ou les transferts linguistiques. La solution pour la survie et l'épanouissement des communautés francophones en situation minoritaire passe en grande partie par l'immigration.

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles présente dans ce rapport le portrait de la situation et les préoccupations des intervenants concernant l'immigration francophone en milieu minoritaire, qui a fait l'objet de plusieurs engagements du gouvernement fédéral ces dernières années. Il présente également 12 recommandations élaborées sur la base des mémoires et des témoignages de plus d'une cinquantaine d'intervenants de divers milieux.

Ce rapport s'adresse principalement au ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, qui devra obtenir l'appui de la ministre des Langues officielles, d'Affaires mondiales Canada et des autres partenaires du secteur de l'immigration afin d'assurer le maintien d'une francophonie canadienne forte, diversifiée et vibrante.

Le Comité sénatorial demande au gouvernement fédéral d'adopter sans tarder une politique en matière d'immigration francophone globale, coordonnée, ambitieuse et adaptée aux besoins des communautés, qui s'adresse à l'ensemble des partenaires, qui touche à l'ensemble du parcours d'intégration francophone et qui contient des objectifs ambitieux et des responsabilités claires.

Le Comité sénatorial demande au gouvernement fédéral d'opter pour une politique qui mise sur le caractère réparateur des droits linguistiques et le rétablissement du poids démographique des minorités francophones. Cette politique doit fixer une nouvelle cible d'immigrants d'expression française qui s'établissent à l'extérieur du Québec qui est croissante, adaptée aux réalités régionales et fondée sur des données probantes.

Le Comité sénatorial reconnaît que la nouvelle démarche en matière d'immigration francophone en milieu minoritaire doit s'accompagner de changements dans la conception des mesures et des programmes en immigration, dans un esprit « par et pour » les communautés et répondant à leurs besoins particuliers en matière de main-d'œuvre. Pour atteindre les résultats voulus, un programme d'immigration économique distinct, des volets francophones spécifiques dans les autres programmes et des cibles de candidats francophones sont nécessaires.

La nouvelle démarche doit s'accompagner :

- a) d'un financement accru donnant les moyens à tous les partenaires engagés dans le parcours d'intégration francophone d'atteindre les objectifs;
- b) d'une Stratégie en matière d'immigration francophone revue, renforcée et misant sur les pratiques ou les initiatives qui ont connu du succès;
- c) d'activités de recrutement dans des bassins francophones prometteurs;
- d) d'activités de promotion des réalités des communautés francophones en situation minoritaire, à la fois à l'international et au sein même de l'appareil gouvernemental;
- e) d'une plus grande sensibilisation aux enjeux d'équité, de diversité, d'inclusion et d'égalité des genres;
- f) de démarches harmonisées en matière d'accès au logement, de lutte à la pénurie de main-d'œuvre et d'éducation internationale;
- g) de mesures de recrutement, d'accueil et d'intégration des étudiants étrangers francophones incorporées à la Stratégie en matière d'immigration francophone;
- h) de solutions durables à la reconnaissance des titres de compétences étrangers et adaptées aux besoins de main-d'œuvre des communautés francophones en situation minoritaire;
- i) d'une structure de gouvernance améliorée et efficace contribuant à l'atteinte de meilleurs résultats, peu importe le gouvernement en place;
- j) d'une stratégie diplomatique francophone qui facilitera l'atteinte des nouveaux objectifs.

Tous ces efforts n'auront d'effet que si l'on mise sur la levée de certaines barrières, notamment en facilitant la transition des candidats francophones vers la résidence permanente et en renforçant la collaboration interministérielle et intergouvernementale.

Finalement, le Comité sénatorial demande la création d'un poste de sous-ministre adjoint ayant la responsabilité exclusive du dossier de l'immigration francophone, qui appuiera le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté dans la réalisation de son mandat.



## **L'immigration francophone en milieu minoritaire :** pour une démarche audacieuse, coordonnée et renforcée

### **Prochaines étapes**

Le Comité sénatorial attend avec impatience que le projet de loi C-13 lui soit renvoyé et espère que celui-ci contribuera à l'atteinte des objectifs en matière d'immigration francophone. Le Comité sénatorial a d'ailleurs été saisi de l'importance de cet enjeu lors de l'étude préalable du projet de loi C-13, à l'automne 2022. Il suivra de près le dépôt du Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028 de même que l'élaboration de la future politique en matière d'immigration francophone promise par le gouvernement fédéral. Il surveillera les progrès accomplis et restera à l'écoute des défis à relever en vue d'assurer le maintien d'une francophonie canadienne forte, diversifiée et vibrante.

## **RECOMMANDATIONS**

### **Recommandation 1**

**Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et en consultation avec les municipalités, les communautés francophones en situation minoritaire, les ordres professionnels et les employeurs, adopte sans tarder une politique en matière d'immigration francophone. Cette politique :**

- a) s'adressera à l'ensemble des partenaires, c'est-à-dire le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les municipalités, les organismes communautaires, les réseaux en immigration francophone, les écoles de langue française, les établissements postsecondaires francophones, les ordres professionnels et les employeurs;**
- b) visera l'ensemble du parcours d'intégration francophone;**
- c) contiendra des objectifs ambitieux en matière d'immigration francophone adaptés aux besoins des différentes régions, dont une nouvelle cible d'immigrants d'expression française qui s'établissent à l'extérieur du Québec;**
- d) reconnaîtra, dans le cas particulier du Nouveau-Brunswick, l'égalité des deux communautés linguistiques énoncée à l'article 16.1 de la Charte canadienne des droits et libertés;**
- e) assurera une coordination interministérielle et intergouvernementale;**
- f) énoncera clairement les responsabilités de tous les ministères fédéraux concernés;**
- g) harmonisera la démarche en matière d'immigration francophone à celles d'accès au logement, de lutte à la pénurie de main-d'œuvre et d'éducation internationale.**

**Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada surveille la mise en œuvre des objectifs, des cibles et des indicateurs de cette politique et rende des comptes au Parlement et au public de manière périodique.**

### **Recommandation 2**

**Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et en consultation avec les communautés francophones en situation minoritaire, fixe une nouvelle cible d'immigrants d'expression française qui s'établissent à l'extérieur du Québec. Cette cible :**



**L'immigration francophone en milieu minoritaire :**  
pour une démarche audacieuse, coordonnée et renforcée

- a) **misera sur le caractère réparateur des droits linguistiques et le rétablissement du poids démographique des communautés francophones en situation minoritaire;**
- b) **s'adaptera aux besoins de chaque province et territoire et aux réalités des différentes régions;**
- c) **s'inscrira dans la politique en matière d'immigration francophone, fera l'objet d'une surveillance et d'une reddition de compte et sera revue à la hausse de manière périodique.**

### **Recommandation 3**

**Que Statistique Canada soit mandaté par le gouvernement fédéral pour mettre à jour les projections linguistiques à la lumière des données du Recensement de 2021, afin d'éclairer l'élaboration, l'adoption, la mise en œuvre et la surveillance des mesures et des programmes qui accompagneront la nouvelle cible d'immigrants d'expression française qui s'établissent à l'extérieur du Québec.**

### **Recommandation 4**

**Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et en consultation avec les communautés francophones en situation minoritaire, adapte ses mesures et ses programmes aux besoins de la francophonie canadienne et les arrime aux objectifs de la politique en matière d'immigration francophone. Pour ce faire, le Ministère :**

- a) **créera un programme d'immigration économique distinct pour les communautés francophones en situation minoritaire, conçu selon leurs besoins en matière de main-d'œuvre et contenant des mesures précises adressées aux secteurs de l'éducation, de la petite enfance et de la santé;**
- b) **créera des volets francophones dans les programmes visant le parrainage familial, la réinstallation des réfugiés et les candidats des provinces;**
- c) **créera un programme pilote d'immigration dans les communautés rurales francophones;**
- d) **misera sur le bassin des étudiants étrangers francophones comme partie intégrante de la Stratégie en matière d'immigration francophone.**

### **Recommandation 5**

**Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et en consultation avec les municipalités et les communautés francophones en situation minoritaire, cible la proportion de candidats francophones à recruter dans chacune des catégories d'immigration, énonce clairement ses objectifs en la matière dans le Plan des niveaux d'immigration en vigueur et mette à jour le Plan d'action fédéral-provincial-territorial visant à accroître l'immigration francophone à l'extérieur du Québec en conséquence.**

### **Recommandation 6**

**Que le ministre de l'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et la ministre des Langues officielles bonifient le financement dédié à l'immigration francophone dans le Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028 et mettent à jour la Stratégie en matière d'immigration francophone. La nouvelle stratégie :**

- a) renforcera les capacités de recrutement, d'accueil et de rétention des communautés francophones en situation minoritaire et des réseaux en immigration francophone;**
- b) donnera les moyens aux conseils scolaires de langue française et à leurs écoles ainsi qu'aux établissements postsecondaires francophones de participer pleinement à sa réalisation;**
- c) appuiera les employeurs pour faciliter le recrutement de travailleurs francophones ou bilingues;**
- d) sera assortie d'objectifs clairs visant l'ensemble du parcours d'intégration francophone et l'ensemble des secteurs de développement des communautés;**
- e) rendra permanente l'Initiative des communautés francophones accueillantes et l'élargira à d'autres communautés à travers le pays;**
- f) assurera une collaboration avec les organismes partenaires afin de sensibiliser les communautés aux questions de diversité et afin que les immigrants soient accueillis et intégrés avec respect;**
- g) incitera d'autres communautés à implanter le modèle d'accueil à l'Aéroport international Pearson chez elles.**

### **Recommandation 7**

**Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada revoie ses activités de recrutement et de promotion en matière d'immigration francophone. Pour ce faire, le Ministère :**

- a) accroîtra les capacités des bureaux des visas en Afrique subsaharienne et évaluera les besoins dans les autres pays de la Francophonie;**
- b) assurera une meilleure promotion des réalités des communautés francophones en situation minoritaire dans l'ensemble des pays de la Francophonie, notamment l'existence d'établissements postsecondaires francophones en mesure d'accueillir des étudiants étrangers francophones;**
- c) facilitera l'accueil et la réinstallation de réfugiés francophones en provenance des pays de la Francophonie.**

### **Recommandation 8**

**Qu'Affaires mondiales Canada développe une stratégie diplomatique francophone qui s'arrimera à la Stratégie en matière d'immigration francophone et fournira les ressources nécessaires aux institutions et aux organismes des communautés francophones en situation minoritaire pour participer aux activités de recrutement et de promotion à l'international.**

### **Recommandation 9**

**Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et Affaires mondiales Canada sensibilisent leurs employés ainsi que leurs partenaires et sous-traitants à l'existence et à l'importance des institutions et des organismes des communautés francophones en situation minoritaire comme facteurs de réussite du parcours d'intégration francophone ainsi qu'aux enjeux d'équité, de diversité, d'inclusion et d'égalité des genres.**

### **Recommandation 10**

**Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada revoie ses pratiques afin d'alléger les processus et les pratiques qui ont des impacts directs sur l'atteinte des objectifs de la Stratégie en matière d'immigration francophone. Pour ce faire, le Ministère :**

- a) collaborera activement avec Emploi et Développement social Canada, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les établissements postsecondaires francophones et les ordres professionnels afin de trouver des solutions durables à la**

reconnaissance des titres de compétences étrangers et adaptées aux besoins de main-d'œuvre des communautés francophones en situation minoritaire;

- b) limitera les barrières pour l'obtention des permis d'études des étudiants étrangers francophones qui choisissent d'étudier dans un établissement postsecondaire francophone, accélérera le traitement des demandes et améliorera la transparence quant aux décisions prises;
- c) réduira le fardeau administratif des institutions des communautés francophones en situation minoritaire.

#### **Recommandation 11**

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et en consultation avec les communautés francophones en situation minoritaire, facilite la transition des candidats francophones vers la résidence permanente. Pour ce faire, le Ministère :

- a) facilitera l'accès aux permis de travail des résidents temporaires francophones ou bilingues ainsi que l'accès aux permis de travail post-diplôme pour les étudiants étrangers francophones;
- b) offrira des incitatifs financiers aux employeurs qui souhaitent embaucher des candidats francophones ou bilingues;
- c) rendra accessibles les services d'établissement en français et la formation linguistique aux travailleurs temporaires et aux étudiants étrangers francophones;
- d) élargira les services offerts dans le cadre de l'Initiative des communautés francophones accueillantes aux travailleurs temporaires et aux étudiants étrangers francophones.

#### **Recommandation 12**

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada crée un poste de sous-ministre adjoint qui appuiera le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté afin de revoir la Stratégie en matière d'immigration francophone, d'adopter la politique en matière d'immigration francophone, de fixer la nouvelle cible d'immigrants d'expression française qui s'établissent à l'extérieur du Québec et d'assumer les responsabilités de surveillance et de reddition de compte qui en découlent.



## INTRODUCTION

C'est en mars 2022 que le Comité sénatorial permanent des langues officielles (le Comité sénatorial) a amorcé ses audiences publiques pour étudier l'immigration francophone en milieu minoritaire. Plusieurs facteurs l'ont poussé à entreprendre cet examen. D'abord, la promesse du gouvernement fédéral d'apporter des changements à la [Loi sur les langues officielles](#) (la *Loi*) afin que la politique d'immigration du Canada contribue à l'atteinte des objectifs en matière de langues officielles. Cette promesse s'est traduite par le dévoilement d'un document de réforme des langues officielles en février 2021, puis par le dépôt d'un premier projet de loi au Parlement en juin 2021<sup>1</sup>. Ensuite, le mandat accordé au ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté de mettre en œuvre une stratégie nationale ambitieuse d'immigration francophone dans tout le pays<sup>2</sup>. Finalement, la parution de rapports mettant en doute l'atteinte de la cible d'immigrants d'expression française que le gouvernement fédéral s'est fixée ainsi que les effets de la pandémie de COVID-19 sur l'immigration francophone<sup>3</sup>.

À l'aube d'une réforme tant attendue du régime linguistique fédéral, il semblait approprié pour le Comité sénatorial de faire le point sur la situation actuelle et les défis qui se pointent à l'horizon. Au total, ce sont 56 témoins et 5 mémoires qui ont alimenté son étude et ses propositions pour améliorer les mesures et les programmes mis en place par le gouvernement fédéral pour soutenir l'immigration francophone en milieu minoritaire.

De mars 2022 à février 2023, le Comité sénatorial a examiné l'immigration francophone en milieu minoritaire. Il a été autorisé à :

- examiner l'atteinte de la cible d'immigrants d'expression française qui s'établissent à l'extérieur du Québec;

---

<sup>1</sup> Gouvernement du Canada, [Français et anglais : Vers une égalité réelle des langues officielles au Canada](#), 2021; [Projet de loi C-32, Loi modifiant la Loi sur les langues officielles et apportant des modifications connexes et corrélatives à d'autres lois](#), 43<sup>e</sup> législature, 2<sup>e</sup> session.

<sup>2</sup> Premier ministre du Canada, Justin Trudeau, [Lettre de mandat du ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté](#), 16 décembre 2021.

<sup>3</sup> Commissariat aux langues officielles (CLO), [Étude d'analyse statistique de la cible de 4,4 % d'immigration d'expression française au sein des communautés francophones en situation minoritaire : Près de 20 ans après son adoption, il est temps de faire mieux et d'en faire plus](#), rapport final, novembre 2021; CLO, [Rapport annuel 2020-2021](#), 2021, p. 8 à 9.

## L'immigration francophone en milieu minoritaire : pour une démarche audacieuse, coordonnée et renforcée

- examiner les facteurs favorisant ou nuisant à l'établissement d'immigrants d'expression française dans les communautés francophones en situation minoritaire;
- examiner les facteurs favorisant ou nuisant au maintien du poids démographique de la population d'expression française dans le contexte des mesures et programmes d'immigration en place au Canada;
- examiner les mesures et programmes mis en place par le gouvernement fédéral dans le but de recruter, d'accueillir et d'intégrer les immigrants, les réfugiés et les étudiants étrangers d'expression française;
- examiner l'incidence de ces mesures et programmes sur le développement et l'épanouissement des communautés anglophones du Québec;
- identifier les moyens de renforcer l'appui à ce secteur et d'assurer l'atteinte des objectifs fixés par le gouvernement fédéral en la matière.

Au cours de la dernière année, deux autres comités parlementaires ont mené des études liées à l'immigration francophone<sup>4</sup>. D'autres rapports ont été publiés<sup>5</sup>. La ministre des Langues officielles a procédé au dépôt d'un deuxième projet de loi au Parlement, le 1<sup>er</sup> mars 2022, qui contient des précisions additionnelles au sujet de l'adoption d'une politique en matière d'immigration francophone<sup>6</sup>. La Chambre des communes était toujours saisie du [projet de loi C-13, Loi modifiant la Loi sur les langues officielles, édictant la Loi sur l'usage du français au sein des entreprises privées de compétence fédérale et apportant des modifications connexes à d'autres lois](#) au moment de rédiger ce rapport. Puis, Statistique Canada a fait paraître les plus récentes données du recensement confirmant la poursuite du déclin du poids démographique de la francophonie canadienne<sup>7</sup>.

La cible de 4,4 % d'immigrants d'expression française qui s'établissent à l'extérieur du Québec arrive à son échéance. C'est de peine et misère que le gouvernement fédéral l'aura atteinte,

---

<sup>4</sup> Chambre des communes, Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration (CIMM), *Traitement différentiel dans le recrutement et le taux d'acceptation des étudiants étrangers au Québec et dans le reste du Canada*, huitième rapport, 44<sup>e</sup> législature, 1<sup>re</sup> session, mai 2022; Chambre des communes, Comité permanent des langues officielles (LANG), *Immigration francophone au Canada et au Québec*, 44<sup>e</sup> législature, 1<sup>re</sup> session.

<sup>5</sup> Sociopol, *Faire le point sur la cible en immigration francophone : Bilan des enjeux et pistes d'action*, étude commandée par la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA), mars 2022; CLO, *Rapport annuel 2021-2022*, 2022, p. 15 à 16.

<sup>6</sup> [Projet de loi C-13, Loi modifiant la Loi sur les langues officielles, édictant la Loi sur l'usage du français au sein des entreprises privées de compétence fédérale et apportant des modifications connexes à d'autres projets de lois](#) (projet de loi C-13), 44<sup>e</sup> législature, 1<sup>re</sup> session.

<sup>7</sup> Statistique Canada, « [Alors que le français et l'anglais demeurent les principales langues parlées au Canada, la diversité linguistique continue de s'accroître au pays](#) », *Le Quotidien*, 17 août 2022.



## L'immigration francophone en milieu minoritaire : pour une démarche audacieuse, coordonnée et renforcée

en 2022, à son avant-dernière année de mise en œuvre. Bien qu'il ne s'agisse pas du seul facteur affectant le poids démographique des minorités francophones, le manque à gagner de nouveaux arrivants francophones a sans contredit contribué à son déclin. En retardant l'atteinte de sa cible, le gouvernement fédéral a privé les minorités francophones d'une population qui aurait pu s'installer, s'intégrer et contribuer à leur épanouissement. Il a mis à risque leur survie et la pérennité de leurs services, dont une bonne partie dépend des nombres et des proportions. Cela dit, la volonté d'accueillir plus d'immigrants francophones ne suffit pas. Il faut également que la demande et la masse critique soient au rendez-vous. Et pour cela, il faut que la promotion à l'international et les stratégies de rayonnement du français soient efficaces.

Durant son étude préalable du projet de loi C-13, le Comité sénatorial a été saisi de demandes pour que la future politique en matière d'immigration francophone favorise le rétablissement du poids démographique des minorités francophones<sup>8</sup>. Le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, l'honorable Sean Fraser, s'est montré ouvert à l'idée. Le Comité sénatorial tient d'ailleurs à souligner l'attitude positive du ministre et de ses fonctionnaires face aux défis à relever et aux changements à apporter. Il reste à voir comment cela se traduira dans le projet de loi C-13, au fil de son avancement dans le processus législatif, ainsi que dans le Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028.

Ce rapport se divise en deux parties. Le premier chapitre trace un portrait de l'immigration francophone en milieu minoritaire et met en évidence les préoccupations des intervenants selon les témoignages entendus et les mémoires reçus. Le deuxième chapitre présente les recommandations du Comité sénatorial. Elles appellent le gouvernement fédéral à agir pour assurer le maintien d'une francophonie canadienne forte, diversifiée et vibrante. Le Comité sénatorial espère qu'elles serviront à inspirer la future politique en matière d'immigration francophone en misant sur une démarche audacieuse, renforcée et coordonnée.

---

<sup>8</sup> Comité sénatorial permanent des langues officielles (OLLO), *Rapport sur la teneur du projet de loi C-13, Loi modifiant la Loi sur les langues officielles, édictant la Loi sur l'usage du français au sein des entreprises privées de compétence fédérale et apportant des modifications connexes à d'autres lois*, premier rapport, novembre 2022, p. 6 à 7.

## CHAPITRE 1 – LE PORTRAIT DE LA SITUATION ET LES PRÉOCCUPATIONS DES INTERVENANTS

Ce premier chapitre trace un portrait de l'immigration francophone en milieu minoritaire et met en évidence les préoccupations des intervenants selon les témoignages entendus et les mémoires reçus.

### La baisse du poids démographique des francophones

Dans la présente étude, le Comité sénatorial a reçu comme mandat d'examiner les facteurs favorisant ou nuisant au maintien du poids démographique de la population d'expression française dans le contexte des mesures et programmes d'immigration en place au Canada. Cette section brosse un portrait de la situation.

#### Le portrait statistique

Au Canada, l'immigration est le principal moteur de croissance de la population. Elle pourrait, d'ici 2030, devenir le facteur exclusif de cette croissance<sup>9</sup>. En 2021, environ une personne sur quatre était un immigrant reçu ou un résident permanent ou avait une langue maternelle autre que le français ou l'anglais<sup>10</sup>. Pourtant, plusieurs nouveaux arrivants ont une connaissance de ces langues ou les parlent à la maison ou au travail. Il reste qu'une majorité de la population de langue maternelle tierce tend à connaître, adopter et utiliser majoritairement l'anglais plutôt que le français<sup>11</sup>.

Le nombre d'immigrants francophones récents admis au Canada dans les cinq années précédant le recensement a graduellement augmenté de 2001 jusqu'à 2021. Pour le Canada hors Québec, le nombre d'immigrants francophones récents est passé de 11 280 personnes pour la période 2001 à 2005, soit une proportion de 1,1 % des immigrants admis, à 33 990 personnes pour la période 2016 à 2021, soit une proportion de 2,2 % des immigrants admis. La figure suivante (Figure 1) se fonde sur la définition des immigrants francophones d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). Elle montre que la proportion d'immigrants francophones récents a augmenté pour l'ensemble des provinces et territoires autres que le Québec, sauf à l'Île-du-Prince-Édouard et en Saskatchewan.

---

<sup>9</sup> Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), *Rapport annuel au Parlement sur l'immigration, 2020*, 2020, p. 5.

<sup>10</sup> Statistique Canada, « [Les immigrants représentent la plus grande part de la population depuis 150 ans et continuent de façonner qui nous sommes en tant que Canadiens](#) », *Le Quotidien*, 26 octobre 2022; Statistique Canada (17 août 2022).

<sup>11</sup> CLO (novembre 2021), p. 6 et 15 à 16.

FIGURE 1 – IMMIGRANTS FRANCOPHONES RECENTS SELON LA DEFINITION  
D'IMMIGRATION, REFUGIES ET CITOYENNETE CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 2001 A 2021



Note : Avant 2019, la définition des immigrants francophones utilisée par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) comprenait les personnes ayant le français comme langue maternelle ou les personnes ayant une langue maternelle autre que l'anglais ou le français et déclarant le français comme seule langue officielle connue à l'admission. Après 2019, la définition d'IRCC comprenait les personnes ayant le français comme seule langue officielle connue à l'admission ou les personnes connaissant à la fois l'anglais et le français à l'admission, et déclarant le français comme la langue dans laquelle ils sont le plus à l'aise.

Source : Figure créée à partir des données tirées de Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration.

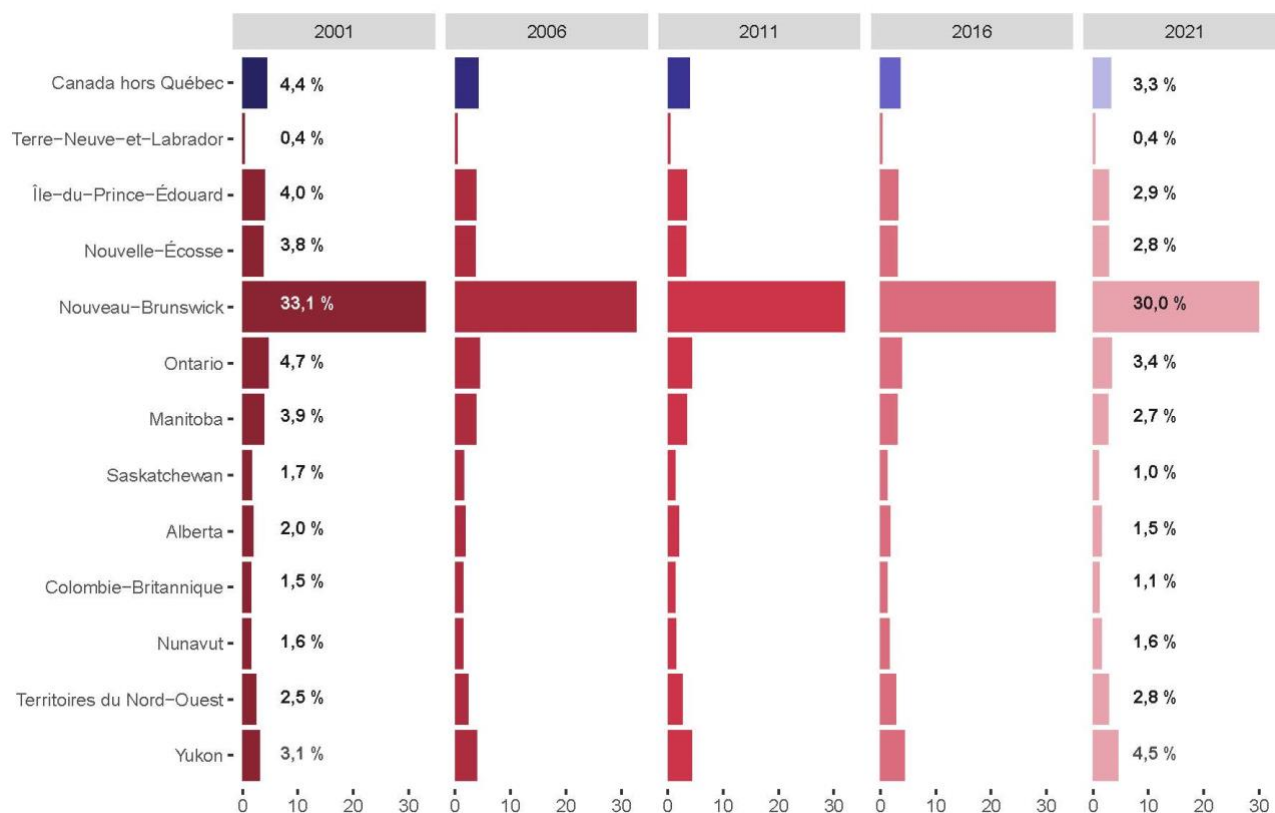
Malgré cette augmentation, le poids démographique de la francophonie canadienne a poursuivi sa chute. Pour le Canada hors Québec, il est passé de 4,4 % en 2001, à 4,2 % en 2006, à 4,0 % en 2011, puis à 3,6 % en 2016, pour finalement atteindre 3,3 % en 2021. Statistique Canada a projeté que le déclin se poursuivra d'ici 2036 et pourrait atteindre 3,0 % si rien n'est fait pour renverser la tendance<sup>12</sup>. La situation varie selon les provinces et les territoires, comme le montre la figure suivante (Figure 2). Le Yukon (+1,4 %) et les Territoires du Nord-Ouest (+0,3 %) sont les seuls endroits où il y a eu une hausse de la proportion de francophones au cours des 20 dernières années. Les provinces du Nouveau-Brunswick

<sup>12</sup> Statistique Canada, *Projections linguistiques pour le Canada, 2011 à 2036*, n° 89-657-X2017001 au catalogue, 25 janvier 2017.

## L'immigration francophone en milieu minoritaire : pour une démarche audacieuse, coordonnée et renforcée

(-3,1 %), de l'Ontario (-1,3 %) et du Manitoba (-1,2 %) ont connu les plus fortes baisses durant cette période, alors qu'elles disposent toutes les trois d'une cible provinciale en immigration francophone.

FIGURE 2 – POIDS DEMOGRAPHIQUE DES COMMUNAUTES FRANCOPHONES EN SITUATION MINORITAIRE SELON LA PREMIERE LANGUE OFFICIELLE PARLEE (FRANÇAIS SEULEMENT), PROVINCES ET TERRITOIRES, 2001 A 2021



Source : Figure créée à partir des données tirées de Statistique Canada, recensements de la population de 2006, 2016 et 2021; et Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Pour cette chercheuse, le constat est clair.

« [L]e système actuel d'immigration au Canada contribue au déclin de la population francophone. »

Mariève Forest, 4 avril 2022

Sans surprise, les communautés francophones en situation minoritaire ont demandé des actions concrètes et rapides pour ralentir cette décroissance, voire la renverser.

## Les facteurs favorisant ou nuisant au maintien du poids démographique de la population d'expression française à l'extérieur du Québec

L'immigration est un facteur clé pour maintenir des communautés francophones en situation minoritaire fortes et vibrantes. La pratique des dernières années, favorisant une immigration encore majoritairement d'expression anglaise, a exercé une influence négative sur le maintien du poids démographique de la population d'expression française. Les témoins et les mémoires ont identifié d'autres facteurs nuisant au maintien de leur poids démographique : le bas taux de natalité, le vieillissement de la population, l'exode des jeunes vers les centres urbains, les transferts linguistiques d'une génération à l'autre et l'assimilation.

Les politiques linguistiques ont longtemps été conçues en suivant la logique d'une population d'expression française qui a droit à des services gouvernementaux dans sa langue maternelle. Or, le portrait linguistique de la population canadienne est de plus en plus diversifié, et c'est d'autant plus vrai pour les communautés francophones en situation minoritaire, qui luttent pour leur survie et qui comptent sur l'immigration pour assurer leur développement et pour garantir la pérennité de leurs services. L'immigration permet de compenser l'effet des autres facteurs nuisibles.

Les minorités francophones sont aujourd'hui sensibilisées à l'importance de l'immigration pour leur avenir et y investissent beaucoup d'énergie. Les témoins et les mémoires ont montré que les communautés rurales ont plus de mal à attirer et retenir des immigrants. Elles ont besoin d'un appui supplémentaire comparativement aux communautés urbaines, une réalité que le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté a reconnue<sup>13</sup>. Dans les petits centres urbains, la vitalité économique et la vitalité communautaire sont des facteurs importants d'intégration<sup>14</sup>.

### La mobilité interprovinciale

La mobilité interprovinciale est un autre facteur expliquant l'évolution du poids démographique de la population d'expression française à l'extérieur du Québec. L'Ontario est la province qui a le plus bénéficié de l'arrivée de nouveaux arrivants francophones, tandis que le Nouveau-Brunswick a largement souffert de la mobilité interprovinciale, au profit du Québec ou de l'Ontario. Les francophones y sont attirés le plus souvent pour des raisons économiques.

---

<sup>13</sup> OLLO, *Témoignages*, 16 mai 2022 (L'hon. Sean Fraser, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté (IRCC)).

<sup>14</sup> OLLO, *Témoignages*, 28 mars 2022 (Statistique Canada).

Au Nouveau-Brunswick, la situation s'empire d'un recensement à l'autre. C'est ce qui a poussé des chercheurs à dire que l'enjeu de la rétention est intrinsèquement lié à celui de la mobilité<sup>15</sup>. La Société Nationale de l'Acadie (SNA) et un chercheur croient que cela pourrait être aussi lié à un manque d'ouverture des communautés d'accueil face à la diversité<sup>16</sup>. De façon générale, les grands centres urbains sont plus ouverts à la diversité que les régions rurales. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick travaille fort, de concert avec ses partenaires, pour atteindre ses objectifs en matière d'immigration francophone et pour se tailler une place dans un contexte où la mobilité interprovinciale lui nuit<sup>17</sup>.

Ces dernières années, le gouvernement du Québec a favorisé un rapprochement avec les communautés francophones en situation minoritaire à plusieurs points de vue. Dans le secteur de l'immigration, une grande concurrence persiste, non seulement entre le Québec et les minorités francophones, mais aussi entre les autres provinces du pays. Pour certains, il faut établir un meilleur dialogue à l'échelle nationale pour protéger et promouvoir le français<sup>18</sup>. Cela devient un enjeu d'autant plus important dans le contexte de la reconnaissance des titres de compétences étrangers. Les critères des ordres professionnels varient d'une province à l'autre, ce qui complique la mobilité interprovinciale<sup>19</sup>. Un étudiant qui quitte une province pour exercer son métier a peu de chance d'y revenir, selon l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC)<sup>20</sup>.

## **La non-atteinte des cibles en immigration francophone**

Dans la présente étude, le Comité sénatorial a reçu comme mandat d'examiner l'atteinte de la cible d'immigrants d'expression française qui s'établissent à l'extérieur du Québec. Dans les faits, le gouvernement fédéral a fixé sa propre cible et certains gouvernements provinciaux ou territoriaux ont fait de même. Cette section traite de l'évolution des cibles en immigration francophone et du besoin d'adopter une nouvelle cible pour rétablir le poids démographique des communautés francophones en situation minoritaire.

---

<sup>15</sup> OLLO, *Témoignages*, 28 mars 2022 (Christophe Traisnel); OLLO, *Témoignages*, 28 mars 2022 (Leyla Sall).

<sup>16</sup> OLLO, *Témoignages*, 25 avril 2022 (Société Nationale de l'Acadie (SNA)); OLLO, *Témoignages*, 28 mars 2022 (Christophe Traisnel).

<sup>17</sup> OLLO, *Témoignages*, 6 juin 2022 (Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB)); OLLO, *Témoignages*, 5 décembre 2022 (Opportunité Nouveau-Brunswick).

<sup>18</sup> OLLO, *Témoignages*, 28 mars 2022 (Jean-Pierre Corbeil); OLLO, *Témoignages*, 28 mars 2022 (Christophe Traisnel).

<sup>19</sup> OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (FCFA); OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC)).

<sup>20</sup> OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (ACUFC).



## La cible fédérale

La cible fédérale a été fixée à 4,4 %, ce qui correspondait au poids démographique des communautés francophones en situation minoritaire en 2001. Le gouvernement fédéral avait jusqu'en 2023 pour l'atteindre. Si son but était de compenser le déséquilibre créé par une immigration croissante, la cible n'a pas donné les résultats escomptés. Combinée à d'autres facteurs, elle a même contribué à la baisse du poids démographique de ces communautés.

D'ici 2023, le gouvernement fédéral s'est fixé une cible de 4,4 % d'immigrants d'expression française qui s'établissent à l'extérieur du Québec.

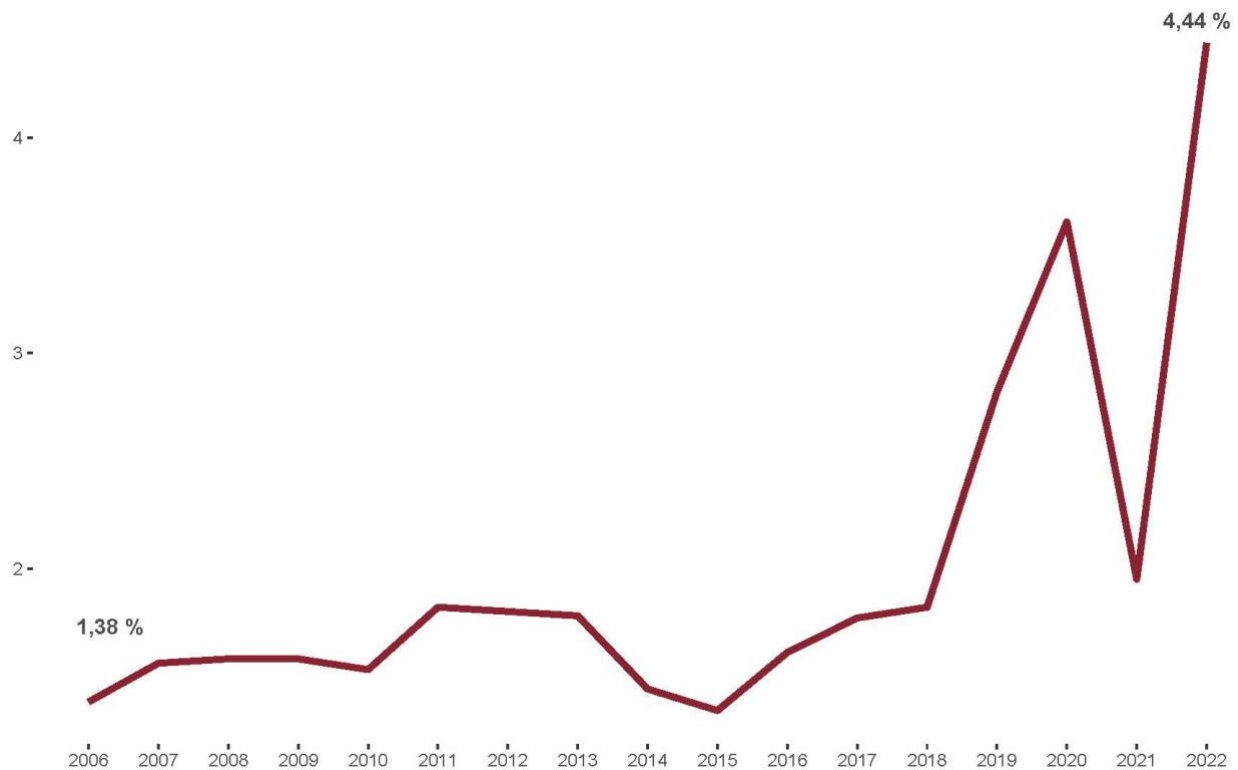
Il aura finalement fallu attendre l'avant-dernière année avant l'échéance de la cible pour que le gouvernement fédéral atteigne son objectif de 4,4 % d'immigrants francophones à l'extérieur du Québec. La figure suivante (Figure 3) montre l'évolution de la cible pour le Canada hors Québec selon l'admission de résidents permanents francophones de 2006 à 2022. Ce n'est qu'à partir de 2019 que la proportion a dépassé les 2 %. Il importe de souligner qu'IRCC a changé sa définition des immigrants francophones cette année-là.

Avant 2019, la définition des immigrants francophones utilisée par IRCC comprenait les personnes ayant le français comme langue maternelle ou les personnes ayant une langue maternelle autre que l'anglais ou le français et déclarant le français comme seule langue officielle connue à l'admission. Après 2019, la définition d'IRCC comprenait les personnes ayant le français comme seule langue officielle connue à l'admission ou les personnes connaissant à la fois l'anglais et le français à l'admission, et déclarant le français comme la langue dans laquelle ils sont le plus à l'aise.

Puis, la pandémie de COVID-19 a eu des effets négatifs sur l'admission des nouveaux arrivants en 2021 compte tenu de la fermeture des frontières. En 2022, 4,44 % de résidents permanents francophones ont été admis à l'extérieur du Québec, alors que la proportion n'était que de 1,38 % en 2006.

**L'immigration francophone en milieu minoritaire :**  
pour une démarche audacieuse, coordonnée et renforcée

**FIGURE 3 – ÉVOLUTION DE LA CIBLE EN IMMIGRATION FRANCOPHONE SELON L'ADMISSION DE RESIDENTS PERMANENTS FRANCOPHONES, CANADA HORS QUEBEC, 2006 A 2022**



Note : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) indique que les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Source : Figure créée à partir des données tirées du document « Immigrants francophones », fourni par IRCC à la Bibliothèque du Parlement, 24 janvier 2023.

La nouvelle définition adoptée par IRCC en 2019 a certainement exercé une influence sur le calcul de l'atteinte de la cible en immigration francophone. Avant 2019, l'admission de résidents permanents francophones était sous-évaluée<sup>21</sup>. La Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) et un chercheur ont demandé d'inclure dans la nouvelle définition tout immigrant qui connaît le français sans nécessairement que cela soit sa langue maternelle<sup>22</sup>. Statistique Canada a indiqué qu'il n'existe pas de définition officielle

<sup>21</sup> CLO (novembre 2021), p. 40.

<sup>22</sup> OLLO, *Témoignages*, 28 mars 2022 (Jean-Pierre Corbeil); OLLO, *Témoignages*, 4 avril 2022 (Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF)).

des « immigrants francophones »<sup>23</sup>. D'ailleurs, le changement de mesure a suscité des défis de comparabilité<sup>24</sup>.

La titulaire actuelle du poste de sous-ministre d'IRCC a attribué l'atteinte de la cible en 2022 à trois facteurs : les points supplémentaires aux candidats francophones et bilingues dans le cadre d'Entrée express, l'ajout d'une voie d'accès de la résidence temporaire à la résidence permanente et l'amélioration des activités de promotion au Canada et à l'étranger<sup>25</sup>.

Dans son étude publiée en novembre 2021, le commissaire aux langues officielles a évalué un manque à gagner d'environ 76 000 résidents permanents d'expression française qui n'ont pas été admis à l'extérieur du Québec entre 2008 et 2020<sup>26</sup>. Il a demandé à IRCC de faire rapport des manques à gagner depuis l'adoption de la cible fédérale<sup>27</sup>, mais à ce jour le Ministère n'a rien rendu public. Un chercheur a indiqué que la cible de 4,4 % n'a pas été fondée sur des données probantes et des objectifs clairs.

---

*« Dès le départ, il y avait [...] une déconnexion entre la cible établie et les objectifs. »*

**Guillaume Deschênes-Thériault, 4 avril 2022**

---

La Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) a reconnu que les impacts d'une décennie perdue sont bien tangibles<sup>28</sup>.

## **Les cibles provinciales et territoriales**

Des provinces et des territoires ont fixé leur propre cible en immigration francophone et ont eu du mal à les atteindre.

En Ontario, la cible est de 5 %. Au Nouveau-Brunswick, la cible est de 33 %. Au Manitoba, la cible est de 7 %. Aux Territoires du Nord-Ouest et à Terre-Neuve-et-Labrador, on vise une augmentation de 5 %.

---

<sup>23</sup> OLLO, *Témoignages*, 28 mars 2022 (Statistique Canada).

<sup>24</sup> CLO (novembre 2021), p. 40.

<sup>25</sup> OLLO, *Témoignages*, 6 février 2023 (IRCC).

<sup>26</sup> CLO (novembre 2021), p. 77.

<sup>27</sup> CLO (novembre 2021), p. 81.

<sup>28</sup> OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (FCFA).

## L'immigration francophone en milieu minoritaire : pour une démarche audacieuse, coordonnée et renforcée

Le Manitoba a été la première province à emboîter le pas, au début des années 2000, en ayant comme toile de fond l'objectif d'agrandir l'espace francophone, ce qui l'a d'ailleurs poussé à lancer l'organisme Accueil francophone. En 2006, la province a adopté une cible de 7 % d'immigrants francophones. En 2016, elle a adopté une définition plus inclusive de la francophonie manitobaine qui comprend toute personne qui possède une affinité spéciale avec le français ou s'en sert dans la vie quotidienne<sup>29</sup>. La cible, supérieure au poids démographique des francophones de la province, avait pour but de limiter les effets de l'assimilation. Le Manitoba a toujours eu du mal à l'atteindre. À la fin de 2022, un article de presse a laissé entendre que la cible de 7 % avait été abandonnée par le gouvernement provincial<sup>30</sup>. Le Comité sénatorial a voulu faire un suivi avec le ministre responsable du dossier, mais sa demande était toujours sans réponse au moment de rédiger ce rapport. En 2022, 800 résidents permanents francophones ont été admis dans cette province. Cela représente une proportion de 3,70 %, soit à peine la moitié de la cible prévue de 7 %. En 2020, cette proportion avait grimpé à 4,76 %, mais elle n'était que de 1,99 % en 2021.

La cible du Nouveau-Brunswick, qui vient à échéance en 2024, n'a jamais été atteinte elle non plus. Compte tenu des obligations inscrites à l'article 16.1 de la *Charte canadienne des droits et libertés* (la *Charte*), la province doit protéger l'égalité de ses deux communautés linguistiques. Une annexe de l'*Accord Canada-Nouveau-Brunswick sur l'immigration* portant sur les immigrants d'expression française reconnaît l'objectif du Nouveau-Brunswick « d'attirer des immigrants d'expression française sur son territoire afin de maintenir l'équilibre linguistique unique de la province »<sup>31</sup>. Elle mentionne aussi l'existence de la cible provinciale. Des témoins de cette province ont fait valoir que la baisse du poids démographique de la communauté acadienne menace la vitalité de celle-ci ainsi que l'équilibre linguistique entre les deux communautés<sup>32</sup>. En 2022, 2 315 résidents permanents admis dans cette province étaient francophones, soit une proportion de 22,70 %, bien en deçà de la cible prévue de 33 %. En 2020, cette proportion était similaire, à 22,58 %, puis a elle a descendu à 14,88 % en 2021.

En Ontario, les résultats sont plus prometteurs. La cible de 5 % fixée en 2012 a été atteinte pour la première fois en 2022 puisque 5,28 % des résidents permanents admis dans cette province étaient francophones, soit 9 760 personnes. En 2020, elle avait atteint 4,09 %, puis

---

<sup>29</sup> *Loi sur l'épanouissement de la francophonie manitobaine*, C.P.L.M., ch. F157, par. 1(2).

<sup>30</sup> Thibault Jourdan, « *Le Manitoba n'a plus de cible pour l'immigration francophone* », *Radio-Canada*, 14 décembre 2022.

<sup>31</sup> Gouvernement du Canada, « *Annexe B – Immigrants d'expression française* », *Accord Canada-Nouveau-Brunswick sur l'immigration*, 2017.

<sup>32</sup> OLLO, *Témoignages*, 28 mars 2022 (Christophe Traisnel); OLLO, *Témoignages*, 25 avril 2022 (Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB)); OLLO, *Témoignages*, 6 juin 2022 (AFMNB); OLLO, *Témoignages*, 5 décembre 2022 (Shirley MacLean, commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick (CLONB)).



## L'immigration francophone en milieu minoritaire : pour une démarche audacieuse, coordonnée et renforcée

elle a chuté à 1,96 % en 2021. Une annexe de l'Accord Canada-Ontario sur l'immigration porte spécifiquement sur les immigrants d'expression française, mentionne la cible de 5 % et contient une clause de consultation de la communauté franco-ontarienne<sup>33</sup>. La province dispose aussi d'une loi qui fait mention des communautés franco-ontariennes et de l'objectif d'attirer des immigrants dans ces communautés<sup>34</sup>. Durant les audiences publiques, cette province a été citée comme un exemple à suivre. La titulaire actuelle du poste de sous-ministre d'IRCC a vanté l'utilité des annexes aux ententes fédérales-provinciales-territoriales.

---

*« On travaille de près avec les provinces qui ont établi des cibles qui leur sont propres. Des ententes fédérales, provinciales et territoriales sont une façon de renforcer le tout entre le Canada et les provinces et territoires. De plus, pour le Nouveau-Brunswick et l'Ontario, on a ajouté une annexe à l'entente qui fait en sorte de présenter les cibles en matière d'immigration francophone. Cela nous permet de travailler ensemble. »*

**IRCC, 6 février 2023**

---

La figure suivante (Figure 4) montre l'évolution pour les cinq dernières années de l'admission de résidents permanents francophones dans les provinces et les territoires autres que le Québec. Dans l'ensemble du Canada hors Québec, 4 141 francophones ont été admis en 2017 (soit une proportion de 1,77 %), comparativement à 16 371 en 2022 (soit une proportion de 4,44 %). Le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Ontario et les trois territoires ont obtenu les taux les plus élevés en 2022, tandis que la Saskatchewan et la Colombie-Britannique ont obtenu les taux les plus bas.

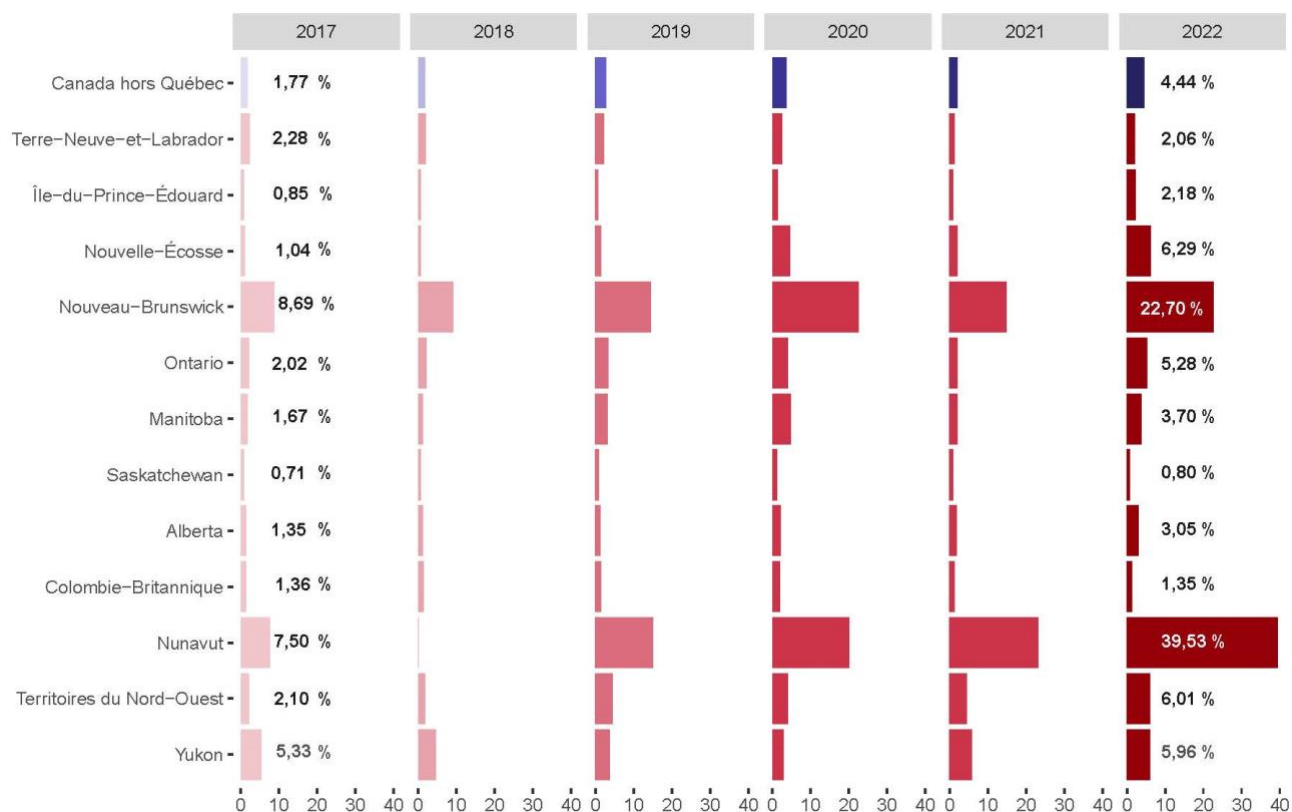
---

<sup>33</sup> Gouvernement du Canada, « [Annexe C – Immigrants d'expression française](#) », *Accord Canada-Ontario sur l'immigration*, 2018.

<sup>34</sup> [Loi de 2015 sur l'immigration en Ontario](#), L.O. 2015, ch. 8.

L'immigration francophone en milieu minoritaire :  
pour une démarche audacieuse, coordonnée et renforcée

FIGURE 4 – ÉVOLUTION DE LA CIBLE EN IMMIGRATION FRANCOPHONE SELON L'ADMISSION DE RESIDENTS PERMANENTS FRANCOPHONES, PROVINCES ET TERRITOIRES, 2017 A 2022



Note : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) indique que les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Source : Figure créée à partir des données tirées du document « Immigrants francophones », fournies par IRCC à la Bibliothèque du Parlement, 24 janvier 2023.

Les communautés francophones en situation minoritaire demandent que la démarche fédérale s'adapte aux besoins des provinces et des territoires. Pour la FCFA, il faut faire en sorte que l'apport d'immigrants francophones profite à toutes les régions<sup>35</sup>. Des chercheurs soutiennent l'établissement de cibles régionales, en plus de la cible nationale<sup>36</sup>. Des représentants de Statistique Canada ont plaidé pour une mise à jour des projections démographiques sur la base des données du Recensement de 2021, afin de mieux comprendre les défis à relever et de mieux identifier les besoins par région<sup>37</sup>.

<sup>35</sup> OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (FCFA).

<sup>36</sup> OLLO, *Témoignages*, 28 mars 2022 (Jean-Pierre Corbeil); OLLO, *Témoignages*, 4 avril 2022 (Mariève Forest).

<sup>37</sup> OLLO, *Témoignages*, 28 mars 2022 (Statistique Canada).

## Le rétablissement du poids démographique des francophones

Le document de réforme des langues officielles ouvrait la porte à une approche de rattrapage en précisant l'objectif de « maintenir le poids démographique des francophones hors Québec » à « 4,4 % de la population du pays »<sup>38</sup>. Or, pour maintenir ce poids démographique à 4,4 %, il faut une cible en immigration francophone plus ambitieuse. Avec l'aide de Statistique Canada et de chercheurs, la FCFA a développé des scénarios en vue de rétablir le poids démographique à son niveau de 2001. La FCFA a proposé des cibles de rattrapage croissantes, allant de 12 % en 2024 jusqu'à 20 % en 2036, une proposition qui a reçu l'appui d'autres organismes francophones<sup>39</sup>. Le commissaire aux langues officielles, pour sa part, a recommandé à IRCC d'adopter une cible plus élevée, de clarifier son objectif, de développer des stratégies pour l'atteindre et de rendre des comptes à cet égard<sup>40</sup>.

Un chercheur a spécifié que la cible à fixer dépendra de l'objectif désiré et que des programmes devront être mis en place pour l'atteindre<sup>41</sup>. Des représentants de Statistique Canada ont indiqué qu'une cible plus élevée semble nécessaire pour pallier les effets négatifs des autres facteurs liés à la décroissance démographique de la francophonie canadienne<sup>42</sup>. La cible n'est pas une panacée, comme l'ont expliqué deux chercheurs.

---

*« [S]ans une bonne intégration et sans une meilleure réflexion sur les mécanismes d'intégration des immigrants au sein de ces communautés, je crois que le tout est un peu voué à l'échec si on ne se limite qu'à une cible pour croire que cela sauvera les communautés francophones dans l'avenir. »*

**Jean-Pierre Corbeil, 28 mars 2022**

*« Il faut être cohérent; si l'on adopte réellement une cible aussi ambitieuse, il faut se donner les moyens de l'atteindre. »*

**Mariève Forest, 4 avril 2022**

---

---

<sup>38</sup> Gouvernement du Canada (2021).

<sup>39</sup> Sociopol (mars 2022); OLLO, *Témoignages*, 25 avril 2022 (Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO)); OLLO, *Témoignages*, 25 avril 2022 (Société de la francophonie manitobaine (SFM)); OLLO, *Témoignages*, 25 avril 2022 (SNA); OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (FCFA); OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE)); RDÉE, *Mémoire*, 29 avril 2022, p. 9; OLLO, *Témoignages*, 6 juin 2022 (Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM)); OLLO, *Témoignages*, 28 novembre 2022 (Communauté francophone accueillante (CFA) de Moose Jaw et Gravelbourg).

<sup>40</sup> CLO (novembre 2021), p. 81; OLLO, *Témoignages*, 21 novembre 2022 (Raymond Thériège, commissaire aux langues officielles).

<sup>41</sup> OLLO, *Témoignages*, 4 avril 2022 (Guillaume Deschênes-Thériault).

<sup>42</sup> OLLO, *Témoignages*, 28 mars 2022 (Statistique Canada).



## L'immigration francophone en milieu minoritaire : pour une démarche audacieuse, coordonnée et renforcée

La FCFA a répondu aux doutes soulevés par des cibles ambitieuses, alors qu'il a fallu plus de 15 ans pour atteindre celle de 4,4 %, en faisant valoir l'importance d'une démarche renouvelée en immigration francophone.

---

*« Plusieurs ont demandé comment nous espérons atteindre une cible de 12 % alors qu'au fil des ans, le gouvernement n'a pas réussi à atteindre la cible actuelle. La réponse est bien simple : en mettant enfin en place les mesures spécifiques en matière d'immigration francophone que nous réclamons depuis des années. [...] [C]e n'est pas uniquement en apportant des ajustements à des programmes généraux d'immigration, comme Entrée express, qu'on atteindra nos objectifs. On ne fait pas de l'immigration en milieu minoritaire comme on en fait en milieu majoritaire. Il faut une politique en matière d'immigration francophone qui comportera des programmes et mesures spécifiques, faits pour des réalités spécifiques. »*

**Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, 2 mai 2022**

---

Le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté est ouvert à l'idée d'accroître l'immigration francophone, mais il n'a pas directement commenté la cible de réparation proposée par les organismes francophones.

---

*« Je veux vraiment être le ministre auquel on pourra attribuer l'augmentation du nombre de francophones qui s'installent au Canada — pas seulement au Québec, mais à l'extérieur du Québec. Je suis convaincu de pouvoir atteindre au moins l'objectif de 4,4 % d'ici l'année prochaine et peut-être avant. Nous allons continuer de chercher à faire croître ce chiffre d'année en année parce que c'est important, et je pense que c'est dans notre intérêt en tant que nation. »*

**L'hon. Sean Fraser, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté,  
16 mai 2022**

---

Les représentants d'IRCC et la ministre des Langues officielles ont reconnu la nécessité d'une cible ambitieuse, mais ont rappelé l'importance d'assurer qu'elle soit atteignable<sup>43</sup>. IRCC a créé un Groupe de travail sur la cible en immigration francophone et un Conseil d'experts pour une réflexion en immigration francophone hors Québec. Une fonctionnaire du Nouveau-Brunswick et un chercheur du Québec ont rappelé qu'une masse critique est nécessaire pour augmenter la proportion des candidats francophones sélectionnés<sup>44</sup>.

---

<sup>43</sup> OLLO, *Témoignages*, 16 mai 2022 (IRCC); OLLO, *Témoignages*, 6 février 2023 (IRCC); OLLO, *Témoignages*, 6 février 2023 (L'hon. Ginette Petitpas Taylor, ministre des Langues officielles).

<sup>44</sup> OLLO, *Témoignages*, 5 décembre 2022 (Opportunité Nouveau-Brunswick); OLLO, *Témoignages*, 30 janvier 2023 (Jack Jedwab).



## L'approche selon les différentes catégories d'immigrants

Dans la présente étude, le Comité sénatorial a reçu comme mandat d'examiner les mesures et programmes mis en place par le gouvernement fédéral dans le but de recruter, d'accueillir et d'intégrer les immigrants, les réfugiés et les étudiants étrangers d'expression française. Depuis que le Comité sénatorial a fait paraître un rapport à ce sujet en 2014, le gouvernement a apporté divers changements dans ses pratiques, mis en place le Plan d'action fédéral-provincial-territorial en 2018, adopté la Stratégie en matière d'immigration francophone en 2019, puis donné le mandat au ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté de mettre en œuvre une stratégie encore plus ambitieuse en 2021<sup>45</sup>. Durant la pandémie de COVID-19, d'autres changements sont survenus, mais souvent dans l'esprit d'ajuster les pratiques en place sans envisager un système véritablement adapté aux besoins des communautés francophones en situation minoritaire. Cette section trace le portrait de la situation selon les différentes catégories d'immigrants.

### Les immigrants économiques

La très grande majorité des nouveaux arrivants francophones provient de la catégorie des immigrants économiques. Entrée express est l'un des principaux mécanismes de sélection des immigrants de cette catégorie et a bénéficié d'un financement supplémentaire entre 2018 et 2023. Il accorde désormais plus de points aux candidats d'expression française ou bilingues. Le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté est convaincu que ces changements permettront d'accueillir plus d'enseignants ou de professionnels de la santé dans les communautés francophones en situation minoritaire<sup>46</sup>. À l'avenir, IRCC conçoit Entrée express comme un moyen de cibler l'immigration francophone et les catégories d'emploi<sup>47</sup>. Certains proposent l'instauration de quotas numériques de candidats francophones<sup>48</sup>. Les objectifs en la matière pourraient être inscrits à même le Plan des niveaux d'immigration<sup>49</sup>.

Cela dit, des témoins ont souligné la pertinence de créer un programme d'immigration économique distinct pour les francophones, car les ajustements à Entrée express ne suffisent plus pour répondre aux cibles en immigration. La FCFA imagine un programme conçu selon

---

<sup>45</sup> OLLO, *Saisir l'occasion : Le rôle des communautés dans un système d'immigration en constante évolution*, quatrième rapport, décembre 2014; IRCC, *Plan d'action FPT visant à accroître l'immigration francophone à l'extérieur du Québec*, 2018; IRCC, *Stratégie en matière d'immigration francophone : Atteindre nos objectifs*, 2019; Premier ministre du Canada, Justin Trudeau (16 décembre 2021).

<sup>46</sup> OLLO, *Témoignages*, 16 mai 2022 (L'hon. Sean Fraser, ministre de l'IRCC).

<sup>47</sup> OLLO, *Témoignages*, 6 février 2023 (IRCC).

<sup>48</sup> Sociopol (mars 2022), p. 44; OLLO, *Témoignages*, 4 avril 2022 (Guillaume Deschênes-Thériault).

<sup>49</sup> OLLO, *Témoignages*, 4 avril 2022 (Guillaume Deschênes-Thériault).

les besoins de main-d'œuvre des communautés francophones en situation minoritaire<sup>50</sup>. Le nouveau programme s'arrimerait aux besoins des communautés et des employeurs<sup>51</sup>.

Un chercheur a noté que la plupart des immigrants arrivent au Canada à l'âge adulte et que l'apprentissage des langues officielles est plus difficile pour eux. Par conséquent, il faut miser sur des candidats qui maîtrisent déjà les deux langues officielles et leur accorder plus de points dans le processus de sélection<sup>52</sup>. En Atlantique, la maîtrise de l'anglais est essentielle à l'intégration économique des immigrants francophones<sup>53</sup>. Il y a peu d'emplois en français ou alors les possibilités d'emploi en français sont méconnues ou les immigrants font face à d'autres obstacles, comme la reconnaissance des titres de compétences étrangers. Il y a de la sensibilisation à faire auprès des employeurs et il faut s'assurer que la formation linguistique soit accessible dans les deux langues officielles<sup>54</sup>.

Le Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE) considère qu'il y a un manque d'arrimage entre les besoins réels de main-d'œuvre et le profil des candidats sélectionnés<sup>55</sup>. Cela entraîne des conséquences néfastes, comme des immigrants dont les attentes sont déçues ou qui se retrouvent sous-employés ou au chômage. Les employeurs ont du mal à naviguer dans le système d'immigration. Peu d'entre eux s'investissent dans des missions de promotion et de recrutement à l'international vu le temps, l'énergie et les ressources que cela nécessite. Le RDÉE ajoute que plusieurs employeurs sont à la tête de petites et moyennes entreprises (PME)<sup>56</sup>. Il faut donc encourager les immigrants francophones à explorer l'avenue de l'entrepreneuriat. Le réseautage, le financement et l'accompagnement sont les trois principaux défis auxquels les immigrants entrepreneurs font face. À cela s'ajoute le manque de ressources en français et les enjeux liés au racisme en milieu de travail.

---

<sup>50</sup> OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (FCFA).

<sup>51</sup> OLLO, *Témoignages*, 28 novembre 2022 (CFA de Moose Jaw et Gravelbourg).

<sup>52</sup> OLLO, *Témoignages*, 28 mars 2022 (Jean-Pierre Corbeil).

<sup>53</sup> OLLO, *Témoignages*, 25 avril 2022 (SNA), SNA, *Mémoire*, 25 avril 2022, p. 4; OLLO, *Témoignages*, 5 décembre 2022 (Opportunité Nouveau-Brunswick).

<sup>54</sup> OLLO, *Témoignages*, 25 avril 2022 (SNA); SNA, *Mémoire*, 25 avril 2022, p. 8 à 9; OLLO, *Témoignages*, 25 avril 2022 (SANB); OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (RDÉE); OLLO, *Témoignages*, 5 décembre 2022 (Opportunité Nouveau-Brunswick).

<sup>55</sup> OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (RDÉE); RDÉE, *Mémoire*, 29 avril 2022, p. 5.

<sup>56</sup> OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (RDÉE); RDÉE, *Mémoire*, 29 avril 2022, p. 6 et 9.

## Le parrainage familial

Les audiences publiques ont peu abordé la question du parrainage familial, même s'il s'agit d'une catégorie qui regroupe une part importante des nouveaux arrivants francophones. Pour cette catégorie, la FCFA suggère la création d'un volet francophone à l'intérieur des programmes existants, une proposition qui a reçu l'appui d'autres témoins<sup>57</sup>. Un chercheur croit qu'IRCC doit se doter des capacités de traiter en temps opportun les demandes de parrainage familial et collaborer davantage avec les provinces et les territoires pour favoriser les candidatures francophones<sup>58</sup>. IRCC explore des façons d'améliorer ses façons de faire.

---

*« Il faut avoir des programmes autorisant l'épouse ou l'époux à avoir aussi un permis de travail. Si les deux membres de la famille sont établis et si les enfants vont à l'école, cela permet une rétention différente. On voit cela au Nouveau-Brunswick. On travaille avec six grands employeurs, comme le Groupe Savoie Inc., Cooke aquaculture et J.D. Irving, pour voir comment on peut retenir ces populations dans des villes qui sont souvent en situation minoritaire pour ce qui est des francophones. »*

IRCC, 6 février 2023

---

## Les réfugiés

Les situations de crise, comme celle que traverse actuellement l'Ukraine, posent des défis et mobilisent de nombreuses ressources d'IRCC pour accueillir et réinstaller les réfugiés. En 2018, le commissaire aux langues officielles avait conclu que l'impact de l'accueil des réfugiés syriens sur les communautés francophones en situation minoritaire n'avait pas été évalué par IRCC, faisant en sorte que ces communautés ont peu tiré profit de cet apport massif de nouveaux arrivants<sup>59</sup>. Le Manitoba tire bien son épingle du jeu. L'organisme Accueil francophone est signataire d'une entente de parrainage privé des réfugiés. C'est dans cette province que la concentration de la population d'origine ukrainienne est la plus importante. On s'attend donc à ce que l'Accueil francophone soit hautement sollicité dans le contexte de la crise mondiale actuelle. Ces dernières années, plus des deux tiers des nouveaux arrivants du Manitoba étaient des réfugiés<sup>60</sup>.

---

<sup>57</sup> OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (FCFA); OLLO, *Témoignages*, 28 novembre 2022 (Réseau en immigration francophone de la Saskatchewan (RIF-SK)); OLLO, *Témoignages*, 28 novembre 2022 (CFA de Moose Jaw et Gravelbourg).

<sup>58</sup> OLLO, *Témoignages*, 4 avril 2022 (Guillaume Deschênes-Thériault).

<sup>59</sup> CLO, *Rapport annuel 2017-2018*, 2018, p. 17.

<sup>60</sup> OLLO, *Témoignages*, 25 avril 2022 (SFM); OLLO, *Témoignages*, 6 février 2023 (IRCC).

Selon les témoins et les mémoires, il y a un grand intérêt de la part des communautés francophones en situation minoritaire de participer aux efforts de réinstallation des réfugiés, même si la barrière de la langue pose des défis supplémentaires en matière d'accueil et d'intégration. Des témoins ont proposé qu'IRCC fixe un quota pour l'accueil des réfugiés francophones en provenance des pays d'Afrique ou qu'il crée un volet francophone dans les programmes visant la réinstallation des réfugiés<sup>61</sup>. Les capacités d'IRCC dans les ambassades ne sont pas optimales, selon des représentants de réseaux en immigration francophone (RIF)<sup>62</sup>. Une collaboration étroite avec les provinces et les territoires est de mise, selon un chercheur<sup>63</sup>. L'Alliance des femmes de la francophonie canadienne (AFFC) a demandé d'adapter les services d'établissements à leurs besoins<sup>64</sup>. La Société de la francophonie manitobaine (SFM) et le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick ont fait valoir l'importance de leur offrir de la formation linguistique<sup>65</sup>. La FNCSF a fait remarquer que les écoles de langue française avaient des solutions à proposer pour accueillir cette clientèle dans leurs écoles<sup>66</sup>. IRCC a indiqué que certains réfugiés ont des compétences professionnelles qu'il vaut mieux exploiter<sup>67</sup>.

## Les candidats des provinces

Le Programme des candidats des provinces (PCP) est un mécanisme important par l'entremise duquel les provinces désignent des personnes qui immigreront sur leur territoire. Une évaluation publiée en 2017 a reconnu que ce programme n'a apporté qu'une contribution limitée en matière d'immigration francophone<sup>68</sup>. Les témoins ont insisté pour que les gouvernements travaillent de pair pour la sélection des candidats dans le cadre du PCP. La FCFA est d'avis qu'il faut assortir les certificats de désignation d'objectifs en matière

---

<sup>61</sup> OLLO, *Témoignages*, 4 avril 2022 (Mariève Forest); OLLO, *Témoignages*, 4 avril 2022 (Guillaume Deschênes-Thériault); OLLO, *Témoignages*, 25 avril 2022 (SFM); OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (FCFA); Réseau en immigration francophone de la Nouvelle-Écosse (RIF-NÉ), *Mémoire*, 28 novembre 2022, p. 1; OLLO, *Témoignages*, 28 novembre 2022 (RIF-SK); OLLO, *Témoignages*, 28 novembre 2022 (CFA de Moose Jaw et Gravelbourg).

<sup>62</sup> OLLO, *Témoignages*, 28 novembre 2022 (Réseau de soutien à l'immigration francophone de l'Est de l'Ontario (RSIFEO)) ; OLLO, *Témoignages*, 28 novembre 2022 (RIF-SK); RIF-NÉ, *Mémoire*, 28 novembre 2022, p. 2.

<sup>63</sup> OLLO, *Témoignages*, 4 avril 2022 (Guillaume Deschênes-Thériault).

<sup>64</sup> OLLO, *Témoignages*, 4 avril 2022 (Alliance des femmes de la francophonie canadienne (AFFC)).

<sup>65</sup> OLLO, *Témoignages*, 25 avril 2022 (SFM); OLLO, *Témoignages*, 21 novembre 2022 (Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB)).

<sup>66</sup> OLLO, *Témoignages*, 4 avril 2022 (FNCSF).

<sup>67</sup> OLLO, *Témoignages*, 6 février 2023 (IRCC).

<sup>68</sup> IRCC, *Évaluation du Programme des candidats des provinces*, Direction générale de la recherche et de l'évaluation, novembre 2017.

d'immigration francophone, une idée appuyée par d'autres témoins<sup>69</sup>. Le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté n'a pas pris cet engagement, mais il a reconnu qu'il faut miser sur les provinces qui ont réussi et encourager la poursuite du modèle ailleurs<sup>70</sup>.

L'Ontario a été cité en exemple. Cette province a en effet réussi à atteindre sa cible en immigration francophone grâce au Programme ontarien des candidats à l'immigration, notamment en raison du volet des travailleurs qualifiés francophones. Des modèles semblables pourraient être créés ailleurs et favoriser l'octroi de certificats de désignation pour des candidats francophones en fonction de la cible nationale et des cibles provinciales ou territoriales<sup>71</sup>. L'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO) a demandé d'augmenter le nombre d'immigrants que la province peut sélectionner au moyen de ce programme<sup>72</sup>. Une étude de Sociopol en a vanté les mérites.

---

*« Le succès du volet des travailleurs qualifiés francophones de l'Ontario montre qu'il est possible d'atteindre des proportions supérieures de candidats francophones lorsque des certificats de désignations leur sont réservés. »*

**Sociopol, mars 2022, p. 59**

---

Le cas du Manitoba a aussi fait l'objet de commentaires. En effet, le Programme Candidats du Manitoba est assorti d'un volet francophone nommé « Invitation au Manitoba » auquel les organismes francophones participent<sup>73</sup>. L'annexe de l'*Accord Canada-Manitoba en matière d'immigration* portant sur les candidats de la province prévoit la consultation des représentants de la communauté francophone du Manitoba<sup>74</sup>. Cela ne semble toutefois pas avoir été suffisant pour garantir l'atteinte des objectifs fixés par la province en matière d'immigration francophone. D'ailleurs, la cible provinciale n'est pas mentionnée dans l'entente fédérale-provinciale.

---

<sup>69</sup> OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (FCFA); OLLO, *Témoignages*, 28 novembre 2022 (RIF-SK); OLLO, *Témoignages*, 28 novembre 2022 (CFA de Moose Jaw et Gravelbourg).

<sup>70</sup> OLLO, *Témoignages*, 16 mai 2022 (L'hon. Sean Fraser, ministre de l'IRCC).

<sup>71</sup> OLLO, *Témoignages*, 4 avril 2022 (Mariève Forest); OLLO, *Témoignages*, 4 avril 2022 (Guillaume Deschênes-Thériault); OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (FCFA).

<sup>72</sup> OLLO, *Témoignages*, 25 avril 2022 (AFO).

<sup>73</sup> OLLO, *Témoignages*, 6 juin 2022 (AMBM).

<sup>74</sup> Gouvernement du Canada, « *Annexe B – Candidats de la province* », *Accord Canada-Manitoba en matière d'immigration*, juin 2003.

## Les étudiants étrangers

La clientèle étudiante des établissements postsecondaires francophones à l'extérieur du Québec est de plus en plus diversifiée et d'origine internationale. Le taux élevé de refus de permis d'études des étudiants étrangers francophones, en particulier en provenance de l'Afrique, a suscité plusieurs commentaires durant les audiences publiques du Comité sénatorial. Les établissements postsecondaires francophones ont constaté des effets sur les inscriptions dans leurs établissements et ont demandé au gouvernement fédéral des actions supplémentaires<sup>75</sup>. Des témoins veulent comprendre les raisons de ces refus<sup>76</sup>. L'ACUFC affirme ne pas avoir de données et ne pas être mise au courant des décisions rendues par les agents d'IRCC<sup>77</sup>. Un collège et une université ont indiqué qu'ils doivent soumettre des rapports de conformité à IRCC sans savoir à quoi sert l'information<sup>78</sup>.

Deux obstacles administratifs ont été cités durant les témoignages : celui de la double intention, c'est-à-dire lorsqu'un étranger qui entre au Canada pour une période temporaire à titre de visiteur, d'étudiant ou de travailleur demande également la résidence permanente, et celui de la capacité financière. Ces critères inscrits dans la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* ont pour effet d'augmenter le taux de refus des permis d'études<sup>79</sup>. Par conséquent, ils diminuent le potentiel d'accueil et d'intégration de cette clientèle hautement prometteuse pour les communautés francophones en situation minoritaire et pour le marché du travail canadien<sup>80</sup>. Plusieurs témoins ont demandé d'éliminer ces barrières qui nuisent à l'atteinte des objectifs en matière d'immigration francophone<sup>81</sup>. Des représentants d'IRCC ont répondu que le Ministère doit trouver un équilibre entre les catégories d'immigrants et la place à leur accorder dans le Plan des niveaux d'immigration; celui-ci met tout en œuvre pour améliorer le sort des étudiants étrangers et réfléchit aux

---

<sup>75</sup> OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (ACUFC); OLLO, *Témoignages*, 21 novembre 2022 (CCNB); OLLO, *Témoignages*, 21 novembre 2022 (Université Sainte-Anne); OLLO, *Témoignages*, 21 novembre 2022 (Université de Hearst); OLLO, *Témoignages*, 21 novembre 2022 (Université de Saint-Boniface).

<sup>76</sup> OLLO, *Témoignages*, 25 avril 2022 (SNA), SNA, *Mémoire*, 25 avril 2022, p. 5; OLLO, *Témoignages*, 21 novembre 2022 (Université de Hearst).

<sup>77</sup> OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (ACUFC).

<sup>78</sup> OLLO, *Témoignages*, 21 novembre 2022 (CCNB); OLLO, *Témoignages*, 21 novembre 2022 (Université de Saint-Boniface).

<sup>79</sup> *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, L.C. 2001, ch. 27, par. 22(2) et art. 39.

<sup>80</sup> OLLO, *Témoignages*, 28 mars 2022 (Christophe Traisnel).

<sup>81</sup> OLLO, *Témoignages*, 25 avril 2022 (SFM); OLLO, *Témoignages*, 25 avril 2022 (AFO); OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (FCFA); OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (ACUFC); OLLO, *Témoignages*, 21 novembre 2022 (CCNB); OLLO, *Témoignages*, 21 novembre 2022 (Université Sainte-Anne); OLLO, *Témoignages*, 21 novembre 2022 (Université de Hearst); OLLO, *Témoignages*, 28 novembre 2022 (RIF-SK); OLLO, *Témoignages*, 5 décembre 2022 (Opportunité Nouveau-Brunswick).

manières d'améliorer leurs processus<sup>82</sup>. Les chercheurs et les communautés peuvent faire partie de la solution et participer à la prise de décisions<sup>83</sup>.

Les communautés francophones en situation minoritaire ont besoin d'une main-d'œuvre francophone et bilingue et les établissements postsecondaires francophones peuvent contribuer à ces efforts. Il faut leur donner les moyens de le faire, en appuyant leur participation aux activités de recrutement et en améliorant les programmes permettant aux étudiants étrangers de travailler durant et après les études<sup>84</sup>. L'ACUFC a évalué qu'environ 90 % des étudiants étrangers veulent se trouver un emploi au Canada après leurs études; les deux tiers d'entre eux affirment que l'aide des établissements postsecondaires influence leur décision de rester au Canada<sup>85</sup>. Le représentant d'un collège a reconnu qu'avoir des candidats diplômés au Canada réduit le fardeau de la reconnaissance des titres de compétences étrangers dans les professions réglementées<sup>86</sup>. Les établissements postsecondaires font office de courroie de transmission et acceptent de jouer ce rôle malgré le manque de ressources à leur disposition, comme en témoigne cette université.

---

*« L'immigration n'est pas dans notre mandat, mais elle est devenue une partie importante, voire incontournable, de notre travail, pas seulement pour combler nos propres besoins, mais aussi ceux de nos collectivités. Nous cheminons avec nos étudiants jusqu'à l'obtention du diplôme et à l'intégration sur le marché du travail. Nos partenaires communautaires francophones prennent le relais. Par exemple, la caisse populaire, qui embauche un grand nombre de nos étudiants, peut témoigner de leur rayonnement. »*

**Université de Hearst, 21 novembre 2022**

---

Dans certaines communautés, il existe des programmes pour faciliter l'accès des étudiants étrangers au marché du travail local, par exemple à l'Université de Moncton, au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick ou à l'Université de Hearst<sup>87</sup>. Cela a l'avantage de faciliter la transition vers la résidence permanente en accompagnant les futurs diplômés dans leurs démarches. L'AFO estime qu'environ 50 % des étudiants étrangers qui fréquentent

---

<sup>82</sup> OLLO, *Témoignages*, 16 mai 2022 (IRCC); OLLO, *Témoignages*, 6 février 2023 (IRCC).

<sup>83</sup> OLLO, *Témoignages*, 28 mars 2022 (Christophe Traisnel).

<sup>84</sup> OLLO, *Témoignages*, 25 avril 2022 (AFO); OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (ACUFC); OLLO, *Témoignages*, 21 novembre 2022 (CCNB); OLLO, *Témoignages*, 21 novembre 2022 (Université de Hearst).

<sup>85</sup> OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (ACUFC).

<sup>86</sup> OLLO, *Témoignages*, 21 novembre 2022 (CCNB).

<sup>87</sup> OLLO, *Témoignages*, 28 mars 2022 (Christophe Traisnel); OLLO, *Témoignages*, 4 avril 2022 (Guillaume Deschênes-Thériault); OLLO, *Témoignages*, 25 avril 2022 (AFO); OLLO, *Témoignages*, 21 novembre 2022 (Université de Hearst); OLLO, *Témoignages*, 21 novembre 2022 (CCNB).

l'Université de Hearst restent à Hearst et que 100 % restent en Ontario<sup>88</sup>. Ce témoignage exprime la déconnexion entre les objectifs convoités et la réalité sur le terrain.

---

*« J'ai été étonné d'entendre que de jeunes étudiants se font refuser le statut de résident permanent alors qu'ils ont été formés ici et qu'ils ont fait leur stage ici. Les employeurs veulent les engager et on leur dit qu'ils ne peuvent pas rester. Le processus est contradictoire, il y a une déconnexion. Il y a quelque chose qui nous échappe. Alors que ces jeunes viennent faire leur formation ici, notre objectif est de les garder, justement parce qu'ils sont formés ici. »*

**Assemblée de la francophonie de l'Ontario, 25 avril 2022**

---

C'est pourquoi des témoins ont demandé d'harmoniser les politiques relatives à l'immigration francophone et celles relatives à l'éducation internationale<sup>89</sup>. IRCC a admis, en septembre 2022, qu'il pouvait faire mieux pour harmoniser sa démarche<sup>90</sup>. Parmi les autres solutions, un chercheur a recommandé de baisser les frais de scolarité des étudiants étrangers francophones et de mettre en place un système de bourses<sup>91</sup>. Le Volet direct pour les études, un programme de traitement accéléré des permis d'études, est aussi à considérer à condition d'outiller les établissements postsecondaires pour l'accompagnement des étudiants étrangers dans ce processus<sup>92</sup>.

## Les travailleurs temporaires

Les audiences publiques ont peu abordé la question des travailleurs temporaires. La FCFA a rappelé qu'IRCC ne finance pas les services d'établissement offerts aux résidents temporaires, ce qui nuit aux efforts des organismes et des RIF<sup>93</sup>. Ce sont plutôt les provinces, les établissements postsecondaires francophones ou les employeurs qui se chargent d'offrir de tels services, mais l'offre est très inégale d'une communauté à l'autre. Dans une étude publiée en mai 2022, le commissaire aux langues officielles a recommandé à IRCC d'élargir le

---

<sup>88</sup> OLLO, *Témoignages*, 25 avril 2022 (AFO).

<sup>89</sup> OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (FCFA); OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (ACUFC); OLLO, *Témoignages*, 21 novembre 2022 (Université Sainte-Anne); OLLO, *Témoignages*, 21 novembre 2022 (Université de Saint-Boniface).

<sup>90</sup> CIMM, *Réponse du gouvernement au huitième rapport du Comité permanent de la Citoyenneté et de l'Immigration de la Chambre des communes*, 28 septembre 2022, p. 2 à 4.

<sup>91</sup> OLLO, *Témoignages*, 28 mars 2022 (Leyla Sall).

<sup>92</sup> OLLO, *Témoignages*, 4 avril 2022 (Mariève Forest); OLLO, *Témoignages*, 21 novembre 2022 (Université de Hearst).

<sup>93</sup> OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (FCFA).



financement offert dans le cadre de la Stratégie en matière d'immigration francophone aux résidents temporaires<sup>94</sup>.

## Les programmes ciblant des régions spécifiques

Les témoins et les mémoires ont proposé d'adapter les programmes d'immigration aux besoins des différentes régions. Le Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord a reçu des éloges, et des témoins ont demandé de l'adapter aux besoins des communautés francophones en situation minoritaire<sup>95</sup>. L'Université de Hearst profite de ce programme et voudrait que d'autres régions puissent en bénéficier<sup>96</sup>. Une chercheuse propose de s'inspirer de son succès pour développer un projet pilote similaire d'immigration dans les communautés francophones en situation minoritaire<sup>97</sup>. La Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB) insiste pour que les programmes d'immigration soient conçus pour répondre aux besoins des régions rurales, plutôt que d'être calqués sur les besoins des grands centres urbains<sup>98</sup>. Une fonctionnaire du Nouveau-Brunswick et la commissaire aux langues officielles de cette province ont eu de bons mots pour le Programme d'immigration au Canada atlantique, qui est devenu permanent en 2022<sup>99</sup>.

## La reconnaissance des titres de compétences étrangers

Les défis en matière de pénurie et de mobilité de la main-d'œuvre sont criants. Il faut une meilleure collaboration entre le gouvernement fédéral, les provinces et territoires, les municipalités, les ordres professionnels et les établissements postsecondaires. Cet enjeu dépasse le cadre de l'immigration et demande une action coordonnée.

Dans le secteur de l'éducation, des organismes ont noté que la reconnaissance des titres de compétences étrangers se fait souvent en anglais, sauf en Ontario, ce qui constitue un obstacle pour les enseignants formés à l'étranger qui souhaitent exercer leur métier dans une école de langue française<sup>100</sup>. De plus, les critères des ordres professionnels varient d'une

---

<sup>94</sup> CLO, *Vigie de la mise en œuvre du Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023 : Investir dans notre avenir – Analyse et recommandations pour le prochain plan quinquennal*, mai 2022, p. 10.

<sup>95</sup> OLLO, *Témoignages*, 4 avril 2022 (Mariève Forest); OLLO, *Témoignages*, 4 avril 2022 (Guillaume Deschênes-Thériault); OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (FCFA); OLLO, *Témoignages*, 21 novembre 2022 (Université de Hearst).

<sup>96</sup> OLLO, *Témoignages*, 21 novembre 2022 (Université de Hearst).

<sup>97</sup> OLLO, *Témoignages*, 4 avril 2022 (Mariève Forest).

<sup>98</sup> OLLO, *Témoignages*, 25 avril 2022 (SANB).

<sup>99</sup> OLLO, *Témoignages*, 5 décembre 2022 (Opportunité Nouveau-Brunswick); OLLO, *Témoignages*, 5 décembre 2022 (Shirley MacLean, CLONB).

<sup>100</sup> OLLO, *Témoignages*, 4 avril 2022 (FNCSF).

province à l'autre, ce qui crée des iniquités à travers le pays<sup>101</sup>. Le processus de reconnaissance est laborieux et coûteux et décourage la mobilité interprovinciale. Des discussions ont lieu depuis des années, mais aucune solution concrète n'a abouti.

Le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté croit que des groupes de travail et des tables de concertation peuvent aider à régler les défis relatifs à la reconnaissance des titres de compétences étrangers, par exemple dans le secteur de la santé<sup>102</sup>. L'offre de formation d'appoint avant ou après l'arrivée fait partie, selon lui, des autres solutions à envisager. Les établissements postsecondaires francophones peuvent offrir cette formation d'appoint<sup>103</sup>. La ministre des Langues officielles reconnaît que le gouvernement fédéral a un rôle à jouer, de concert avec ses partenaires<sup>104</sup>. Le document de réforme des langues officielles a promis le développement d'un cadre de reconnaissance des diplômes en enseignement, mais pas pour les autres secteurs. Des communautés francophones en situation minoritaire veulent collaborer et proposent de faciliter la signature d'ententes bilatérales avec les gouvernements étrangers<sup>105</sup>. Le RDÉE insiste pour accroître la collaboration avec les employeurs<sup>106</sup>. Une fonctionnaire du Nouveau-Brunswick reconnaît qu'une grande partie des solutions repose entre les mains des provinces<sup>107</sup>.

## Les voies vers la résidence permanente

Durant la pandémie de COVID-19, le gouvernement fédéral a misé sur de nouvelles voies vers la résidence permanente pour pallier les effets de la fermeture des frontières. Le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté a rappelé que des volets ont été réservés aux candidats francophones ou bilingues dans la Voie d'accès de la résidence temporaire à la résidence permanente, destinée aux travailleurs essentiels et aux étudiants étrangers<sup>108</sup>. En novembre 2021, le commissaire aux langues officielles a proposé d'explorer de nouvelles solutions<sup>109</sup>. Plusieurs témoins ont réclamé l'élargissement des voies d'accès vers la résidence permanente, car il s'agit d'une avenue prometteuse pour atteindre les cibles en immigration

---

<sup>101</sup> OLLO, *Témoignages*, 4 avril 2022 (FNCSF); OLLO, *Témoignages*, 4 avril 2022 (AFFC).

<sup>102</sup> OLLO, *Témoignages*, 16 mai 2022 (L'hon. Sean Fraser, ministre de l'IRCC).

<sup>103</sup> OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (ACUFC); OLLO, *Témoignages*, 21 novembre 2022 (CCNB).

<sup>104</sup> OLLO, *Témoignages*, 6 février 2023 (L'hon. Ginette Petitpas Taylor, ministre des Langues officielles).

<sup>105</sup> OLLO, *Témoignages*, 25 avril 2022 (SNA).

<sup>106</sup> OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (RDÉE).

<sup>107</sup> OLLO, *Témoignages*, 5 décembre 2022 (Opportunité Nouveau-Brunswick).

<sup>108</sup> OLLO, *Témoignages*, 16 mai 2022 (L'hon. Sean Fraser, ministre de l'IRCC).

<sup>109</sup> CLO (novembre 2021), p. 71.

## L'immigration francophone en milieu minoritaire : pour une démarche audacieuse, coordonnée et renforcée

francophone <sup>110</sup>. La FCFA demande le maintien des voies d'accès actuelles et propose d'en créer de nouvelles <sup>111</sup>. Les établissements postsecondaires francophones veulent accompagner les étudiants étrangers vers la résidence permanente, mais il y a encore du travail à faire en collaboration avec IRCC pour faciliter les démarches et accroître les partenariats.

---

*« Comme les étudiants sont considérés comme des résidents temporaires, il y a certains services dans les communautés auxquels les étudiants n'ont pas accès. En améliorant le maillage entre les établissements, les services d'accompagnement des étudiants internationaux et les communautés, on sera en mesure de faciliter leur intégration, mais aussi de les raccrocher et les convaincre de rester au Canada et dans les communautés francophones à la fin de leurs études. »*

**Association des collèges et universités de la francophonie canadienne, 2 mai 2022**

---

## Les réussites et les défis du parcours d'intégration francophone

Dans le Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023, le gouvernement fédéral a appuyé un parcours global d'intégration francophone, qui débute avant l'arrivée au Canada et se prolonge jusqu'à l'obtention de la citoyenneté canadienne <sup>112</sup>. Il y a consacré de nouveaux investissements et créé de nouvelles initiatives. Cette section donne un aperçu de l'état de la situation, en mettant l'accent sur les réussites et les défis qui restent à surmonter.

### La promotion à l'international

Le succès de l'intégration commence au début du parcours, à l'étape du recrutement à l'étranger. Plusieurs témoins souhaitent une meilleure coordination des efforts pour faire connaître la francophonie canadienne, y compris les plus petites communautés <sup>113</sup>. Le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté a réagi en disant qu'il faut défaire la perception voulant qu'il ne soit possible de vivre en français qu'au Québec et assurer une

---

<sup>110</sup> OLLO, *Témoignages*, 4 avril 2022 (Mariève Forest); OLLO, *Témoignages*, 25 avril 2022 (SFM); OLLO, *Témoignages*, 25 avril 2022 (SNA); SNA, *Mémoire*, 25 avril 2022, p. 6; OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (FCFA); OLLO, *Témoignages*, 21 novembre 2022 (Université de Hearst); OLLO, *Témoignages*, 28 novembre 2022 (RIF-SK); OLLO, *Témoignages*, 28 novembre 2022 (Réseau en immigration francophone des Territoires du Nord-Ouest (RIF-TNO)).

<sup>111</sup> OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (FCFA).

<sup>112</sup> Gouvernement du Canada, *Plan d'action pour les langues officielles – 2018-2023 : Investir dans notre avenir*, 2018.

<sup>113</sup> OLLO, *Témoignages*, 28 mars 2022 (Christophe Traisnel); OLLO, *Témoignages*, 4 avril 2022 (Guillaume Deschênes-Thériault); OLLO, *Témoignages*, 25 avril 2022 (SNA); OLLO, *Témoignages*, 25 avril 2022 (SFM); OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (FCFA); OLLO, *Témoignages*, 28 novembre 2022 (RIF-SK); OLLO, *Témoignages*, 28 novembre 2022 (CFA de Moose Jaw et Gravelbourg).

meilleure promotion des minorités francophones à l'international<sup>114</sup>. Mais les communautés, les employeurs et les établissements postsecondaires ont du mal à se tailler une place dans les missions à l'international, souvent faute de ressources<sup>115</sup>. La SFM a demandé d'étendre les activités de Destination Canada en Afrique<sup>116</sup>. La SNA souhaite recevoir un soutien d'IRCC pour couvrir le coût des déplacements aux activités de promotion à l'international et demande une stratégie robuste en matière de diplomatie francophone<sup>117</sup>. D'autres insistent pour que les activités de promotion à l'étranger se fassent dans un esprit « par et pour » les communautés<sup>118</sup>.

## Les capacités d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et des ambassades en Afrique et dans les autres pays de la Francophonie

Les témoins et les mémoires ont convergé vers l'idée de cibler des bassins prometteurs de recrutement de candidats d'expression française. Cela comprend évidemment l'Afrique, où se trouve la majorité des francophones dans le monde, ainsi que d'autres pays membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Des demandes ont donc été faites pour accroître les capacités d'IRCC à l'étranger<sup>119</sup>.

En se fondant sur les données de l'OIF, la carte suivante (Figure 5) illustre la localisation des bureaux des visas et des centres de réception des demandes de visa (CRDV) en Afrique selon l'estimation du nombre de francophones en pourcentage de la population totale par pays. Les bureaux des visas sont gérés par IRCC dans les ambassades et les hauts-commissariats. Ils offrent tous des services en français et en anglais. Les CRDV sont gérés par un tiers. Certains offrent des services en anglais ou français seulement, tandis que d'autres offrent des services dans les deux langues. Plusieurs pays d'Afrique comptent plus de 25 % de francophones, mais il n'y a pas de bureau des visas dans tous ces pays. Les bureaux des visas d'Alger, de Dakar, de Rabat et de Tunis offrent tous les services, y compris en ce qui concerne les permis d'études, mais ce n'est pas le cas du bureau de Yaoundé où se trouve une forte concentration de

---

<sup>114</sup> OLLO, *Témoignages*, 16 mai 2022 (L'hon. Sean Fraser, ministre de l'IRCC).

<sup>115</sup> OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (RDÉE); OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (ACUFC); OLLO, *Témoignages*, 21 novembre 2022 (Université de Saint-Boniface).

<sup>116</sup> OLLO, *Témoignages*, 25 avril 2022 (SFM).

<sup>117</sup> OLLO, *Témoignages*, 25 avril 2022 (SNA); SNA, *Mémoire*, 25 avril 2022, p. 7 à 8.

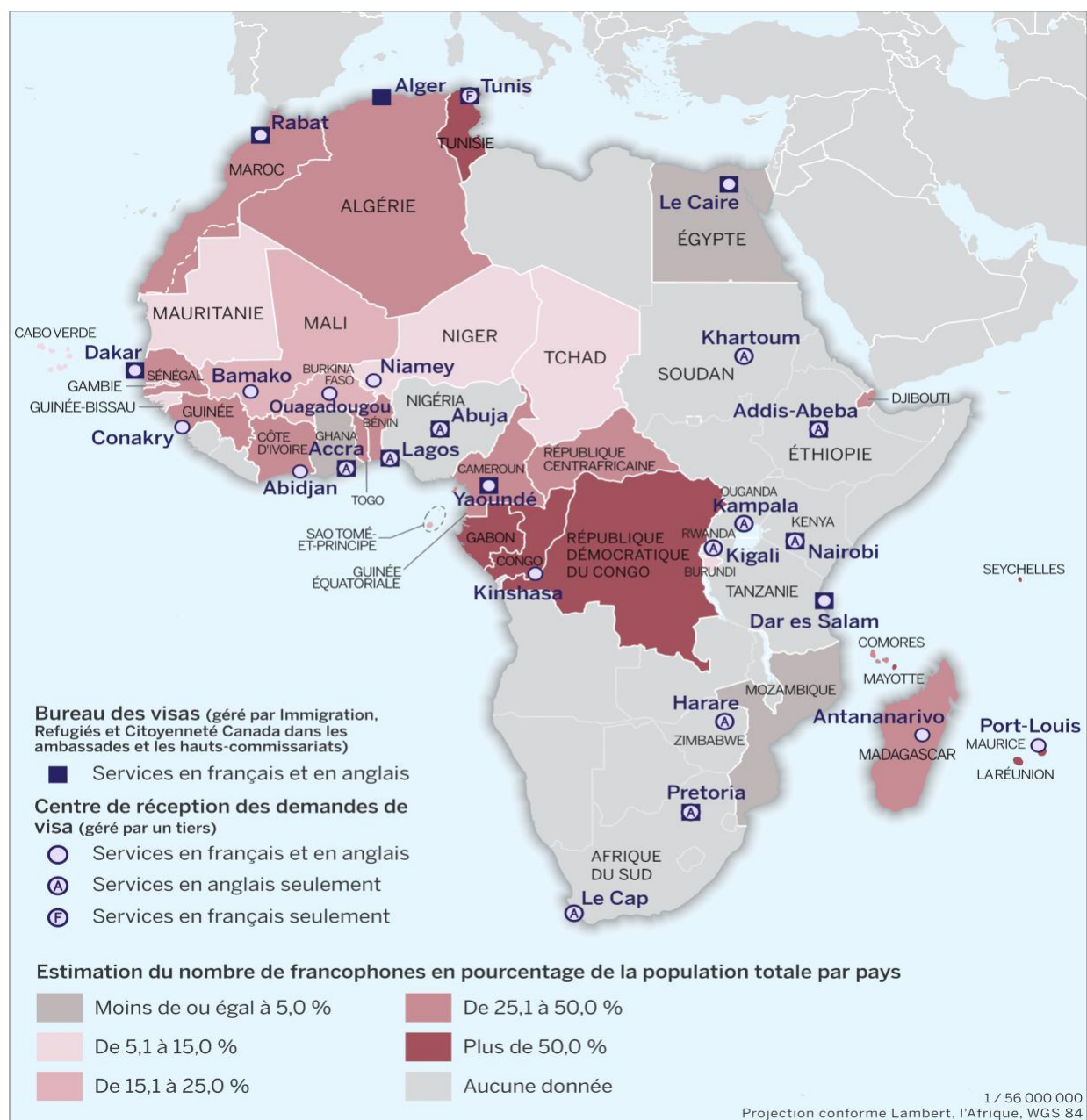
<sup>118</sup> OLLO, *Témoignages*, 4 avril 2022 (Guillaume Deschênes-Thériault); OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (FCFA).

<sup>119</sup> CLO (novembre 2021), p. 68 à 69 et 71; OLLO, *Témoignages*, 28 mars 2022 (Leyla Sall); OLLO, *Témoignages*, 4 avril 2022 (Mariève Forest); OLLO, *Témoignages*, 4 avril 2022 (Guillaume Deschênes-Thériault); OLLO, *Témoignages*, 25 avril 2022 (SFM); OLLO, *Témoignages*, 25 avril 2022 (AFO); OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (FCFA); OLLO, *Témoignages*, 21 novembre 2022 (Raymond Théberge, commissaire aux langues officielles); OLLO, *Témoignages*, 21 novembre 2022 (Université Sainte-Anne); OLLO, *Témoignages*, 28 novembre 2022 (RSIFEO); OLLO, *Témoignages*, 28 novembre 2022 (RIF-SK).

**L'immigration francophone en milieu minoritaire :**  
pour une démarche audacieuse, coordonnée et renforcée

francophones. Les CDRV n'offrent pas de services complets et ne peuvent prendre des décisions sur les demandes d'application pour des visas, ce qui est le cas pour le bureau de Kinshasa où se situe l'un des plus grands bassins de francophones d'Afrique.

**FIGURE 5 – BUREAUX DES VISAS ET CENTRES DE RECEPTION DES DEMANDES DE VISA, SELON L'ESTIMATION DU NOMBRE DE FRANCOPHONES EN POURCENTAGE DE LA POPULATION TOTALE PAR PAYS, AFRIQUE**

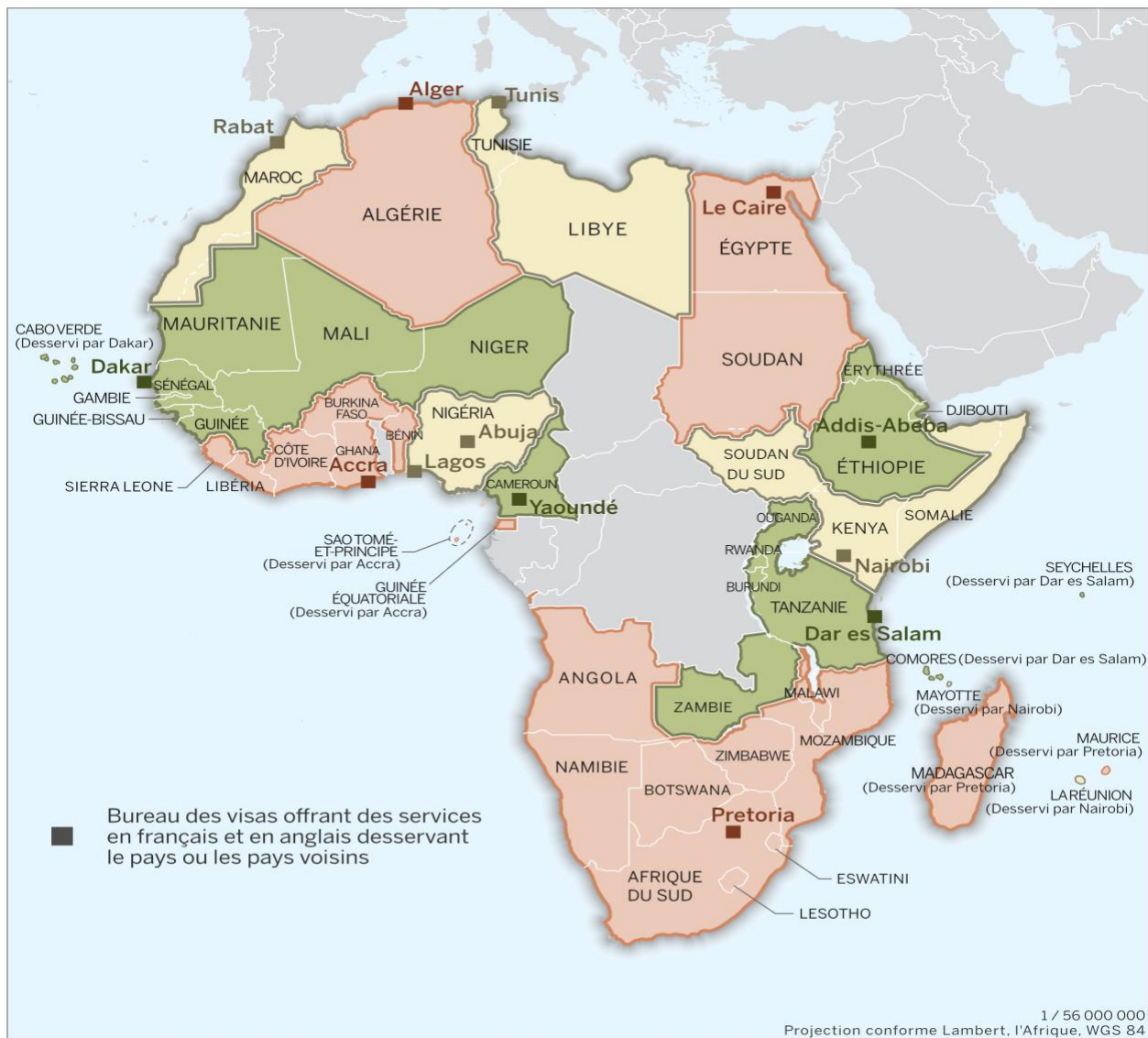


Source : Carte créée à partir des données tirées de Natural Earth, *1:50m Cultural Vectors* et *1:50m Physical Vectors*, version 4.1.0; « Bureaux des visas et Centres de réception des demandes de visa », fourni par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada à la Bibliothèque du Parlement, 20 octobre 2022; et Organisation internationale de la Francophonie, *Estimation du nombre de francophones dans le monde 2022*. Les logiciels suivants ont été utilisés : Esri, ArcGIS Pro, version 3.0.2.

**L'immigration francophone en milieu minoritaire :**  
pour une démarche audacieuse, coordonnée et renforcée

Les témoins ont noté que les services de certains bureaux des visas situés en Afrique couvrent plusieurs pays. La carte suivante (Figure 6) illustre la localisation des bureaux des visas offrant des services en français et en anglais desservant le pays ou les pays voisins en Afrique. Le bureau des visas de Dakar, par exemple, sert huit pays : Cabo Verde, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal. Celui de Tunis sert deux pays : Tunisie et Lybie.

**FIGURE 6 – BUREAUX DES VISAS OFFRANT DES SERVICES EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS  
DESSERVANT LE PAYS OU LES PAYS VOISINS, AFRIQUE**



Source : Carte créée à partir des données tirées de Natural Earth, *1 :50m Cultural Vectors* et *1 :50m Physical Vectors*, version 4.1.0; et « Bureaux des visas et Centres de réception des demandes de visa », fourni par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada à la Bibliothèque du Parlement, 20 octobre 2022. Les logiciels suivants ont été utilisés : Esri, ArcGIS Pro, version 3.0.2.

De manière générale, il faut repenser le positionnement des bureaux de recrutement à l'étranger<sup>120</sup>. La SANB a rappelé l'importance d'assurer des services en français de qualité dans les ambassades, qui représentent le premier point de contact dans la démarche d'immigration<sup>121</sup>. Une fonctionnaire du Nouveau-Brunswick a dit avoir une bonne collaboration avec les bureaux d'IRCC à l'étranger et les ambassades<sup>122</sup>.

## **Les capacités d'accueil des communautés et de leurs réseaux**

Les témoins ont mis l'accent sur le renforcement des capacités d'accueil des communautés, des organismes qui les appuient et des RIF. Bien qu'ils bénéficient d'un financement de la part d'IRCC, ils n'ont pas les ressources suffisantes pour garantir un parcours d'intégration francophone réussi, surtout dans le contexte où le gouvernement fédéral augmente ses niveaux d'immigration.

Les femmes immigrantes jouent un rôle important dans le parcours d'intégration, car elles sont responsables de la charge mentale et des responsabilités familiales qui en découlent. Elles voient à la scolarisation des enfants, à l'accès aux services de base, participent aux démarches administratives pour l'ensemble de la famille tout en veillant à la bonne marche de leur foyer<sup>123</sup>. Les services actuels ne sont pas adaptés à leurs besoins dans les secteurs de la petite enfance, de l'éducation, de la santé et de l'employabilité<sup>124</sup>. L'AFFC estime que les femmes immigrantes ont du mal à développer un sentiment d'appartenance à la communauté d'accueil et propose qu'IRCC aide les organismes de femmes à développer des programmes et stratégies en immigration adaptés à leurs besoins<sup>125</sup>. L'AFFC insiste également pour mettre en place des politiques, des stratégies et des programmes sensibles au genre et à la diversité dans tout l'écosystème d'immigration<sup>126</sup>.

Le défi du sentiment d'appartenance ne se limite toutefois pas qu'aux femmes, comme l'a souligné ce chercheur.

---

<sup>120</sup> OLLO, *Témoignages*, 28 novembre 2022 (RSIFEO).

<sup>121</sup> OLLO, *Témoignages*, 25 avril 2022 (SANB).

<sup>122</sup> OLLO, *Témoignages*, 5 décembre 2022 (Opportunité Nouveau-Brunswick).

<sup>123</sup> AFFC, *Mémoire*, 4 avril 2022, p. 3.

<sup>124</sup> AFFC, *Mémoire*, 4 avril 2022, p. 4.

<sup>125</sup> OLLO, *Témoignages*, 4 avril 2022 (AFFC); AFFC, *Mémoire*, 4 avril 2022, p. 8.

<sup>126</sup> OLLO, *Témoignages*, 4 avril 2022 (AFFC); AFFC, *Mémoire*, 4 avril 2022, p. 8.

## L'immigration francophone en milieu minoritaire : pour une démarche audacieuse, coordonnée et renforcée

*« Le principal défi, dans le dossier de l'immigration francophone, est de faire converger les expériences individuelles des immigrants eux-mêmes, les volontés politiques des décideurs publics et les espoirs communautaires des francophonies minoritaires autour d'une cause commune : réussir la rencontre entre les nouveaux arrivants francophones et les sociétés d'accueil. »*

**Christophe Traisnel, 28 mars 2022**

Plusieurs organismes ont réclamé du financement additionnel, notamment pour les services d'établissement en français<sup>127</sup>. En plus du financement, il faut qu'IRCC s'assure dans ses ententes avec les fournisseurs anglophones que les nouveaux arrivants francophones soient renvoyés vers des services d'établissement en français<sup>128</sup>. La SANB insiste pour que les services francophones soient distincts des services anglophones, dans un esprit de qualité égale des services<sup>129</sup>. Dans une étude publiée en mai 2022, le commissaire aux langues officielles a recommandé à IRCC de viser cette équivalence en élargissant la gamme des services offerts en français<sup>130</sup>.

Les capacités sont inégales d'une communauté à l'autre pour ce qui est d'attirer et de retenir les nouveaux arrivants<sup>131</sup>. Les RIF contribuent à leur accueil, leur installation et leur rétention, mais la complétude institutionnelle n'est pas assurée partout<sup>132</sup>. Les défis à relever dans les régions rurales sont plus grands<sup>133</sup>. Les établissements postsecondaires francophones, qui offrent de l'accompagnement sans recevoir de financement d'IRCC, demandent d'adapter les services d'établissement à leurs besoins<sup>134</sup>. Les organismes francophones cumulent la responsabilité d'offrir des services d'établissement à d'autres services destinés aux communautés, et ont donc besoin d'une aide accrue<sup>135</sup>. Les RIF demandent de réduire la lourdeur administrative<sup>136</sup>.

<sup>127</sup> OLLO, *Témoignages*, 25 avril 2022 (SFM); OLLO, *Témoignages*, 25 avril 2022 (SANB); OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (FCFA); OLLO, *Témoignages*, 6 juin 2022 (AFMNB); OLLO, *Témoignages*, 6 juin 2022 (AMBM); OLLO, *Témoignages*, 28 novembre 2022 (RIF-SK).

<sup>128</sup> OLLO, *Témoignages*, 4 avril 2022 (Guillaume Deschênes-Thériault).

<sup>129</sup> OLLO, *Témoignages*, 25 avril 2022 (SANB).

<sup>130</sup> CLO (mai 2022), p. 9.

<sup>131</sup> OLLO, *Témoignages*, 28 mars 2022 (Jean-Pierre Corbeil); OLLO, *Témoignages*, 28 mars 2022 (Christophe Traisnel); OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (FCFA).

<sup>132</sup> OLLO, *Témoignages*, 28 mars 2022 (Christophe Traisnel); OLLO, *Témoignages*, 28 mars 2022 (Leyla Sall); OLLO, *Témoignages*, 28 novembre 2022 (RSIFEO).

<sup>133</sup> OLLO, *Témoignages*, 4 avril 2022 (Guillaume Deschênes-Thériault); OLLO, *Témoignages*, 25 avril 2022 (SNA).

<sup>134</sup> OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (ACUFC); OLLO, *Témoignages*, 21 novembre 2022 (CCNB).

<sup>135</sup> OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (FCFA).

<sup>136</sup> OLLO, *Témoignages*, 28 novembre 2022 (RSIFEO); OLLO, *Témoignages*, 28 novembre 2022 (RIF-TNO).



## L'immigration francophone en milieu minoritaire : pour une démarche audacieuse, coordonnée et renforcée

Il y a tout de même des histoires à succès. Au Manitoba, l'Accueil francophone facilite l'accueil et l'établissement des nouveaux arrivants francophones en agissant comme guichet unique de services. Il obtient un haut taux de succès : environ 80 % des immigrants qui utilisent ses services demeurent dans la province<sup>137</sup>. En Atlantique, le Comité atlantique sur l'immigration francophone et le Centre d'innovation en immigration francophone à Dieppe coordonnent des initiatives d'accueil et d'intégration et facilitent la transition vers le marché du travail<sup>138</sup>.

L'importance de bien aiguiller les nouveaux arrivants francophones à leur arrivée au Canada a maintes fois été soulignée. Les témoins ont louangé le modèle des services d'accueil à l'Aéroport international Pearson et ont demandé de l'étendre ailleurs au pays<sup>139</sup>. Dans ce dossier, IRCC a pris un risque qui s'est avéré payant, comme l'illustre ce témoignage d'un RIF.

---

*« À un moment donné, IRCC a pris le risque, « Build it and they will come ». C'est là qu'IRCC a fait le grand pas en 2020, et je lui lève mon chapeau pour cela. IRCC a mis sur pied le programme francophone et, dans la première année, ce programme a réussi à recruter plus de 2 000 francophones qui sont passés à leur kiosque. Savez-vous jusqu'où IRCC est allé aujourd'hui? Je lui lève mon chapeau devant vous; IRCC a offert au Centre francophone du Grand Toronto (CFGT) tout le service d'accueil de l'aéroport Pearson. Cela veut dire qu'il accueille les francophones, les anglophones et les allophones. Voilà un projet à succès. Nous sommes capables aussi d'accueillir les anglophones et de les référer à leur bande, mais il faut arrêter de toujours leur mettre l'anglophonie au premier plan. Voilà un succès d'IRCC à Pearson. »*

**Réseau de soutien à l'immigration francophone de l'Est de l'Ontario, 28 novembre 2022**

---

L'Accueil francophone s'occupe lui aussi de l'accueil à l'aéroport, au Manitoba, avec un grand taux de succès sur la rétention des nouveaux arrivants francophones<sup>140</sup>.

### Les facteurs de rétention des nouveaux arrivants francophones

L'emploi est souvent le premier facteur de rétention. Les gouvernements doivent établir de bons partenariats avec les communautés francophones en situation minoritaire et leurs

---

<sup>137</sup> OLLO, *Témoignages*, 25 avril 2022 (SFM).

<sup>138</sup> OLLO, *Témoignages*, 28 mars 2022 (Christophe Traisnel); OLLO, *Témoignages*, 21 novembre 2022 (Raymond Thériège, commissaire aux langues officielles); RIF-NÉ, *Mémoire*, 28 novembre 2022, p. 2; OLLO, *Témoignages*, 5 décembre 2022 (Shirley MacLean, CLONB); OLLO, *Témoignages*, 6 février 2023 (L'hon. Ginette Petitpas Taylor, ministre des Langues officielles); OLLO, *Témoignages*, 6 février 2023 (IRCC).

<sup>139</sup> OLLO, *Témoignages*, 4 avril 2022 (FNCSF); OLLO, *Témoignages*, 25 avril 2022 (AFO); OLLO, *Témoignages*, 25 avril 2022 (SANB); OLLO, *Témoignages*, 28 novembre 2022 (RSIFEO).

<sup>140</sup> OLLO, *Témoignages*, 25 avril 2022 (SFM).

municipalités d'accueil et sensibiliser les employeurs à l'importance de recruter des immigrants francophones<sup>141</sup>. Un chercheur propose de miser sur des contrats avec les employeurs financés par le gouvernement fédéral pour permettre aux immigrants francophones d'acquérir de l'expérience canadienne<sup>142</sup>.

La création d'espaces francophones et l'offre de services publics de qualité apparaissent essentielles pour faciliter la rétention. Autrement dit, l'accès aux écoles, aux établissements postsecondaires, aux services de santé ou aux activités culturelles en français, par exemple, aide les immigrants francophones à s'intégrer à la communauté d'accueil. Lors d'une intégration réussie, les immigrants utilisent les services dans la langue de la minorité et contribuent à la vitalité des communautés. Des représentantes du Nouveau-Brunswick en ont reconnu l'importance<sup>143</sup>.

L'article 23 de la *Charte* donne aux parents canadiens le droit de faire instruire leurs enfants dans une école primaire ou secondaire de langue minoritaire. À l'extérieur du Québec, les écoles de langue française ont des défis importants à relever. Pour la première fois, le Recensement de 2021 a inclus des questions obligatoires afin de mieux identifier les titulaires de droit en vertu de l'article 23 de la *Charte*<sup>144</sup>. La FNCSF a indiqué que l'immigration francophone contribue à la croissance des inscriptions dans les écoles de langue française, mais qu'il n'y a pas de données probantes sur le nombre d'élèves issus de l'immigration. L'Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire réalisée en 2022 permettra d'en savoir plus sur leur parcours scolaire<sup>145</sup>.

Les écoles de langue française doivent répondre à quatre défis. Premièrement, mieux faire connaître leur existence au Canada et à l'étranger. Deuxièmement, voir au recrutement, à l'accueil et à la rétention des élèves issus de l'immigration et de leur famille<sup>146</sup>.

Troisièmement, faciliter l'embauche d'enseignants qualifiés formés ici ou à l'étranger. Quatrièmement, participer à la francisation des nouveaux arrivants. La FNCSF a demandé des

---

<sup>141</sup> OLLO, *Témoignages*, 28 mars 2022 (Jean-Pierre Corbeil); OLLO, *Témoignages*, 6 juin 2022 (AFMNB); OLLO, *Témoignages*, 6 juin 2022 (AMBM); OLLO, *Témoignages*, 28 novembre 2022 (RIF-TNO).

<sup>142</sup> OLLO, *Témoignages*, 28 mars 2022 (Leyla Sall).

<sup>143</sup> OLLO, *Témoignages*, 5 décembre 2022 (Opportunité Nouveau-Brunswick); OLLO, *Témoignages*, 5 décembre 2022 (Shirley MacLean, CLONB).

<sup>144</sup> Selon le commissaire aux langues officielles, l'inclusion de ces nouvelles questions dans le recensement pourrait éventuellement fournir « des indicateurs d'intégration des familles immigrantes de langue française au sein des communautés francophones en situation minoritaire ». Voir CLO (novembre 2021), p. 67; Statistique Canada, « [897 000 enfants sont admissibles à l'instruction dans la langue officielle minoritaire au Canada](#) », *Le Quotidien*, 30 novembre 2022.

<sup>145</sup> OLLO, *Témoignages*, 28 mars 2022 (Statistique Canada).

<sup>146</sup> À certains endroits au Canada, les conseils scolaires francophones ont adopté des politiques inclusives, afin d'admettre des élèves issus de l'immigration. Ainsi, les immigrants francophones et les réfugiés ont le droit d'inscrire leurs enfants à l'école de langue française, mais un pouvoir de délégation aux conseils scolaires n'existe pas partout.

## L'immigration francophone en milieu minoritaire : pour une démarche audacieuse, coordonnée et renforcée

ressources additionnelles pour permettre d'accueillir les immigrants, en assurant un rattrapage financier dans le cadre du Programme des langues officielles dans l'enseignement<sup>147</sup>. Elle souhaite une meilleure promotion des écoles de langue française à l'international et des liens plus directs avec elles à l'arrivée au Canada<sup>148</sup>. L'Accueil francophone, par exemple, assure le contact avec la Division scolaire franco-manitobaine et accompagne les nouveaux arrivants dans leur intégration<sup>149</sup>. Le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté reconnaît l'importance de cette promotion<sup>150</sup>.

Les établissements postsecondaires francophones sont eux aussi reconnus comme un autre facteur important de rétention des nouveaux arrivants<sup>151</sup>. Ils demandent de sensibiliser les employés d'IRCC et d'Affaires mondiales Canada à l'existence et à l'importance de leur rôle dans l'atteinte des objectifs du gouvernement fédéral en matière d'immigration francophone<sup>152</sup>. Il s'agit d'un travail de sensibilisation constant, selon cette université.

---

*« Il ne faudrait pas non plus oublier que les institutions francophones hors Québec doivent constamment se battre pour exister aux yeux des agentes et des agents d'immigration. Il est très fréquent que l'on questionne une étudiante ou un étudiant sur les raisons pour lesquelles ils ont choisi une de ces institutions au lieu d'aller au Québec. Cette situation s'améliore chaque année, parce que nous nous faisons connaître grâce à notre présence à des salons au Maghreb ou en Afrique subsaharienne, mais lorsqu'il y a un changement de garde dans les ambassades, tout est refaire. »*

**Université de Saint-Boniface, 21 novembre 2022**

---

Dans certaines provinces, comme l'Ontario, l'accès aux études postsecondaires en français est bien développé et facilite le travail des RIF<sup>153</sup>. Dans d'autres provinces, il faut l'élargir. En Saskatchewan et aux Territoires du Nord-Ouest, les immigrants francophones ne peuvent accéder à de la formation universitaire en français, ce qui nuit à leur rétention<sup>154</sup>.

---

<sup>147</sup> OLLO, *Témoignages*, 4 avril 2022 (FNCSF).

<sup>148</sup> OLLO, *Témoignages*, 4 avril 2022 (FNCSF).

<sup>149</sup> OLLO, *Témoignages*, 25 avril 2022 (SFM).

<sup>150</sup> OLLO, *Témoignages*, 16 mai 2022 (L'hon. Sean Fraser, ministre de l'IRCC).

<sup>151</sup> OLLO, *Témoignages*, 28 mars 2022 (Leyla Sall); OLLO, *Témoignages*, 28 mars 2022 (Statistique Canada); OLLO, *Témoignages*, 25 avril 2022 (SFM); OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (ACUFC).

<sup>152</sup> OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (ACUFC); OLLO, *Témoignages*, 21 novembre 2022 (Université Sainte-Anne); OLLO, *Témoignages*, 21 novembre 2022 (Université de Saint-Boniface).

<sup>153</sup> OLLO, *Témoignages*, 28 novembre 2022 (RSIFEO).

<sup>154</sup> OLLO, *Témoignages*, 28 novembre 2022 (RIF-SK); OLLO, *Témoignages*, 28 novembre 2022 (CFA de Yellowknife).

La connaissance d'au moins une des deux langues officielles est un prérequis pour une intégration réussie. Pourtant, la langue constitue l'un des obstacles les plus importants pour les immigrants qui souhaitent trouver un emploi ou qui souhaitent s'intégrer dans une communauté francophone en situation minoritaire. L'accès à l'apprentissage des langues officielles chez les immigrants doit donc être pris en considération.

Par ailleurs, le logement abordable facilite la rétention des nouveaux arrivants, mais constitue aujourd'hui un défi de taille dans l'ensemble de la société canadienne. Des organismes francophones s'impliquent dans des initiatives pour faciliter la recherche de logements, comme l'Accueil francophone au Manitoba<sup>155</sup>. Mais la plupart des organismes peinent à répondre à la demande, faute de capacité ou de ressources. Des témoins ont réclamé une meilleure harmonisation entre les politiques d'IRCC et les mesures d'accès au logement<sup>156</sup>. D'autres ont spécifié le besoin d'adapter les stratégies aux réalités des communautés rurales<sup>157</sup>.

### **Le renforcement des capacités à toutes les étapes du parcours d'intégration francophone**

L'importance pour les communautés francophones en situation minoritaire d'être investies à toutes les étapes du parcours d'intégration francophone, avant même l'arrivée au pays jusqu'à l'obtention de la citoyenneté, n'est plus à démontrer. Il peut toutefois s'avérer difficile pour ces communautés de tirer leur épingle du jeu dans un système qui favorise largement l'immigration de langue anglaise ou de langue tierce. C'est pourquoi elles travaillent d'arrache-pied pour développer un réseau complet d'institutions.

Or, le financement à toutes les étapes du parcours demeure un défi; il en faut plus<sup>158</sup>. Les partenariats avec les intervenants de différents secteurs, dont la langue principale de fonctionnement n'est pas le français ou qui ont une vision différente du parcours d'intégration à la société canadienne, représentent un autre défi. Le commissaire aux langues officielles rappelle qu'il faut considérer toutes les étapes du continuum en immigration lorsque vient le temps de réfléchir aux améliorations possibles en matière d'immigration

---

<sup>155</sup> OLLO, *Témoignages*, 25 avril 2022 (SFM).

<sup>156</sup> OLLO, *Témoignages*, 21 novembre 2022 (CCNB); OLLO, *Témoignages*, 28 novembre 2022 (RSIFEO); OLLO, *Témoignages*, 28 novembre 2022 (RIF-SK); OLLO, *Témoignages*, 28 novembre 2022 (RIF-TNO); OLLO, *Témoignages*, 28 novembre 2022 (CFA de Yellowknife); OLLO, *Témoignages*, 28 novembre 2022 (CFA de Moose Jaw et Gravelbourg); OLLO, *Témoignages*, 5 décembre 2022 (Shirley MacLean, CLONB).

<sup>157</sup> OLLO, *Témoignages*, 6 juin 2022 (AFMNB); OLLO, *Témoignages*, 21 novembre 2022 (CCNB); OLLO, *Témoignages*, 28 novembre 2022 (CFA de Moose Jaw et Gravelbourg).

<sup>158</sup> OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (FCFA); OLLO, *Témoignages*, 28 novembre 2022 (RIF-SK).

francophone <sup>159</sup>. Le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté reconnaît que l'appui de son ministère va du recrutement à l'étranger jusqu'à l'intégration au Canada <sup>160</sup>. C'est dans cet esprit qu'a été créé le parcours d'intégration francophone, qui mise sur une approche « par et pour » les communautés.

## Le succès des communautés francophones accueillantes

L'Initiative des communautés francophones accueillantes, mise sur pied dans le cadre du Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023, a reçu des éloges et constitue un bel exemple à suivre. Cette initiative, conçue comme un projet pilote, a permis de faire des gains importants dans des petites communautés éloignées, de renforcer le sentiment d'appartenance aux communautés francophones en situation minoritaire et d'encourager la transition de certains candidats vers la résidence permanente <sup>161</sup>. Le témoignage suivant rappelle l'importance de promouvoir ces milieux et d'outiller les communautés d'accueil.

---

*« Nous sommes [...] d'avis que l'immigration francophone dirigée vers les régions éloignées a le potentiel de répondre aux aspirations de bien des individus qui cherchent à s'établir au Canada. Diriger certains nouveaux arrivants vers des endroits plus petits peut offrir des occasions enrichissantes pour beaucoup de gens. Le défi exigera de repenser la manière dont on fait connaître ces milieux et dont on prépare les communautés d'accueil. »*

**Communauté francophone accueillante de Moose Jaw et Gravelbourg,  
28 novembre 2022**

---

L'Initiative des communautés francophones accueillantes appuie les organismes francophones dans leurs activités d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants francophones dans 14 communautés à travers le pays. Elle arrivera à échéance l'an prochain. Des témoins ont demandé d'en faire un programme permanent et de l'élargir à d'autres communautés <sup>162</sup>. Une représentante des Territoires du Nord-Ouest voudrait en élargir les critères pour pouvoir offrir des services aux résidents temporaires ou adapter la démarche aux besoins des plus petites communautés <sup>163</sup>. Dans une étude publiée en mai 2022, le

---

<sup>159</sup> OLLO, *Témoignages*, 21 novembre 2022 (Raymond Thériault, commissaire aux langues officielles).

<sup>160</sup> OLLO, *Témoignages*, 16 mai 2022 (L'hon. Sean Fraser, ministre de l'IRCC).

<sup>161</sup> OLLO, *Témoignages*, 4 avril 2022 (Mariève Forest); OLLO, *Témoignages*, 25 avril 2022 (AFO); OLLO, *Témoignages*, 6 juin 2022 (AFMNB); OLLO, *Témoignages*, 6 juin 2022 (AMBM); OLLO, *Témoignages*, 21 novembre 2022 (Université Sainte-Anne); OLLO, *Témoignages*, 28 novembre 2022 (CFA de Yellowknife); OLLO, *Témoignages*, 28 novembre 2022 (CFA de Moose Jaw et Gravelbourg).

<sup>162</sup> OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (FCFA); RIF-NÉ, *Mémoire*, 28 novembre 2022, p. 2; OLLO, *Témoignages*, 28 novembre 2022 (RSIFEO); OLLO, *Témoignages*, 28 novembre 2022 (CFA de Yellowknife).

<sup>163</sup> OLLO, *Témoignages*, 28 novembre 2022 (CFA de Yellowknife).

commissaire aux langues officielles a recommandé à IRCC d'augmenter le nombre de communautés visées par cette initiative <sup>164</sup>. Le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté et la ministre des Langues officielles voient cette initiative comme un succès et affirment qu'il faut en tirer des leçons pour l'appliquer ailleurs, en tenant compte des réalités des différentes régions <sup>165</sup>. Mais pour l'instant, nous n'en savons pas plus sur l'avenir de cette initiative.

## Le corridor en immigration francophone

Dans le document de réforme des langues officielles, le gouvernement fédéral s'est engagé à établir un corridor d'immigration francophone, notamment pour pallier la pénurie d'enseignants francophones et de français à travers le pays. Les communautés francophones en situation minoritaire font face à une pénurie de main-d'œuvre dans de nombreux autres secteurs pour lesquels des démarches ciblées seraient utiles, notamment en petite enfance et en santé. Des témoins veulent s'inspirer du modèle de corridor en immigration francophone pour régler les problèmes de main-d'œuvre dans d'autres secteurs que celui de l'enseignement <sup>166</sup>. L'ACUFC veut être partie prenante au projet <sup>167</sup>.

Depuis de nombreuses années, les écoles de langue française font face à une pénurie d'enseignants qui les obligent à recruter ailleurs. En plus du corridor en immigration francophone, des organismes ont demandé d'adapter le Programme des travailleuses et travailleurs d'établissement dans les écoles d'IRCC aux besoins des écoles de langue française <sup>168</sup>. En parallèle, la FNCSF veut accélérer les démarches pour la reconnaissance des titres de compétences étrangers et faciliter la mobilité interprovinciale <sup>169</sup>. Une chercheuse a proposé d'adapter le Programme des aides familiaux résidents aux besoins des communautés francophones en situation minoritaire, afin de répondre à leurs besoins en matière de main-d'œuvre <sup>170</sup>. Un chercheur est d'avis qu'en éducation et en santé, il faut redoubler d'efforts pour mieux intégrer et garder les travailleurs qualifiés francophones <sup>171</sup>. Les organismes

---

<sup>164</sup> CLO (mai 2022), p. 9 à 10.

<sup>165</sup> OLLO, *Témoignages*, 16 mai 2022 (L'hon. Sean Fraser, ministre de l'IRCC); OLLO, *Témoignages*, 6 février 2023 (L'hon. Ginette Petitpas Taylor, ministre des Langues officielles).

<sup>166</sup> OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (FCFA); OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (RDÉE); OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (ACUFC); OLLO, *Témoignages*, 5 décembre 2022 (Opportunité Nouveau-Brunswick).

<sup>167</sup> OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (ACUFC).

<sup>168</sup> OLLO, *Témoignages*, 4 avril 2022 (FNCSF); OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (FCFA).

<sup>169</sup> OLLO, *Témoignages*, 4 avril 2022 (FNCSF).

<sup>170</sup> OLLO, *Témoignages*, 4 avril 2022 (Mariève Forest).

<sup>171</sup> OLLO, *Témoignages*, 28 mars 2022 (Leyla Sall).

francophones ont un rôle à jouer pour faciliter la rétention des immigrants sur le marché du travail francophone. La SNA estime que plus du tiers des immigrants francophones ne travaillent pas dans leur domaine de compétence<sup>172</sup>. Une étude de faisabilité a d'ailleurs été menée pour faciliter la reconnaissance des titres de compétences étrangers en éducation et en comptabilité<sup>173</sup>. Les conclusions de l'étude pourraient éventuellement être appliquées au secteur de la petite enfance<sup>174</sup>.

## **La collaboration entre les différents acteurs du système d'immigration**

Le succès des initiatives dépend de nombreux joueurs appelés à intervenir tout au long du parcours d'intégration francophone. Les témoins ont été quasi unanimes sur l'aspect essentiel de la collaboration entre ces partenaires. C'est la clé pour assurer la réussite de la Stratégie en matière d'immigration francophone. La FCFA a proposé de revoir le Plan d'action fédéral-provincial-territorial de 2018 pour y énoncer de nouveaux objectifs<sup>175</sup>. La FNCSF a parlé des clauses linguistiques à inclure dans les ententes et contrats<sup>176</sup>.

Plusieurs témoins se sont attardés au rôle important des municipalités, qui sont d'ailleurs partie prenante aux RIF et à l'Initiative des communautés francophones accueillantes. Les municipalités, sensibilisées aux défis que représente l'immigration en milieu francophone minoritaire, contribuent à l'intégration et au développement des communautés, comme l'indiquent les témoignages suivants.

---

*« C'est la municipalité qui est l'agent numéro un en matière de rétention. »*

**Leyla Sall, 28 mars 2022**

*« La municipalité est souvent celle qui est la plus proche de l'expérience migratoire, donc elle a effectivement un rôle crucial à jouer. »*

**Christophe Traisnel, 28 mars 2022**

---

<sup>172</sup> SNA, *Mémoire*, 25 avril 2022, p. 6.

<sup>173</sup> OLLO, *Témoignages*, 25 avril 2022 (SNA).

<sup>174</sup> OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (FCFA).

<sup>175</sup> OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (FCFA).

<sup>176</sup> OLLO, *Témoignages*, 4 avril 2022 (FNCSF).

## L'immigration francophone en milieu minoritaire : pour une démarche audacieuse, coordonnée et renforcée

« C'est dans nos collectivités que les enjeux liés à l'accueil, à l'établissement, à l'inclusivité et à la rétention de la personne immigrante prennent tout leur sens et nécessitent la mise en place de solutions concrètes et durables. Voilà la raison de l'importance suprême d'offrir les efforts et les ressources des trois ordres de gouvernement, d'unir ces efforts et de faire en sorte que toutes les parties en ressortent gagnantes, à commencer par la personne immigrante qui nous choisit comme terre d'accueil. »

**Association des municipalités bilingues du Manitoba, 6 juin 2022**

---

La Stratégie en matière d'immigration francophone ne traite pas du rôle des municipalités. Le Plan d'action fédéral-provincial-territorial de 2018 ne l'aborde que très brièvement. Le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté a le mandat de développer le Programme des candidats des municipalités<sup>177</sup>, mais les audiences publiques du Comité sénatorial n'ont pas permis d'en apprendre plus sur ce qui s'en vient. Les attentes à l'égard de ce futur programme sont élevées. Les associations de municipalités s'attendent à ce que les communautés francophones en situation minoritaire puissent parrainer directement des candidats à l'immigration pour leur permettre de combler les besoins spécifiques de leurs régions<sup>178</sup>. Elles sont prêtes à jouer ce rôle, comme l'indique ce témoignage.

---

« Je crois que si l'on incluait les municipalités, avec un cadre bien réglementé et les ressources nécessaires, on pourrait jouer un rôle d'appui dans la présélection qui est faite par IRCC et, ainsi, mieux cibler les candidats pour nos communautés. »

**Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick, 6 juin 2022**

---

Le commissaire aux langues officielles a demandé de revoir le financement à la hausse, afin que les associations de municipalités puissent bien jouer leur rôle d'accueil<sup>179</sup>. Sans prendre un engagement financier à leur égard, la ministre des Langues officielles admet l'importance du rôle joué par les municipalités<sup>180</sup>. IRCC est prêt à accroître sa collaboration avec elles<sup>181</sup>.

---

<sup>177</sup> Premier ministre du Canada, Justin Trudeau, *Lettre de mandat du ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté*, 16 décembre 2021.

<sup>178</sup> OLLO, *Témoignages*, 6 juin 2022 (AFMNB); OLLO, *Témoignages*, 6 juin 2022 (AMBM).

<sup>179</sup> OLLO, *Témoignages*, 21 novembre 2022 (Raymond Thériault, commissaire aux langues officielles).

<sup>180</sup> OLLO, *Témoignages*, 6 février 2023 (L'hon. Ginette Petitpas Taylor, ministre des Langues officielles).

<sup>181</sup> OLLO, *Témoignages*, 6 février 2023 (IRCC).



## La gouvernance et la coordination interministérielle

Un système d'immigration qui fonctionne bien dépend de bons mécanismes de gouvernance et d'une coordination interministérielle efficace. Cette section traite des attentes exprimées dans les témoignages et les mémoires à ces deux égards.

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, IRCC a fait face à de nombreux problèmes liés à la fermeture des frontières et aux délais de traitement des demandes qui ont affecté le recrutement, l'accueil et à l'intégration des immigrants, des réfugiés et des étudiants étrangers. Cela a ralenti l'atteinte des objectifs en matière d'immigration francophone. Le commissaire aux langues officielles a invité IRCC à prendre en compte l'incidence négative de la pandémie sur la vitalité des communautés francophones en situation minoritaire<sup>182</sup>.

Le commissaire aux langues officielles a aussi encouragé le Ministère à une plus grande sensibilisation de ses employés pour éviter le racisme systémique<sup>183</sup>. Le racisme nuit à la sélection des immigrants francophones, selon une fonctionnaire du Nouveau-Brunswick<sup>184</sup>. IRCC est conscient du problème et s'est engagé à prendre des mesures<sup>185</sup>.

Pour plusieurs, le succès de la Stratégie en matière d'immigration francophone dépend d'une meilleure coordination interministérielle<sup>186</sup>. IRCC n'est pas le seul ministère qui a son mot à dire. Le tout dépend d'une harmonisation efficace des stratégies, des programmes et des mesures. Les exemples d'Emploi et Développement social Canada, d'Affaires mondiales Canada, de l'Agence des services frontaliers du Canada et du Bureau du Conseil privé ont été cités parmi les autres ministères à cibler. La représentante d'un RIF de l'Ontario a suggéré que chaque ministère fédéral ait un champion en immigration francophone et que cet objectif fasse partie de la lettre de mandat de tous les ministres<sup>187</sup>.

La FCFA a reconnu qu'IRCC ne manque pas de bonne volonté, mais a indiqué que l'immigration francophone relève seulement d'une direction qui s'occupe de l'établissement, alors que ce dossier devrait être géré de manière transversale<sup>188</sup>. Le Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023 a permis la création d'un centre de politiques publiques en matière d'immigration francophone qui s'occupe de mettre en œuvre la nouvelle Stratégie en

---

<sup>182</sup> CLO (2021), p. 8 à 9.

<sup>183</sup> OLLO, *Témoignages*, 21 novembre 2022 (Raymond Thériault, commissaire aux langues officielles).

<sup>184</sup> OLLO, *Témoignages*, 5 décembre 2022 (Opportunité Nouveau-Brunswick).

<sup>185</sup> CIMM (28 septembre 2022), p. 7 à 9; OLLO, *Témoignages*, 6 février 2023 (IRCC).

<sup>186</sup> OLLO, *Témoignages*, 28 mars 2022 (Jean-Pierre Corbeil); OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (FCFA); OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (ACUFC); OLLO, *Témoignages*, 21 novembre 2022 (Université de Saint-Boniface).

<sup>187</sup> OLLO, *Témoignages*, 28 novembre 2022 (RSIFEO).

<sup>188</sup> OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (FCFA).



## L'immigration francophone en milieu minoritaire : pour une démarche audacieuse, coordonnée et renforcée

matière d'immigration francophone, mais certains demandent d'autres changements à la gouvernance du Ministère. Une chercheuse a proposé la création d'un bureau responsable de revoir en profondeur les stratégies de promotion, de recrutement, d'accueil et d'intégration en matière d'immigration francophone <sup>189</sup>. La FCFA et le commissaire aux langues officielles demandent de désigner un sous-ministre adjoint responsable exclusivement du dossier de l'immigration francophone <sup>190</sup>. Le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté n'a pas commenté directement la proposition, mais a reconnu l'importance d'une bonne structure de gouvernance.

---

*« Il est vraiment important que nous ayons la bonne structure de gouvernance si nous voulons avoir le bon processus décisionnel et obtenir les bons résultats. »*

**L'hon. Sean Fraser, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté,  
16 mai 2022**

---

En novembre 2022, le Comité sénatorial a reçu la correspondance de sous-ministres d'IRCC, à laquelle il a voulu donner suite en les invitant à venir témoigner. Le témoignage de la titulaire actuelle du poste de sous-ministre s'est voulu rassurant.

---

*« Au sein de notre ministère, quand on a une stratégie et des objectifs, nos équipes travaillent ensemble pour tenter d'atteindre ces objectifs, non seulement dans le secteur responsable de l'immigration francophone, mais aussi dans les secteurs des opérations et des politiques. »*

**IRCC, 6 février 2023**

---

Certains rêvent que leur province dispose de pouvoirs distincts en matière d'immigration et demandent de conclure des ententes avec le gouvernement fédéral prévoyant des stratégies ciblées pour l'accueil, l'établissement et l'intégration des nouveaux arrivants francophones <sup>191</sup>. Le commissaire aux langues officielles propose d'adopter une approche de dualité en immigration, conforme au principe de dualité linguistique <sup>192</sup>. C'est une réclamation de longue date de la communauté acadienne <sup>193</sup>. La SANB demande une approche taillée sur mesure

---

<sup>189</sup> OLLO, *Témoignages*, 4 avril 2022 (Mariève Forest).

<sup>190</sup> OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (FCFA); OLLO, *Témoignages*, 21 novembre 2022 (Raymond Théberge, commissaire aux langues officielles).

<sup>191</sup> OLLO, *Témoignages*, 25 avril 2022 (SANB); OLLO, *Témoignages*, 25 avril 2022 (SFM); OLLO, *Témoignages*, 6 juin 2022 (AFMNB).

<sup>192</sup> OLLO, *Témoignages*, 21 novembre 2022 (Raymond Théberge, commissaire aux langues officielles).

<sup>193</sup> OLLO, *Témoignages*, 28 mars 2022 (Leyla Sall).

pour le Nouveau-Brunswick, compte tenu des obligations constitutionnelles en vigueur dans cette province<sup>194</sup>.

## Les attentes relatives au contenu d'une future politique en matière d'immigration francophone

En 2001, le gouvernement fédéral a modifié la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés pour y inscrire l'objectif « de favoriser le développement des collectivités de langues officielles minoritaires au Canada »<sup>195</sup>. Quelque vingt ans plus tard, c'est dans la Loi sur les langues officielles qu'il propose de reconnaître « l'importance de la contribution de l'immigration francophone pour favoriser l'épanouissement des minorités francophones, et le fait que l'immigration est l'un des facteurs qui contribuent au maintien ou à l'accroissement du poids démographique de ces minorités »<sup>196</sup>. Cette reconnaissance passera par l'adoption d'une politique en matière d'immigration francophone qui contiendra des objectifs, des cibles et des indicateurs. Cette section énumère les attentes relatives au contenu de la politique, dont l'élaboration se fera après l'adoption du projet de loi C-13.

### Une politique globale

Les témoins et les mémoires insistent d'abord sur la mise en place d'une politique globale qui touche à l'ensemble des défis et des secteurs concernés. Les stratégies qui y seront énoncées devront être précises<sup>197</sup>. Il faudra les aligner à une stratégie en matière de diplomatie francophone, comme l'a proposé un organisme de l'Atlantique.

---

*« Les actions diplomatiques et les actions en immigration doivent absolument reposer les unes sur les autres. »*

**Société Nationale de l'Acadie, 25 avril 2022, p. 8**

---

L'immigration doit être vue comme un projet de société, selon les organismes francophones<sup>198</sup>. La future politique devra donc être harmonisée avec d'autres démarches, par exemple en matière d'accès au logement, de lutte à la pénurie de main-d'œuvre ou d'éducation

---

<sup>194</sup> OLLO, Témoignages, 25 avril 2022 (SANB).

<sup>195</sup> Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, L.C. 2001, ch. 27, al. 3(1)b.1).

<sup>196</sup> Projet de loi C-13, par. 2(3) et art. 23 (version en première lecture, 1<sup>er</sup> mars 2022).

<sup>197</sup> OLLO, Témoignages, 25 avril 2022 (SFM).

<sup>198</sup> OLLO, Témoignages, 2 mai 2022 (FCFA); OLLO, Témoignages, 2 mai 2022 (ACUFC); OLLO, Témoignages, 28 novembre 2022 (RSIFEO).

internationale. Elle devra faire place aux principes de diversité, d'inclusion, d'équité et d'égalité des genres, ce qui aidera à la rétention<sup>199</sup>. Elle devra viser tout le parcours d'intégration francophone et être élargie à toutes les catégories d'immigrants<sup>200</sup>.

La FCFA et le commissaire aux langues officielles croient que la future politique devra cibler l'immigration francophone dans le Plan des niveaux d'immigration<sup>201</sup>. Le plan actuel indique le nombre d'admissions d'immigrants d'expression française requis pour atteindre la cible de 4,4 % inscrite dans la Stratégie en matière d'immigration francophone, mais ne précise pas les objectifs par catégorie d'immigrants<sup>202</sup>. La politique devra aussi viser les immigrants qui ne parlent ni le français ni l'anglais et assurer leur formation linguistique pour faciliter leur intégration en milieu minoritaire<sup>203</sup>.

## Une politique coordonnée

Les témoins ont demandé que la future politique assure une coordination efficace entre tous les joueurs. La politique devra s'adresser à l'ensemble des intervenants du système d'immigration et viser tous les ministères fédéraux responsables de même que les autres paliers de gouvernement, selon la FCFA<sup>204</sup>.

Nous ne savons pas si la future politique en immigration francophone ciblera seulement les communautés francophones en situation minoritaire ou si elle prendra en compte la réalité et les objectifs du Québec. Un chercheur reconnaît qu'il ne semble pas y avoir d'ouverture pour harmoniser les objectifs du gouvernement du Québec à ceux des francophones hors Québec, mais croit que les communautés francophones en situation minoritaire auraient tout à gagner si un dialogue solide et sérieux avait lieu<sup>205</sup>. Un deuxième chercheur plaide lui aussi pour un meilleur dialogue afin de tirer profit de la situation<sup>206</sup>. Un troisième chercheur trouve cette idée irréaliste, étant donné que les provinces sont en compétition pour attirer les nouveaux

---

<sup>199</sup> OLLO, *Témoignages*, 28 mars 2022 (Leyla Sall); OLLO, *Témoignages*, 4 avril 2022 (AFFC); OLLO, *Témoignages*, 21 novembre 2022 (Raymond Thériège, commissaire aux langues officielles).

<sup>200</sup> OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (FCFA); OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (RDÉE); OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (ACUFC); OLLO, *Témoignages*, 21 novembre 2022 (Raymond Thériège, commissaire aux langues officielles).

<sup>201</sup> OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (FCFA); OLLO, *Témoignages*, 21 novembre 2022 (Raymond Thériège, commissaire aux langues officielles).

<sup>202</sup> Gouvernement du Canada, *AVIS – Renseignements supplémentaires sur le Plan des niveaux d'immigration 2023-2025*, 1<sup>er</sup> novembre 2022.

<sup>203</sup> OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (FCFA); OLLO, *Témoignages*, 21 novembre 2022 (Raymond Thériège, commissaire aux langues officielles).

<sup>204</sup> OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (FCFA).

<sup>205</sup> OLLO, *Témoignages*, 28 mars 2022 (Jean-Pierre Corbeil).

<sup>206</sup> OLLO, *Témoignages*, 28 mars 2022 (Christophe Traisnel).

arrivants sur leur territoire<sup>207</sup>. Un quatrième chercheur reconnaît qu'il existe peu de données probantes, mais qu'il y aurait lieu de développer une meilleure collaboration entre le Québec et les communautés francophones en situation minoritaire, notamment pour le recrutement ou la promotion à l'international<sup>208</sup>.

## Une politique ambitieuse

Les organismes francophones ont demandé que la future politique énonce un objectif de réparation et de croissance du poids démographique des francophones<sup>209</sup>. Cela dit, elle ne devra pas se limiter à la simple question d'une cible à atteindre<sup>210</sup>. Elle devra outiller les communautés francophones en situation minoritaire à devenir plus accueillantes, inclusives et ouvertes à la diversité<sup>211</sup>.

Du financement dédié à IRCC a été annoncé dans la mise à jour économique budgétaire dévoilée en décembre 2021, en vue d'appuyer la mise en œuvre du projet de loi C-13 une fois la sanction royale obtenue<sup>212</sup>. Le Comité sénatorial n'a pas été en mesure d'établir un portrait de ce financement, malgré sa demande au bureau du directeur parlementaire du budget pour en estimer les coûts de mise en œuvre<sup>213</sup>. Selon les témoins et les mémoires, tout porte à croire que les besoins iront en grandissant. Le budget de 2022 a prévu du financement additionnel en matière d'immigration, mais ne précise pas si une part de ce montant sera réservée à l'immigration francophone<sup>214</sup>. La FCFA a demandé que la future politique en matière d'immigration francophone soit assortie d'un financement accru<sup>215</sup>. Les attentes à l'égard du Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028 sont grandes, mais pour l'instant rien ne laisse entrevoir que cette initiative sera bonifiée<sup>216</sup>. La ministre des Langues officielles n'a pas voulu commenter l'aspect financier, mais elle n'a pas hésité à s'engager en faveur d'une stratégie plus ambitieuse.

---

<sup>207</sup> OLLO, *Témoignages*, 28 mars 2022 (Leyla Sall).

<sup>208</sup> OLLO, *Témoignages*, 4 avril 2022 (Guillaume Deschênes-Thériault).

<sup>209</sup> OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (FCFA).

<sup>210</sup> OLLO, *Témoignages*, 28 mars 2022 (Jean-Pierre Corbeil).

<sup>211</sup> OLLO, *Témoignages*, 28 mars 2022 (Christophe Traisnel).

<sup>212</sup> Ministère des Finances Canada, *Mise à jour économique budgétaire de 2021*, 2021, p. 78.

<sup>213</sup> Bureau du directeur parlementaire du budget, *Estimation des coûts du projet de loi C-13, Loi visant l'égalité réelle entre les langues officielles du Canada*, 2 juin 2022.

<sup>214</sup> Ministère des Finances Canada, *Budget de 2022 – Un plan pour faire croître notre économie et rendre la vie plus abordable*, 2022, p. 137 à 140.

<sup>215</sup> OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (FCFA).

<sup>216</sup> Gouvernement du Canada, *Rapport sur les consultations – Consultations pancanadiennes sur les langues officielles 2022*, 2022.

## L'immigration francophone en milieu minoritaire : pour une démarche audacieuse, coordonnée et renforcée

*« Je pense que nous devons être ambitieux. Si nous constatons toute la perte démographique dans ce pays année après année, il est important d'avoir une stratégie ambitieuse. Nous avons tous vu les données du recensement du mois d'août l'année dernière. Encore une fois, nous voyons le déclin du français. Pour remédier à cette perte démographique, l'immigration francophone doit être un élément clé. »*

**L'hon. Ginette Petitpas Taylor, ministre des Langues officielles, 6 février 2023**

### Une politique adaptée aux besoins des communautés francophones en situation minoritaire

La politique devra se fonder sur une approche « par et pour » les communautés et être développée en consultation avec elles, selon la FCFA <sup>217</sup>. L'organisme parle d'une lentille linguistique pour toutes les actions gouvernementales en matière d'immigration. Reconnaissant la diversité des situations à travers le pays, la majorité des témoins ont demandé d'adapter la démarche aux besoins des différentes régions. Cela pourrait signifier la prise en compte de la spécificité constitutionnelle du Nouveau-Brunswick et une approche taillée sur mesure pour cette province <sup>218</sup>. Le commissaire aux langues officielles parle d'un programme d'immigration séparé pour l'immigration francophone <sup>219</sup>. Concernant la proposition de créer des programmes ou des volets distincts pour les communautés francophones en situation minoritaire, le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté a montré de l'ouverture sans prendre d'engagement précis.

*« Je me demande toujours si nous devons créer quelque chose de distinct pour des communautés particulières afin de les traiter en priorité. Je n'ai pas encore pris de décision officielle sur la création d'un nouveau volet, en partie parce que nous avons certaines initiatives à venir qui, je pense, apporteront des progrès tangibles. Nous lancerons prochainement un processus de consultation pour la Stratégie en matière d'immigration francophone du Canada. Je ne dis pas que nous allons tout de suite mettre en place une mesure parce qu'une partie prenante ou un particulier me dit que c'est une bonne idée. Avant de prendre une décision définitive, je veux m'assurer de pouvoir consulter les*

<sup>217</sup> OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (FCFA).

<sup>218</sup> OLLO, *Témoignages*, 25 avril 2022 (SANB); OLLO, *Témoignages*, 5 décembre 2022 (Shirley MacLean, CLONB).

<sup>219</sup> OLLO, *Témoignages*, 21 novembre 2022 (Raymond Thériault, commissaire aux langues officielles).

## L'immigration francophone en milieu minoritaire : pour une démarche audacieuse, coordonnée et renforcée

*communautés francophones de tout le Canada, pour m'assurer que c'est une initiative qui est souhaitée et qui sera efficace. Mais pour répondre à votre question, je suis en fait très ouvert à cette idée. »*

**L'hon. Sean Fraser, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté,  
16 mai 2022**

Les témoins et les mémoires ont souligné la nécessité d'avoir accès à des données probantes pour concevoir une politique en immigration francophone qui atteindra les résultats escomptés. L'AFFC a demandé de produire des données sur le profil des immigrants francophones en collaboration avec tous les ministères fédéraux concernés et de les utiliser pour concevoir des programmes et services sensibles au genre et à la diversité <sup>220</sup>. L'organisme propose d'appliquer l'Analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) à la Stratégie en matière d'immigration francophone et à la future politique en matière d'immigration francophone, notamment pour prendre en compte les besoins des femmes immigrantes. Le RDÉE souhaite l'accès à des données économiques liées aux enjeux linguistiques <sup>221</sup>.

La future politique devra traiter des enjeux relatifs aux étudiants étrangers francophones et à leur contribution dans l'atteinte des objectifs en immigration francophone <sup>222</sup>. Elle devra aussi prendre en compte le rôle des municipalités en matière d'accueil et d'intégration <sup>223</sup>. Sa réussite dépendra d'un renforcement des capacités des organismes communautaires et des RIF, qui sont prêts à mettre l'épaule à la roue <sup>224</sup>. Elle dépendra aussi des efforts consentis dans de nouveaux bassins d'immigrants francophones, ce qui dépendra de l'accroissement des capacités d'IRCC dans certains pays sources.

### **Les besoins des communautés anglophones du Québec et leur contribution possible à la politique en matière d'immigration francophone**

Dans la présente étude, le Comité sénatorial a reçu comme mandat d'examiner l'incidence des mesures et des programmes d'immigration sur le développement et l'épanouissement

---

<sup>220</sup> OLLO, *Témoignages*, 4 avril 2022 (AFFC); AFFC, *Mémoire*, 4 avril 2022, p. 8.

<sup>221</sup> RDÉE, *Mémoire*, 29 avril 2022, p. 10.

<sup>222</sup> OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (ACUFC); OLLO, *Témoignages*, 21 novembre 2022 (CCNB); OLLO, *Témoignages*, 21 novembre 2022 (Université de Hearst); OLLO, *Témoignages*, 21 novembre 2022 (Université de Saint-Boniface).

<sup>223</sup> OLLO, *Témoignages*, 6 juin 2022 (AFMNB).

<sup>224</sup> OLLO, *Témoignages*, 2 mai 2022 (FCFA); OLLO, *Témoignages*, 28 novembre 2022 (RSIFEO); OLLO, *Témoignages*, 28 novembre 2022 (RIF-SK); OLLO, *Témoignages*, 28 novembre 2022 (RIF-TNO).

des communautés anglophones du Québec. Il a donc entendu le témoignage d'un organisme anglophone du Québec et de chercheurs pour l'aider à comprendre la situation.

Depuis plusieurs années, le gouvernement fédéral a délibérément mis l'accent sur l'appui à l'immigration francophone en milieu minoritaire. Il l'a fait dans ses plans d'action, dans son document de réforme des langues officielles, dans la lettre de mandat de son ministre responsable, puis dans son projet de loi C-13<sup>225</sup>. Cela dit, la partie VII de la *Loi* convient de l'engagement fédéral à favoriser l'épanouissement et à appuyer le développement des deux minorités, francophones et anglophones, et oblige les institutions fédérales à prendre des mesures positives en la matière.

Au Québec, l'*Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains* fournit à la société québécoise le moyen de préserver son poids démographique au sein de la fédération canadienne tout en respectant son caractère distinct<sup>226</sup>. Il donne des pouvoirs au gouvernement du Québec en matière de sélection, d'accueil et d'intégration des immigrants. Sans vouloir passer outre l'accord et les pratiques en place au Québec, il y a lieu de se questionner sur l'incidence de la Stratégie en matière d'immigration francophone sur l'ensemble des communautés de langue officielle en situation minoritaire et sur la contribution possible des communautés anglophones du Québec à l'atteinte de ses objectifs. Le Quebec Community Groups Network (QCGN) confirme qu'il appuie la stratégie en place.

---

*« Le Québec anglophone comprend la nécessité d'une stratégie nationale d'immigration francophone, en particulier une stratégie qui soutient les communautés francophones minoritaires du Canada. »*

**Quebec Community Groups Network, janvier 2023, p. 4**

---

L'enjeu pour les communautés anglophones consiste à déterminer les façons d'attirer de nouveaux arrivants sans nuire aux aspirations de la majorité francophone du Québec et des minorités francophones hors Québec. Elles veulent pouvoir attirer, intégrer et retenir des immigrants tout en mettant l'accent sur la promotion et l'apprentissage du français<sup>227</sup>. Les établissements postsecondaires anglophones pourraient participer à la francisation des nouveaux arrivants, selon le QCGN<sup>228</sup>. La minorité anglophone du Québec pourrait aussi

---

<sup>225</sup> Gouvernement du Canada (2018); IRCC (2018); Gouvernement du Canada (2021); Premier ministre du Canada, Justin Trudeau (16 décembre 2021); Projet de loi C-13, art. 21 (version en première lecture, 1<sup>er</sup> mars 2022).

<sup>226</sup> Gouvernement du Canada, *Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains*, 5 février 1991.

<sup>227</sup> OLLO, *Témoignages*, 30 janvier 2023 (Quebec Community Groups Network (QCGN)); OLLO, *Témoignages*, 30 janvier 2023 (Richard Bourhis).

<sup>228</sup> OLLO, *Témoignages*, 30 janvier 2023 (QCGN); QCGN, *Mémoire*, janvier 2023, p. 1.



sensibiliser la majorité anglophone du Canada au besoin d'appuyer le renouvellement démographique des communautés francophones en situation minoritaire<sup>229</sup>. Un chercheur propose de s'inspirer des bonnes pratiques en place du côté francophone, comme l'Initiative des communautés francophones accueillantes, pour aider les communautés anglophones du Québec à mieux faire dans le secteur de l'immigration<sup>230</sup>.

Le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté a reconnu que le gouvernement du Québec pourrait sélectionner et accueillir plus d'immigrants, mais il n'a pas indiqué si la future politique en matière d'immigration francophone tiendra compte des objectifs de la province, ni si elle misera sur l'apport possible des communautés anglophones du Québec à sa réalisation<sup>231</sup>.

Rien n'indique qu'IRCC a mené des études d'impact de ses programmes et politiques ou de la Stratégie en matière d'immigration francophone sur la vitalité des communautés anglophones du Québec. Le QCGN recommande à IRCC de les consulter pour identifier des mesures concrètes qui favoriseront leur épanouissement dans une stratégie globale d'immigration qui visera l'ensemble des communautés de langue officielle en situation minoritaire<sup>232</sup>.

L'organisme soutient qu'IRCC a l'obligation de soutenir cet épanouissement, qui ne se limite pas qu'à la question du renouvellement démographique, et soutient que toutes les activités de recherche jadis soutenues par le Ministère à leur égard ont cessé<sup>233</sup>. Des chercheurs ont reconnu le besoin d'effectuer plus de recherches et d'engager les communautés anglophones du Québec dans des initiatives qui concernent les communautés francophones en situation minoritaire<sup>234</sup>.

---

<sup>229</sup> OLLO, *Témoignages*, 30 janvier 2023 (QCGN); QCGN, *Mémoire*, janvier 2023, p. 1 et 14.

<sup>230</sup> OLLO, *Témoignages*, 30 janvier 2023 (Chedly Belkhodja).

<sup>231</sup> OLLO, *Témoignages*, 16 mai 2022 (L'hon. Sean Fraser, ministre de l'IRCC).

<sup>232</sup> OLLO, *Témoignages*, 30 janvier 2023 (QCGN); QCGN, *Mémoire*, janvier 2023, p. 6 et 14.

<sup>233</sup> OLLO, *Témoignages*, 30 janvier 2023 (QCGN); QCGN, *Mémoire*, janvier 2023, p. 10.

<sup>234</sup> OLLO, *Témoignages*, 30 janvier 2023 (Chedly Belkhodja); OLLO, *Témoignages*, 30 janvier 2023 (Jack Jedwab).

## CHAPITRE 2 – AGIR POUR UNE FRANCOPHONIE CANADIENNE FORTE, DIVERSIFIÉE ET VIBRANTE

Ce deuxième chapitre présente les recommandations du Comité sénatorial. Elles appellent le gouvernement fédéral à agir pour assurer le maintien d'une francophonie canadienne forte, diversifiée et vibrante.

### **Adopter une politique en matière d'immigration francophone globale, coordonnée, ambitieuse et adaptée aux besoins des communautés**

Le projet de loi C-13 prévoit l'adoption par le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté d'une politique en matière d'immigration francophone qui comprend des objectifs, des cibles et des indicateurs. Les audiences publiques ont montré que les attentes à l'égard de cette future politique sont grandes. Le Comité sénatorial s'attend à ce qu'un décret obligeant son adoption soit pris sans tarder après l'adoption du projet de loi C-13.

Le Comité sénatorial reconnaît la nécessité d'une vision plus musclée, axée sur le caractère réparateur des droits linguistiques et misant sur une francophonie forte, diversifiée et vibrante. Le gouvernement fédéral devra donc s'assurer d'adopter une politique globale, coordonnée, ambitieuse, adaptée aux besoins des communautés francophones en situation minoritaire et élaborée en consultation avec elles.

Cette politique s'adressera à l'ensemble des partenaires du secteur de l'immigration et visera l'ensemble du parcours d'intégration francophone. Elle contiendra des objectifs ambitieux adaptés aux besoins des différentes régions, y compris une nouvelle cible de réparation et de croissance. Elle tiendra compte de la spécificité constitutionnelle du Nouveau-Brunswick, notamment l'obligation d'assurer l'égalité des deux communautés linguistiques dans cette province. Elle assurera la coordination entre tous les ministères fédéraux responsables de même qu'avec les autres paliers de gouvernement et elle énoncera des responsabilités claires. Elle harmonisera la démarche en matière d'immigration francophone à celles d'accès au logement, de lutte à la pénurie de main-d'œuvre et d'éducation internationale. Le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté devra surveiller la mise en œuvre des objectifs, des cibles et des indicateurs de cette politique et rendre des comptes à cet égard.

Par conséquent, le Comité sénatorial recommande :

## Recommandation 1

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et en consultation avec les municipalités, les communautés francophones en situation minoritaire, les ordres professionnels et les employeurs, adopte sans tarder une politique en matière d'immigration francophone. Cette politique :

- a) s'adressera à l'ensemble des partenaires, c'est-à-dire le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les municipalités, les organismes communautaires, les réseaux en immigration francophone, les écoles de langue française, les établissements postsecondaires francophones, les ordres professionnels et les employeurs;
- b) visera l'ensemble du parcours d'intégration francophone;
- c) contiendra des objectifs ambitieux en matière d'immigration francophone adaptés aux besoins des différentes régions, dont une nouvelle cible d'immigrants d'expression française qui s'établissent à l'extérieur du Québec;
- d) reconnaîtra, dans le cas particulier du Nouveau-Brunswick, l'égalité des deux communautés linguistiques énoncée à l'article 16.1 de la *Charte canadienne des droits et libertés*;
- e) assurera une coordination interministérielle et intergouvernementale;
- f) énoncera clairement les responsabilités de tous les ministères fédéraux concernés;
- g) harmonisera la démarche en matière d'immigration francophone à celles d'accès au logement, de lutte à la pénurie de main-d'œuvre et d'éducation internationale.

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada surveille la mise en œuvre des objectifs, des cibles et des indicateurs de cette politique et rende des comptes au Parlement et au public de manière périodique.

## Fixer une cible de réparation et de croissance adaptée aux besoins des différentes régions

La francophonie canadienne court à sa perte si rien n'est fait pour assurer sa survie à long terme. En effet, la solution pour l'avenir passe en grande partie par l'immigration. Les audiences publiques du Comité sénatorial ont confirmé qu'il est essentiel de fixer une nouvelle cible en immigration francophone plus ambitieuse et adaptée aux réalités

régionales. Cette cible doit en être une de rattrapage et de croissance. Il ne suffit pas de ralentir le déclin du poids démographique des minorités francophones, il faut le renverser.

Toujours à l'étape de l'étude en comité à la Chambre des communes au moment de rédiger ce rapport, le Comité sénatorial note que le préambule du projet de loi C-13 a été modifié pour reconnaître l'importance de remédier au déclin du poids démographique des minorités francophones, notamment en assurant le rétablissement et l'accroissement de celui-ci et pour reconnaître le rôle de l'immigration francophone à cet effet. Il s'agit d'un premier pas dans la bonne direction : l'importance d'agir serait maintenant reconnue dans la *Loi*. Le deuxième pas à franchir, c'est d'établir une cible nationale qui permettra d'atteindre les résultats voulus et qui sera adaptée aux besoins des provinces, des territoires et des communautés.

Le Comité sénatorial souscrit à une démarche pluriannuelle et croissante, mais ne prend pas position sur la ou les cibles à fixer. L'accès à des données fiables et à jour est primordial pour proposer des solutions durables. La mise à jour des projections linguistiques à la lumière des données du Recensement de 2021 est donc à considérer. Le Comité sénatorial demande qu'IRCC fixe une nouvelle cible en se fondant sur des données probantes et qu'il l'inscrive dans sa politique en matière d'immigration francophone. De plus, il est important qu'IRCC surveille et fasse rapport régulièrement des résultats atteints, de manière à ajuster sa démarche au besoin.

Par conséquent, le Comité sénatorial recommande :

---

## **Recommandation 2**

**Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et en consultation avec les communautés francophones en situation minoritaire, fixe une nouvelle cible d'immigrants d'expression française qui s'établissent à l'extérieur du Québec. Cette cible :**

- a) mettra sur le caractère réparateur des droits linguistiques et le rétablissement du poids démographique des communautés francophones en situation minoritaire;**
  - b) s'adaptera aux besoins de chaque province et territoire et aux réalités des différentes régions;**
  - c) s'inscrira dans la politique en matière d'immigration francophone, fera l'objet d'une surveillance et d'une reddition de compte et sera revue à la hausse de manière périodique.**
-

Le Comité sénatorial recommande également :

---

### Recommandation 3

**Que Statistique Canada soit mandaté par le gouvernement fédéral pour mettre à jour les projections linguistiques à la lumière des données du Recensement de 2021, afin d'éclairer l'élaboration, l'adoption, la mise en œuvre et la surveillance des mesures et des programmes qui accompagneront la nouvelle cible d'immigrants d'expression française qui s'établissent à l'extérieur du Québec.**

---

### **Adapter la conception des mesures et des programmes aux besoins de la francophonie canadienne**

La partie VII de la *Loi* suppose la prise de mesures positives et la consultation des communautés de langue officielle en situation minoritaire à toutes les étapes, de l'élaboration jusqu'à la mise en œuvre des mesures et des programmes. Les audiences publiques ont montré que le gouvernement fédéral doit en faire plus pour répondre à cet objectif et qu'il doit le faire différemment. Les défis en matière d'immigration francophone diffèrent d'une région à l'autre et les capacités des communautés d'accueil sont inégales. Dans ce contexte, il est important d'adapter la démarche aux besoins réels, dans un esprit d'égalité réelle. Malgré la bonne volonté, force est de constater que les mesures et les programmes en place ne répondent ni entièrement ni également aux besoins des communautés à travers le pays.

Le Comité sénatorial soutient que la Stratégie en matière d'immigration francophone est une stratégie à part entière qui doit aller au-delà du simple calque des programmes réguliers d'immigration. Il se range du côté des communautés francophones en situation minoritaire en demandant une démarche adaptée à leurs besoins et qui fait la promotion de leurs réalités, dans un esprit « par et pour » les communautés. Par conséquent, la politique en matière d'immigration francophone devra faire place à des programmes repensés.

D'abord, le Comité sénatorial sollicite la création d'un programme d'immigration économique distinct pour les communautés francophones en situation minoritaire. Ce programme sera conçu « par et pour » elles selon leurs besoins particuliers en matière de main-d'œuvre. Bien qu'Entrée express ait permis des avancées, le Comité sénatorial favorise l'approche d'égalité réelle défendue dans *DesRochers c. Canada (Industrie)* et selon laquelle les minorités peuvent s'attendre à des programmes au contenu distinct de ceux de la majorité. Ainsi, des mesures précises viseraient les secteurs de l'éducation, de la petite enfance et de la santé. Le corridor

en immigration francophone pourrait quant à lui être élargi à d'autres secteurs que celui de l'enseignement.

Ensuite, le Comité sénatorial demande à IRCC de créer des volets francophones dans les programmes qui visent les autres catégories d'immigration comme le parrainage familial, la réinstallation des réfugiés ou les candidats des provinces. Par exemple, les réussites du Programme ontarien des candidats à l'immigration pourraient inspirer la mise en place de programmes similaires ailleurs au Canada.

De plus, le Comité sénatorial propose qu'IRCC s'inspire du Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord pour créer un programme pilote d'immigration spécifiquement destiné aux communautés rurales francophones. Finalement, le Comité sénatorial reconnaît que le gouvernement fédéral aura plus de facilité à atteindre ses objectifs en matière d'immigration francophone s'il mise sur le bassin important que représentent les étudiants étrangers francophones. Cette clientèle formée au Canada sera à même de répondre aux besoins de main-d'œuvre des communautés une fois leur diplôme obtenu.

Par conséquent, le Comité sénatorial recommande :

---

#### **Recommandation 4**

**Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et en consultation avec les communautés francophones en situation minoritaire, adapte ses mesures et ses programmes aux besoins de la francophonie canadienne et les arrime aux objectifs de la politique en matière d'immigration francophone. Pour ce faire, le Ministère :**

- a) créera un programme d'immigration économique distinct pour les communautés francophones en situation minoritaire, conçu selon leurs besoins en matière de main-d'œuvre et contenant des mesures précises adressées aux secteurs de l'éducation, de la petite enfance et de la santé;**
- b) créera des volets francophones dans les programmes visant le parrainage familial, la réinstallation des réfugiés et les candidats des provinces;**
- c) créera un programme pilote d'immigration dans les communautés rurales francophones;**

- d) **misera sur le bassin des étudiants étrangers francophones comme partie intégrante de la Stratégie en matière d'immigration francophone.**
- 

### **Cibler l'immigration francophone dans le Plan des niveaux d'immigration**

Si le gouvernement fédéral reconnaît l'importance d'appuyer l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire par l'immigration, il semble alors pertinent de cibler l'immigration francophone dans le Plan des niveaux d'immigration. Comme l'a reconnu lui-même le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, il faut tout mettre en œuvre pour protéger la francophonie canadienne au fil de l'accroissement de la population et garder intacte notre dualité linguistique. Le gouvernement fédéral vient d'annoncer de nouveaux objectifs, soit d'accueillir jusqu'à 500 000 nouveaux arrivants d'ici 2025. Sans une planification adéquate et sans des mesures qui cibleront les candidats francophones, le principe de dualité linguistique pourrait s'en trouver largement compromis.

Le Comité sénatorial estime important que le gouvernement fédéral détermine la proportion d'immigrants francophones à recruter dans chacune des catégories d'immigration. Cela doit se faire avec la collaboration des provinces et des territoires, qui ont un rôle important à jouer dans le recrutement des candidats francophones, notamment par l'entremise du Programme des candidats des provinces. Cela sera aussi vrai pour les municipalités, lorsque le Programme des candidats des municipalités sera en branle. Le Comité sénatorial reconnaît, du même souffle, l'importance de mettre à jour le Plan d'action fédéral-provincial-territorial à la lumière de ces nouveaux objectifs.

Par conséquent, le Comité sénatorial recommande :

---

### **Recommandation 5**

**Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et en consultation avec les municipalités et les communautés francophones en situation minoritaire, cible la proportion de candidats francophones à recruter dans chacune des catégories d'immigration, énonce clairement ses objectifs en la matière dans le Plan des niveaux d'immigration en vigueur et mette à jour le Plan d'action fédéral-provincial-territorial visant à accroître l'immigration francophone à l'extérieur du Québec en conséquence.**

---

## Accroître l'appui pour l'ensemble du parcours d'intégration francophone

Sans les ressources nécessaires, il est impossible d'atteindre les objectifs souhaités. Les organismes et les réseaux en immigration francophone réclament une augmentation du financement dédié à l'immigration francophone pour répondre aux besoins sur le terrain. Ces dernières années, le gouvernement fédéral a fait des pas de géants grâce au financement du parcours d'intégration francophone. Mais les audiences publiques du Comité sénatorial ont révélé des besoins criants et grandissants, surtout dans le contexte où l'immigration devient le principal facteur de croissance de la population.

Le Comité sénatorial s'attend à ce que le Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028 annonce une bonification des moyens permettant aux communautés francophones en situation minoritaire et à leurs réseaux de participer au recrutement, à l'accueil et à la rétention de nouveaux arrivants. Il en est de même pour les conseils scolaires de langue française et leurs écoles ainsi que pour les établissements postsecondaires francophones, qui doivent disposer d'un financement adéquat pour participer pleinement à la réalisation de la Stratégie en matière d'immigration francophone. Le Comité sénatorial reconnaît qu'un appui aux employeurs est aussi de mise, afin de faciliter le recrutement d'un plus grand nombre de travailleurs francophones ou bilingues. De manière générale, il s'attend à ce que le gouvernement fédéral se dote d'objectifs clairs visant l'ensemble du parcours d'intégration francophone et l'ensemble des secteurs de développement des communautés.

Le Comité sénatorial a été ravi d'entendre que l'Initiative des communautés francophones accueillantes, du point de vue des prestataires de services, est un succès sur toute la ligne et constate qu'il y a de grandes attentes sur l'avenir de celle-ci. En rendant l'initiative permanente et en l'élargissant à d'autres communautés à travers le pays, il y aurait certainement moyen de faire d'autres gains importants en matière d'immigration francophone. Cela dit, dans le contexte où les enjeux liés au racisme perdurent, le Comité sénatorial insiste pour assurer une collaboration avec les organismes partenaires afin de sensibiliser les communautés aux questions de diversité et afin que les immigrants soient accueillis et intégrés avec respect. En outre, le Comité sénatorial soutient que le modèle d'accueil à l'Aéroport international Pearson pourrait inspirer des projets similaires ailleurs au pays.

Par conséquent, le Comité sénatorial recommande :



---

## Recommandation 6

Que le ministre de l'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et la ministre des Langues officielles bonifient le financement dédié à l'immigration francophone dans le Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028 et mettent à jour la Stratégie en matière d'immigration francophone. La nouvelle stratégie :

- a) renforcera les capacités de recrutement, d'accueil et de rétention des communautés francophones en situation minoritaire et des réseaux en immigration francophone;
- b) donnera les moyens aux conseils scolaires de langue française et à leurs écoles ainsi qu'aux établissements postsecondaires francophones de participer pleinement à sa réalisation;
- c) appuiera les employeurs pour faciliter le recrutement de travailleurs francophones ou bilingues;
- d) sera assortie d'objectifs clairs visant l'ensemble du parcours d'intégration francophone et l'ensemble des secteurs de développement des communautés;
- e) rendra permanente l'Initiative des communautés francophones accueillantes et l'élargira à d'autres communautés à travers le pays;
- f) assurera une collaboration avec les organismes partenaires afin de sensibiliser les communautés aux questions de diversité et afin que les immigrants soient accueillis et intégrés avec respect;
- g) incitera d'autres communautés à implanter le modèle d'accueil à l'Aéroport international Pearson chez elles.

---

## Miser sur les bassins francophones

L'accès à une masse critique pour augmenter le nombre de candidats francophones sélectionnés est indispensable. Les audiences publiques du Comité sénatorial ont attiré l'attention sur le besoin de recruter dans des bassins francophones prometteurs. Pour atteindre les résultats voulus, les activités de recrutement doivent être combinées à des activités de promotion à l'international.

Le Comité sénatorial convient que les capacités d'IRCC en Afrique subsaharienne ne sont pas suffisantes. Elles doivent être accrues pour tirer profit de ce bassin francophone. Le gouvernement fédéral doit mieux promouvoir les réalités des communautés francophones en

situation minoritaire sur ce continent ainsi que dans les autres pays membres de la Francophonie. Cela inclut l'existence des établissements postsecondaires francophones en mesure d'accueillir des étudiants étrangers francophones. Des efforts supplémentaires sont également nécessaires pour faciliter l'accueil et la réinstallation de réfugiés francophones.

Par conséquent, le Comité sénatorial recommande :

---

### **Recommandation 7**

**Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada revoie ses activités de recrutement et de promotion en matière d'immigration francophone. Pour ce faire, le Ministère :**

- a) **accroîtra les capacités des bureaux des visas en Afrique subsaharienne et évaluera les besoins dans les autres pays de la Francophonie;**
  - b) **assurera une meilleure promotion des réalités des communautés francophones en situation minoritaire dans l'ensemble des pays de la Francophonie, notamment l'existence d'établissements postsecondaires francophones en mesure d'accueillir des étudiants étrangers francophones;**
  - c) **facilitera l'accueil et la réinstallation de réfugiés francophones en provenance des pays de la Francophonie.**
- 

En parallèle, le Comité sénatorial propose à Affaires mondiales Canada de développer une stratégie diplomatique francophone qui s'arrimera à la Stratégie en matière d'immigration francophone et qui favorisera, par des moyens financiers, la participation des institutions et des organismes des communautés francophones en situation minoritaire aux activités de recrutement et de promotion à l'international.

Par conséquent, le Comité sénatorial recommande :

---

### **Recommandation 8**

**Qu'Affaires mondiales Canada développe une stratégie diplomatique francophone qui s'arrimera à la Stratégie en matière d'immigration francophone et fournira les ressources nécessaires aux institutions et aux organismes des communautés francophones en situation minoritaire pour participer aux activités de recrutement et de promotion à l'international.**

---

Les audiences publiques du Comité sénatorial ont noté qu'un manque de sensibilité des agents en immigration ou du personnel des ambassades peut barrer la route à l'atteinte des résultats en matière d'immigration francophone. Aux yeux du Comité sénatorial, il apparaît nécessaire de sensibiliser les employés d'IRCC et d'Affaires mondiales Canada à l'existence et à l'importance des institutions et des organismes des communautés francophones en situation minoritaire comme facteurs de réussite du parcours d'intégration francophone. Ces deux ministères doivent également sensibiliser les tiers qui agissent pour leur compte, autrement dit leurs partenaires et sous-traitants, à ces mêmes réalités. Dans la même veine, une plus grande sensibilisation est de mise quant aux enjeux d'équité, de diversité, d'inclusion et d'égalité des genres.

Par conséquent, le Comité sénatorial recommande :

---

### **Recommandation 9**

**Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et Affaires mondiales Canada sensibilisent leurs employés ainsi que leurs partenaires et sous-traitants à l'existence et à l'importance des institutions et des organismes des communautés francophones en situation minoritaire comme facteurs de réussite du parcours d'intégration francophone ainsi qu'aux enjeux d'équité, de diversité, d'inclusion et d'égalité des genres.**

---

### **Lever les barrières, réduire la lourdeur administrative et améliorer la transparence**

Les audiences publiques ont insisté sur des pratiques, à la fois à l'interne et à l'externe, qui bloquent les progrès en matière d'immigration francophone ou alourdissent inutilement le processus. Le Comité sénatorial plaide en faveur d'une levée des barrières, d'une réduction de la lourdeur administrative et d'une amélioration de la transparence de la part d'IRCC face à la prise de décision et à l'atteinte des résultats.

D'abord, cela fait des années qu'on entend le même message : il faut trouver des solutions durables pour améliorer la reconnaissance des titres de compétences étrangers, tant à l'échelle provinciale que nationale. Cela constitue un obstacle de taille autant pour l'intégration des nouveaux arrivants francophones que pour la mobilité interprovinciale. Dans le contexte actuel de pénurie de main-d'œuvre, il est important que les solutions soient adaptées aux besoins des communautés francophones en situation minoritaire. Le Comité sénatorial appelle IRCC à poursuivre la recherche de solutions en intensifiant sa collaboration avec Emploi et Développement social Canada, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les établissements postsecondaires francophones et les ordres professionnels.

Ensuite, le taux élevé de refus des permis d'études des étudiants étrangers francophones est venu s'ajouter aux défis. Il appelle lui aussi à la recherche de solutions pour ne pas pénaliser les établissements postsecondaires francophones dans leur désir de contribuer à l'atteinte des objectifs en matière d'immigration francophone. Les audiences publiques du Comité sénatorial ont témoigné d'une incompréhension de leur part face aux barrières actuelles, aux délais dans le traitement des demandes et au manque de données pour les expliquer. Il apparaît essentiel de diminuer les obstacles administratifs auxquels les étudiants étrangers francophones sont confrontés. Pour ce faire, il faut lever les barrières à l'obtention de permis d'études pour les étudiants étrangers francophones qui choisissent d'étudier dans un établissement postsecondaire francophone, accélérer le traitement des demandes et améliorer la transparence quant aux décisions prises.

Finalement, les organismes communautaires, les réseaux en immigration francophones et les établissements postsecondaires francophones ont noté une lourdeur administrative pour répondre aux exigences d'IRCC. Ils souffrent déjà d'un manque de capacités pour répondre à tous les défis en matière d'immigration francophone. Ils manquent de personnel, comme dans tous les autres secteurs de l'économie, et n'ont pas les ressources nécessaires pour assumer ce fardeau administratif. Le Comité sénatorial suggère de le réduire, afin que les énergies soient investies à la bonne place pour assurer la réalisation de la Stratégie en matière d'immigration francophone.

Par conséquent, le Comité sénatorial recommande :

---

### **Recommandation 10**

**Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada revoie ses pratiques afin d'alléger les processus et les pratiques qui ont des impacts directs sur l'atteinte des objectifs de la Stratégie en matière d'immigration francophone. Pour ce faire, le Ministère :**

- a) collaborera activement avec Emploi et Développement social Canada, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les établissements postsecondaires francophones et les ordres professionnels afin de trouver des solutions durables à la reconnaissance des titres de compétences étrangers et adaptées aux besoins de main-d'œuvre des communautés francophones en situation minoritaire;**
- b) limitera les barrières pour l'obtention des permis d'études des étudiants étrangers francophones qui choisissent d'étudier dans un établissement postsecondaire francophone, accélérera le traitement des demandes et améliorera la transparence quant aux décisions prises;**

- c) **réduira le fardeau administratif des institutions des communautés francophones en situation minoritaire.**
- 

### **Faciliter la transition vers la résidence permanente**

L'une des recommandations phares des audiences publiques est de soutenir et d'élargir les voies d'accès vers la résidence permanente pour les nouveaux arrivants francophones. Si cette stratégie a bien fonctionné durant la pandémie de COVID-19, elle devrait continuer de bien fonctionner pour l'avenir. Les étudiants étrangers francophones constituent une clientèle de choix pour les communautés francophones en situation minoritaire, mais il y a également lieu de faciliter les démarches des travailleurs temporaires et des réfugiés. Cela facilitera l'atteinte de la nouvelle cible.

L'expérience canadienne facilite grandement l'accès à la résidence permanente. Le Comité sénatorial propose d'améliorer les possibilités de travail pendant les études. Une fois les études terminées, il faut également améliorer l'accès aux permis de travail post-diplôme pour les étudiants étrangers francophones, ce qui les incitera à demeurer dans leur communauté d'accueil et à contribuer à son développement. Le gouvernement fédéral peut également financer des contrats de travail pour les employeurs qui souhaitent embaucher des candidats francophones ou bilingues.

Par ailleurs, considérant leur contribution possible à l'atteinte des objectifs de la Stratégie en matière d'immigration francophone, le Comité sénatorial considère important de lever les barrières applicables aux résidents temporaires. Une demande de longue date des organismes communautaires et des réseaux en immigration francophone est de rendre les services d'établissement en français et la formation linguistique accessible aux travailleurs temporaires et aux étudiants étrangers francophones, qui peuvent contribuer de manière non négligeable aux objectifs des gouvernements en matière d'immigration francophone. Le Comité sénatorial adhère aussi à l'idée d'élargir l'accès des services offerts dans le cadre de l'Initiative des communautés francophones accueillantes à ces deux mêmes clientèles.

Par conséquent, le Comité sénatorial recommande :

---

#### **Recommandation 11**

**Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et en consultation avec les communautés francophones en situation minoritaire, facilite la transition des candidats francophones vers la résidence permanente. Pour ce faire, le Ministère :**

- a) facilitera l'accès aux permis de travail des résidents temporaires francophones ou bilingues ainsi que l'accès aux permis de travail post-diplôme pour les étudiants étrangers francophones;
  - b) offrira des incitatifs financiers aux employeurs qui souhaitent embaucher des candidats francophones ou bilingues;
  - c) rendra accessibles les services d'établissement en français et la formation linguistique aux travailleurs temporaires et aux étudiants étrangers francophones;
  - d) élargira les services offerts dans le cadre de l'Initiative des communautés francophones accueillantes aux travailleurs temporaires et aux étudiants étrangers francophones.
- 

### **Miser sur une gouvernance efficace**

Les audiences publiques ont rappelé que les réussites en matière d'immigration francophone dépendent du leadership, de la volonté politique et d'une gouvernance efficace. Bien que des progrès aient été faits dans ce dossier, le Comité sénatorial estime que la désignation d'un responsable dans un poste clé d'IRCC faciliterait l'atteinte de meilleurs résultats, peu importe le gouvernement en place. C'est pourquoi il propose de créer un poste de sous-ministre adjoint responsable exclusivement du dossier de l'immigration francophone. La personne occupant ce poste appuiera le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté afin de revoir la Stratégie en matière d'immigration francophone, d'adopter la politique en matière d'immigration francophone et de fixer la nouvelle cible d'immigrants d'expression française qui s'établissent à l'extérieur du Québec. Elle assumera les responsabilités de surveillance et de reddition de compte qui en découlent.

Par conséquent, le Comité sénatorial recommande :

---

### **Recommandation 12**

**Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada crée un poste de sous-ministre adjoint qui appuiera le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté afin de revoir la Stratégie en matière d'immigration francophone, d'adopter la politique en matière d'immigration francophone, de fixer la nouvelle cible d'immigrants d'expression française qui s'établissent à l'extérieur du Québec et d'assumer les responsabilités de surveillance et de reddition de compte qui en découlent.**

---

## CONCLUSION



Le Comité sénatorial constate que des progrès importants ont été accomplis dans le dossier de l'immigration francophone depuis la parution de ses rapports en 2014 et 2019. Mais les difficultés répétées à atteindre la cible de 4,4 % d'immigrants d'expression française à l'extérieur du Québec ont soulevé des questions sur la suite des choses. Le Comité sénatorial se réjouit de l'atteinte de cette cible en 2022, mais trouve alarmants les effets que l'apport insuffisant de nouveaux arrivants francophones a pu avoir sur le développement et l'épanouissement des communautés francophones en situation minoritaire. Les données du recensement de 2021 accentuent l'urgence d'agir pour répondre au déclin du poids démographique des francophones.

Pour que le gouvernement fédéral atteigne les objectifs qu'il s'est fixés, et pour qu'il les dépasse, il faut à la fois de la volonté politique et des changements dans la conception des mesures et des programmes d'immigration ainsi que dans la gouvernance. Les témoins et les mémoires ont insisté sur l'importance de revoir la démarche. L'adoption d'une politique en matière d'immigration francophone globale, coordonnée, ambitieuse et qui répond aux besoins des minorités francophones du Canada sera l'occasion de le faire.

Le Comité sénatorial espère que le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté continuera d'agir dans le respect et la continuité du mandat de mise en œuvre d'une stratégie nationale ambitieuse d'immigration francophone dans tout le pays, avec l'appui de la ministre des Langues officielles. L'immigration peut constituer une véritable richesse pour l'avenir, le développement et l'épanouissement des communautés francophones en situation minoritaire.

Le Comité sénatorial tient à rappeler qu'IRCC a des responsabilités envers le développement et l'épanouissement des deux communautés de langue officielle en situation minoritaire. D'ailleurs, la partie VII de la *Loi* est sans équivoque à ce sujet. De plus, le projet de loi C-13, s'il est adopté, renforcerait l'idée que l'immigration fait partie des secteurs essentiels à l'épanouissement des minorités francophones et anglophones. Selon les audiences publiques, il apparaît que l'impact de la Stratégie en matière d'immigration francophone sur les communautés anglophones du Québec n'a pas été adéquatement évalué. Des consultations et de plus amples activités de recherche semblent nécessaires. Le Comité sénatorial encourage IRCC à suivre cette voie.

Le Comité sénatorial est conscient de l'importance cruciale des pratiques en matière d'immigration sur l'avenir de la francophonie et de la dualité linguistique canadienne. Il ne suffit plus de ralentir le déclin du poids démographique des communautés francophones en situation minoritaire, il faut le renverser. Une démarche qui mise sur la prise de mesures positives, la consultation, l'harmonisation des stratégies et la collaboration entre tous les



**L'immigration francophone en milieu minoritaire :**  
pour une démarche audacieuse, coordonnée et renforcée

partenaires est essentielle. C'est ce que dicte la partie VII de la *Loi*. Le Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028 sera l'occasion de réaffirmer et de renforcer les obligations qui incombent aux institutions fédérales en la matière.



## **ANNEXE A – Témoins**

### **Lundi 28 mars 2022**

Jean-Pierre Corbeil, professeur associé, Département de sociologie, Université Laval, à titre personnel

Eric Caron Malenfant, directeur adjoint, Centre de démographie, Statistique Canada

Laurent Martel, directeur, Centre de démographie, Statistique Canada

Leyla Sall, professeur de sociologie, Département de sociologie et de criminologie, Université de Moncton, à titre personnel

Christophe Traisnel, professeur de science politique, Faculté des arts et des sciences sociales, Université de Moncton, à titre personnel

### **Lundi 4 avril 2022**

Soukaina Boutiyeb, directrice générale, Alliance des femmes de la francophonie canadienne

Denis M. Chartrand, président, Fédération nationale des conseils scolaires francophones

Guillaume Deschênes-Thériault, doctorant en science politique, Université d'Ottawa, à titre personnel

Mariève Forest, professeure invitée, Faculté des sciences sociales, Université d'Ottawa, à titre personnel

Nour Enayeh, présidente, Alliance des femmes de la francophonie canadienne

Valérie Morand, directrice générale, Fédération nationale des conseils scolaires francophones

**Lundi 25 avril 2022**

Ali Chaisson, directeur général, Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick

Alexandre Cédric Doucet, président, Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick

Peter Hominuk, directeur général, Assemblée de la francophonie de l'Ontario

Carol Jolin, président, Assemblée de la francophonie de l'Ontario

Véronique Mallet, directrice générale, Société Nationale de l'Acadie

Bintou Sacko, directrice, Accueil francophone, Société de la francophonie manitobaine

Martin Théberge, président, Société Nationale de l'Acadie

**Lundi 2 mai 2022**

Roukya Abdi Aden, gestionnaire, Concertation nationale en développement économique et en employabilité, Réseau de développement économique et d'employabilité

Alain Dupuis, directeur général, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada

Martin Normand, directeur, Recherche stratégique et relations internationales, Association des collèges et universités de la francophonie canadienne

Liane Roy, présidente, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada

**Lundi 16 mai 2022**

L'honorable Sean Fraser, c.p., député, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté

Marie-Josée Dorion, directrice générale par intérim, Planification et rendement des opérations, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada



**L'immigration francophone en milieu minoritaire :**  
pour une démarche audacieuse, coordonnée et renforcée



Catherine Scott, sous-ministre adjointe, Établissement et intégration, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

Caroline Xavier, sous-ministre par intérim, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

**Lundi 6 juin 2022**

Michelle Barclay, directrice des politiques, Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick

Kassim Dombia, 2<sup>e</sup> vice-président au conseil d'administration, Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick

Annie Girard, associée, Dossier municipal de l'immigration, Association des municipalités bilingues du Manitoba

**Lundi 21 novembre 2022**

Me Pascale Giguère, avocate générale, Commissariat aux langues officielles

Martin Labelle, directeur des Enquêtes, Direction générale de l'assurance de la conformité, Commissariat aux langues officielles

Pierre Leduc, commissaire adjoint, Direction générale des politiques et communications, Commissariat aux langues officielles

Samantha Losier, conseillère au bureau international, Université de Hearst

Christian Perron, directeur, Recrutement et services aux étudiant·e·s, Université de Saint-Boniface

Luc Tardif, directeur du recrutement international et des écoles d'immersion, Bureau de recrutement, Université Sainte-Anne

Raymond Théberge, commissaire aux langues officielles, Commissariat aux langues officielles



**L'immigration francophone en milieu minoritaire :**  
pour une démarche audacieuse, coordonnée et renforcée

Juan Manuel Toro Lara, directeur, Gestion intégrée des inscriptions, Collège communautaire du Nouveau-Brunswick

**Lundi 28 novembre 2022**

Ferdinand Bararuzunza, coordinateur du programme, Réseau en immigration francophone de la Saskatchewan

Lisa Boisneault, coordonnatrice, Communauté francophone accueillante de Yellowknife

Brigitte Duguay Langlais, coordonnatrice, Réseau de soutien à l'immigration francophone de l'est de l'Ontario

Audrey Fournier, directrice générale, Fédération franco-ténoise, Réseau en immigration francophone des Territoires du Nord-Ouest

Sandrine Lebon, chargée de projets, Communauté francophone accueillante de Moose Jaw et Gravelbourg

Jean-Marie Mariez, directeur des programmes, Enseignement en français, Communauté francophone accueillante de Yellowknife

Chantal Morin, coordinatrice, Communauté francophone accueillante de Moose Jaw et Gravelbourg

**Lundi 5 décembre 2022**

Marie-Josée Groulx, directrice, Attraction et intégration de la main-d'œuvre, Équipe de la croissance de la population, Opportunité Nouveau-Brunswick

Shirley MacLean, commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick, Commissariat aux langues officielles du Nouveau-Brunswick

**Lundi 30 janvier 2023**

Chedly Belkhodja, professeur titulaire à l'École des affaires publiques communautaires et directeur du Centre d'étude de la politique et de l'immigration, Université Concordia, à titre personnel



**L'immigration francophone en milieu minoritaire :**  
pour une démarche audacieuse, coordonnée et renforcée

Richard Bourhis, professeur émérite, Département de psychologie, Université du Québec à Montréal, à titre personnel

Jack Jedwab, président et directeur général, Association d'études canadiennes

Sylvia Martin-Laforge, directrice générale, Quebec Community Groups Network

Stephen Thompson, directeur des relations gouvernementales, de la politique et de la recherche, Quebec Community Groups Network

**Lundi 6 février 2023**

L'honorable Ginette Petitpas Taylor, c.p., députée, ministre des Langues officielles

Julie Boyer, sous-ministre adjointe, Langues officielles, Patrimoine canadien

Christiane Fox, sous-ministre, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

Isabelle Mondou, sous-ministre, Patrimoine canadien

Jean-François Roussy, directeur principal, Politiques et recherche, Direction générale des langues officielles, Patrimoine canadien

Catherine Scott, sous-ministre adjointe, Établissement et intégration, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

## ANNEXE B – Mémoires et autres documents

Alliance des femmes de la francophonie canadienne, *Prendre en compte les besoins des femmes immigrantes pour une intégration réussie dans les communautés francophones en situation minoritaire*, Mémoire au Comité sénatorial permanent des langues officielles, 4 avril 2022.

Commissariat aux langues officielles, *Étude d'analyse statistique de la cible de 4,4 % d'immigration d'expression française au sein des communautés francophones en situation minoritaire : Près de 20 ans après son adoption, il est temps de faire mieux et d'en faire plus*, rapport final, novembre 2021.

Quebec Community Groups Network, *Étude des questions relatives à l'immigration francophone en milieu minoritaire*, Mémoire au Comité sénatorial permanent des langues officielles, janvier 2023.

Réseau de développement économique et d'employabilité, *Survol des enjeux et des priorités en matière d'immigration francophone en contexte minoritaire*, Mémoire au Comité sénatorial permanent des langues officielles, 29 avril 2022.

Réseau en immigration francophone de la Nouvelle-Écosse, *Mémoire*, 28 novembre 2022.

Société Nationale de l'Acadie, *Immigration francophone au Canada atlantique*, Mémoire au Comité sénatorial permanent des langues officielles, 25 avril 2022.

Sociopol, *Faire le point sur la cible en immigration francophone : Bilan, enjeux et pistes d'action*, étude commandée par la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, mars 2022.



Imprimé par le service des impressions du Sénat /

Printed by Senate Printing Service

[sencanada.ca](http://sencanada.ca)

